

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**L'influence de la position
intersectionnelle des femmes
palestiniennes citoyennes d'Israël sur
les luttes et stratégies des militantes
issues de cette communauté**

Les cas d'Al-Tufula, Kayan et Women Against
Violence

Auteure : Coline Deghorain

Promotrice : Elena Aoun

Année académique : 2018-2019

Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales, à
finalité spécialisée "Enjeux contemporains de la gouvernance globale"

Résumé

C'est dans le contexte complexe lié au conflit israélo-palestinien que s'est intensifié le développement et l'évolution d'organisations de la société civile consacrées à la lutte pour les intérêts des Palestiniens citoyens d'Israël. Cette tendance est également observée dans le paysage associatif féministe de ce pays, où des femmes issues de cette communauté ont créé leurs propres associations. Celles-ci sont caractérisées par une double appartenance. Elles sont à la fois membres d'une minorité discriminée par l'État et la société israélienne et sont des femmes dans un pays soumis au dictat du patriarcat. Cette recherche s'interroge sur l'influence que la position particulière occupée par ces femmes, au croisement de plusieurs sources d'inégalité, exerce sur les luttes et stratégies des militantes issues de cette communauté. Elle met tout d'abord en évidence la construction des luttes de trois de ces organisations, Al-Tufula, Kayan et Women Against Violence, autour de thématiques intersectionnelles. Ensuite, elle souligne la situation d'intersectionnalité politique à laquelle sont soumises ces ONG et qui entraîne la mise en œuvre par leurs acteurs de stratégies visant à pallier leur manque de ressources. Enfin, elle pointe du doigt l'inhérence des questions politiques au sein des débats émergeant des thématiques traitées par ces ONG, qui pourtant, relèvent principalement de la vie quotidienne des femmes qu'elles représentent.

Mots clés : Israël, Palestiniens, femmes, organisations, féminisme, intersectionnalité

Remerciements

Je souhaite remercier les personnes suivantes pour m'avoir aidé à rédiger ce mémoire :

Ma promotrice, Elena Aoun, pour sa disponibilité et ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Les différentes personnes que j'ai pu rencontrer dans le cadre de mes recherches et plus particulièrement, Nabila Espanioly, Rafa Anabtawi et Naila Awad, pour m'avoir accordé des entretiens et avoir répondu à mes questions sur les organisations qu'elles dirigent, ainsi que Simone Susskind et Nadia Farkh, qui ont partagé avec moi leurs connaissances sur les militantes féministes en Israël et la minorité palestinienne et m'ont aidé à entrer en contact avec d'autres acteurs du milieu.

Mes très chers parents, Valérie, Jean-Pascal et Hugues, pour leurs encouragements, et leurs relectures.

Arthur et Axelle, pour leur soutien moral.

Véronique, Clothilde et Nicolas pour leurs relectures.

Mon amie Leïla, pour son aide dans la construction de ma réflexion depuis le tout début, son soutien et sa bonne humeur.

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave

Mons, le 4 août 2019

Coline Deghorain

Table des matières

Résumé.....	1
Remerciements	2
Déclaration de déontologie.....	3
Table des matières	4
Table des illustrations.....	6
Index des abréviations.....	7
Liste des annexes.....	8
Chapitre 1 : introduction	9
Chapitre 2 : contextualisation. Qui sont les femmes palestiniennes citoyennes d’Israël ?	14
1. Des Palestiniens citoyens d’Israël.....	14
1.1. Différents vocables : une seule communauté ?	14
1.2. Bref historique des Palestiniens citoyens d’Israël : de 1948 à nos jours, entre processus d’israélisation et de palestinisation.....	17
1.3. Aperçu de la répartition géographique des PCI	22
1.4. Les PCI, victimes de discriminations multiniveaux.....	23
2. Des femmes israéliennes.....	24
Chapitre 3 : cadre théorique	28
1. L’intersectionnalité.....	28
1.1. Genèse du concept.....	28
1.2. Intersectionnalité structurelle versus intersectionnalité politique.....	30
1.3. Processus de catégorisation	31
1.4. L’intersectionnalité ? Un concept à l’origine de nombreux débats	32
1.5. Quelle approche méthodologique adopter lorsque l’on choisit de faire appel au concept d’intersectionnalité ?.....	33
1.6. Stratégies propres aux organisations portant des causes intersectionnelles.....	35
2. Les répertoires de l’action collective.....	39
2.1. Que sont les répertoires de l’action collective ?	39
2.2. L’évolution des répertoires de l’action collective	40
2.3. Les modes d’action du répertoire d’action collective élaborés par Hassenteufel	43
2.4. Conclusion	44
Chapitre 4 : cadre analytique	46
1. Méthodologie	46
1.1. Méthodologie générale adoptée.....	46
1.2. Paysage associatif féministe israélien et sélection des organisations de FPCI à analyser	47

1.3. Présentation des directrices d'ONG interviewées et de leurs organisations.....	50
1.4. Cadre analytique.....	52
1.5. Potentielles difficultés à surmonter et principales limites.....	54
2. Quel est le combat des FPCI ?	56
2.1. Sources d'oppression sociale identifiées par Al-Tufula, Kayan et WAVO	57
2.2. Modalités de perception d'une expérience sociale spécifique aux FPCI par ces ONG	60
2.3. Différentes couches d'identités mises en avant par ces ONG	64
2.4. Modalités de désignation des femmes représentées ces ONG	66
2.5. Modalités d'inclusion par ces ONG d'autres différences que l'ethnie et le genre	69
2.6. Conclusion	70
3. Comment mènent-elles leur combat ?.....	71
3.1. Les moyens d'action employés pour sensibiliser la communauté et capter l'attention des autorités	71
3.2. Adaptation du répertoire d'action à une situation d'intersectionnalité politique ?.....	74
Chapitre 5 : conclusion	85
Bibliographie :.....	89

Table des illustrations

Figure 1. Le répertoire de l'action collective d'aujourd'hui.....	42
Figure 2. Axes de différenciation identifiés au sein des organisations de FPCI	49
Figure 3. Grille d'analyse des luttes d'Al-Tufula, WAVO et Kayan	53
Figure 4. Grille d'analyse des coalitions	54
Figure 5. Luttes d'Al-Tufula, WAVO et Kayan, sous le prisme de l'intersectionnalité structurelle ...	57
Figure 6. Coalitions	77

Index des abréviations

BCSI : Bureau Central des Statistiques Israélien

CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Comité CEDAW : Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

FPCI : femmes palestiniennes citoyennes d'Israël

IWN : Israel Women's Network

NMS : nouveaux mouvements sociaux

NNI : Nazareth Nursery Institute

OLP : Organisation de libération de la Palestine

PCI : Palestiniens citoyens d'Israël

WAVO : Women Against Violence Organization

WGSPWCI : Working Group on the Status of Palestinian Women Citizens of Israel

Liste des annexes

- 1. Guide d’entretien..... 1
- 2. Retranscription des entretiens 4
 - 2.1. Entretien avec Nabila Espanioly 4
 - 2.2. Entretien avec Rafa Anabtawi.....17
 - 2.3. Entretien avec Naila Awad 31

Chapitre 1 : introduction

Le 14 mai 2018, l'État d'Israël fêtait les 70 ans de sa création tandis que les Palestiniens commémoraient la « Nakba », la « catastrophe » en arabe, en souvenir des événements qui suivirent l'indépendance d'Israël et que certains qualifient de « nettoyage ethnique » à l'encontre du peuple palestinien¹. Depuis 1948, le conflit israélo-palestinien est fréquemment au centre des débats dans les médias internationaux. Récemment, les 25 et 26 juin derniers, avait lieu dans la ville de Manama, au Bahreïn une conférence économique où l'administration américaine de Trump présenta la première phase de son plan de paix qu'elle qualifia de « 'deal du siècle' sur le conflit israélo-palestinien »². L'objectif était de discuter de « l'injection de milliards de dollars dans l'économie palestinienne »³. Néanmoins, cette rencontre où se réunirent de nombreux hommes d'affaires suscita des protestations et l'Autorité palestinienne refusa d'y prendre part. Une scène qui dévoile une fois encore les désaccords qui caractérisent les événements en lien avec ce conflit.

En effet, depuis l'échec des Accords de Paix d'Oslo de 1991 et le déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000, le climat politique et social régnant en Israël ainsi que dans les territoires palestiniens est de moins en moins propice à la résolution de ce conflit. En Israël, c'est dans ce contexte complexe que s'est intensifié le développement et l'évolution d'organisations de la société civile qui avaient émergées dans la sphère publique principalement à partir du milieu des années 1970'. En effet, à la suite des deux événements précédemment cités, Israël voit l'établissement d' « interest – and identity – community – based organizations that mix social and political repertoires of action »⁴. Cette évolution peut notamment s'illustrer par « the public communalization of Palestinian citizens of Israel [...] [who] now largely claim their distinctive Arab and Palestinian identity »⁵. Des changements qui se manifestent également au sein des associations féministes⁶.

¹LOOS, Baudoin, « Proche-Orient: la 'nakba' palestinienne a aussi 70 ans », Le Soir, 14 mai 2018, https://plus.lesoir.be/156687/article/2018-05-14/proche-orient-la-nakba-palestinienne-aussi-70-ans#_ga=2.249832390.136572947.1561635053-1672280268.1553355140, (page consultée le 27/06/2019).

²STEPHAN, Laure, « Le 'deal du siècle' sur le conflit israélo-palestinien suscite le malaise en Jordanie », Le Monde, 22 juin 2019, <https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/22/le-deal-du-siecle-sur-le-conflit-israelo-palestinien-suscite-le-malaise-en-jordanie54801083210.html>, (page consultée le 27 juin 2019).

³ARTE, « La nation ou l'argent, le dilemme palestinien », 2019, <https://www.arte.tv/fr/videos/090879-000-A/la-nation-ou-l-argent-le-dilemme-palestinien/>, (vidéo visionnée le 27/06/2019).

⁴MARTEU, Elisabeth (Ed.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel: mobilization around the Israeli-Palestinian conflict*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, 260 p., p.1.

⁵*Ibid.*, p.3.

⁶*Ibid.*, p.2.

Dès lors, partant de ce constat, cette recherche s'est intéressée au paysage associatif féministe en Israël. En effet, Israël recense de nombreuses associations de femmes. Des femmes qui selon Arnd-Linder, centrent leurs priorités non pas sur le conflit, mais sur l'amélioration de leur vie quotidienne⁷ et qui partagent « their hopes and willingness to a good quality of life »⁸. Pourtant, comme mentionné précédemment, les organisations de la société civile en Israël, dont les associations féministes, évoluent de plus en plus depuis les deux dernières décennies vers une base identitaire et communautariste. Or, c'est une tendance qui s'est notamment manifestée par le développement d'organisations féministes de Palestiniennes citoyennes d'Israël.

Selon Elisabeth Marteu, les organisations de femmes palestiniennes citoyennes d'Israël (FPCI) font partie à la fois de la société civile féministe et arabe d'Israël, tandis qu'elles incarnent « new forms of activism and historical tensions between gendered and national struggles »⁹. De plus, tandis que la création de la première organisation de femmes « arabes » d'Israël remonterait aux années 1950, avec une unique association basée à Nazareth nommée « Nahda », Marteu considèrerait qu'il existait en 2009 environ une quinzaine d'organisations de FPCI dont une douzaine d'entre elles étaient « well connected to the international arena through funding, lobbying, advocacy, or exchanges of professional skills »¹⁰. Des organisations selon elle centrées sur différentes problématiques liées aux droits des femmes telles que les « welfare services, development projects, awareness and empowerment, and finally lobbying and advocacy for institutional reforms »¹¹. Par ailleurs, selon cette même auteure, les organisations de FPCI se distinguent des organisations de femmes de Cisjordanie et de Gaza, car elles se sont développées en tant qu'« independent structures not related to political parties »¹². C'est sur ces organisations spécifiques de FPCI que nous porterons l'attention dans ce mémoire.

Dans l'ouvrage de Daoud, qui fut la première à aborder dans ses recherches académiques le sujet de la participation politique des FPCI, l'auteure souligne la double appartenance qui caractérise ces femmes, une relation complexe entre « being the trapped minority in the state of Israel and being the women in their patriarchal Arab families »¹³. Selon elle, il est possible d'analyser leur situation sous trois dimensions distinctes. Premièrement, en les considérant

⁷ARND-LINDER, Sarah, HAREL-SHALEV, Ayelet, & DAPHNA-TEKOA, Shir, « The Political is Personal - Everyday Lives of Women in Israel/Palestine », *Women's Studies International Forum*, vol. 69, 2018, p.82.

⁸*Ibid.*

⁹MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.187.

¹⁰*Ibid.*, p.190.

¹¹*Ibid.*

¹²*Ibid.*, p.199.

¹³DAOUD, Suheir Abu Oksa, *Palestinian Women and Politics in Israel*, Gainesville, University Press of Florida, 2009, 224 p., p.4.

comme membres de la minorité israélienne discriminée¹⁴. Deuxièmement, en observant les éléments traditionnels et coutumiers découlant d'un système patriarcal et d'interprétations religieuses¹⁵. Troisièmement, en analysant les inégalités auxquelles elles font face, comme toutes les autres femmes israéliennes, au sein du système politique de l'État¹⁶. Par ailleurs, dans un document soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDAW), le Working Group on the Status of Palestinian Women Citizens of Israel (WGSPWCI), qui rassemble 14 organisations féministes de Palestiniens citoyens d'Israël, souligne la spécificité des FPCI qui subissent les conséquences d'une double discrimination « as members of a national minority group, and as women in general ».¹⁷

Le paysage associatif féministe en Israël compte donc des organisations propres aux FPCI, positionnées au croisement de plusieurs discriminations : en tant que membres de la minorité des Palestiniens citoyens d'Israël (PCI) et en tant que femmes. De plus, alors que d'après Arnd-Linder, tout comme les associations de femmes juives ces organisations centreraient leurs priorités sur des thématiques liées à l'amélioration de leur vie quotidienne¹⁸, l'existence d'organisations de FPCI laisse imaginer que ces similitudes dans la thématique globale de ces ONG avec les luttes des femmes juives pourraient être accompagnées de caractéristiques propres, de luttes et motivations distinctes des autres groupes de femmes israéliennes, du fait de leur appartenance à un groupe minoritaire de la société israélienne. En outre, comme Hassenteufel le souligne, « le rôle des acteurs sociaux extérieurs à l'État »¹⁹ est de mobiliser « afin de publiciser un problème »²⁰. L'un des cas de figure identifiés par cet auteur est « la mobilisation des acteurs directement concernés »²¹, à laquelle nous pourrions rattacher les organisations de FPCI qui luttent pour améliorer leur qualité de vie. À partir de ce constat, il serait également pertinent de s'interroger sur les actions mises en place par ces organisations, en tant que représentantes d'un groupe minoritaire et marginalisé sur plusieurs fronts, pour être écoutées au niveau politique et social. Ces organisations se dotent-elles de stratégies, de moyens

¹⁴DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.6.

¹⁵*Ibid.*, p.7.

¹⁶*Ibid.*

¹⁷THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, *The Status of Palestinian Women Citizens of Israel: Submitted to the Committee on the Elimination of Discrimination against Women*, décembre 2010, 70 p., p.4.

¹⁸ARND-LINDER, Sarah, HAREL-SHALEV, Ayelet, & DAPHNA-TEKOA, Shir, *op.cit.*, p.82.

¹⁹HASSENTEUFEL, Patrick, *Sociologie politique: L'action publique*, 2ème ed., Paris, Armand Colin, 2011, 320 p., p.53.

²⁰*Ibid.*

²¹*Ibid.*

propres afin d'améliorer leurs chances de se faire entendre ? Finalement, cette réflexion peut conduire à la question suivante :

Comment la position des femmes palestiniennes citoyennes d'Israël, au croisement de plusieurs sources d'inégalité, influence-t-elle les luttes et stratégies des militantes issues de cette communauté ?

Cette question de recherche est accompagnée de l'hypothèse suivante :

Les FPCI occupent une position intersectionnelle et font face à une expérience spécifique qui entraîne l'émergence de besoins spécifiques. Au sein des organisations de FPCI, cela s'illustre par des luttes qui se distinguent à la fois de celles des autres organisations de femmes en Israël et de celles des autres organisations de PCI, et par l'adoption de stratégies originales visant à faire entendre leurs revendications intersectionnelles.

Afin de répondre à la question précédemment énoncée, ce mémoire s'articulera autour de trois sous-questions : (1) « qui sont les FPCI ? », une section qui permettra de mieux comprendre sur quels faits, expériences de vie, se basent les luttes des organisations de FPCI ; (2) « quel est le combat des FPCI ? », une question qui mettra en lumière l'intégration des spécificités des expériences vécues par ces femmes au sein des thématiques mises en exergue par les ONG les représentant et ; (3) « comment les FPCI mènent-elles leur combat ? », une interrogation qui mènera à l'observation, ou non, de moyens, de stratégies propres aux organisations de FPCI pour se faire entendre, en dépit du climat politique israélien complexe, peu propice aux revendications des militants issus de la minorité palestinienne.

Pour répondre à ces précédentes questions, cette recherche s'attellera dans un premier temps à contextualiser la position des FPCI sous deux dimensions : en tant que PCI, et en tant que femmes en Israël. Ainsi, tout d'abord, la minorité palestinienne en Israël sera définie et située historiquement et géographiquement, avant de dégager les principales discriminations qui touchent cette population. Ensuite, la situation vécue par l'ensemble des femmes israéliennes sera dépeinte. La section suivante sera consacrée à l'élaboration du cadre théorique de cette recherche, dont s'inspirera le cadre d'analyse. Celui-ci sera constitué autour de deux éléments principaux : (1) le concept d'intersectionnalité, qui se rapporte à l'idée d'une pluralité de formes de domination (notamment en termes de genre, d'ethnie et de classe)²² et ; (2) la notion de répertoire d'action collective, empruntée aux théories des mouvements sociaux, qui

²²Voir notamment CRENSHAW, Kimberlé, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol.43, n°6, 1991, pp. 1241-1299.

offre une typologie des modes d'action qui dépendent de la stratégie adoptée par une organisation et des ressources dont elle dispose²³. Ensuite, la méthodologie sera expliquée et notamment le choix de se focaliser sur trois grandes organisations de FPCI : Al-Tufula, Kayan et Women Against Violence. Enfin, notre analyse de ces trois associations sera divisée en deux sections, correspondant aux deux dernières sous-questions : quel est le combat des FPCI et comment le mènent-elles. Nous tenterons ici de faire émerger les spécificités de ces organisations, tant au niveau de leurs luttes, que des stratégies employées pour se faire entendre. Cette structure permettra en dernier lieu de conclure ce mémoire en répondant à notre question de recherche. Soulignons tout de même que cette recherche adoptera une approche agrégée, centrée sur les organisations et ne s'attardera pas sur la complexité des identités individuelles des FPCI, qui selon le WGSPWCI, ne constituent pas un groupe monolithique²⁴. De plus, la limite principale de cette recherche est qu'il n'est pas possible de généraliser les résultats obtenus à partir de l'analyse de trois organisations à l'ensemble des organisations de FPCI.

Finalement cette introduction peut être conclue en soulignant l'intérêt et l'originalité du sujet de ce mémoire. En effet, l'intérêt de cette recherche comporte deux niveaux. Premièrement, en ce qui concerne son cadre théorique, l'intersectionnalité est un concept devenu pour certains auteurs incontournable « au niveau international comme dans le monde francophone »²⁵. Cependant, bien que quelques académiques comme Éléonore Lépinard²⁶ et Ricardo Peñafiel²⁷ se soient déjà pliés à l'exercice, ce concept est peu abordé dans le cadre de l'étude des mouvements sociaux. Or, lier la littérature des mouvements sociaux au concept d'intersectionnalité correspond à la méthode adoptée dans cette recherche. Deuxièmement, pour ce qui est du cas d'étude, le sujet des femmes palestiniennes citoyennes d'Israël est relativement peu abordé. De plus, il n'existe que très peu de littérature sur les organisations représentant les intérêts de ces femmes en particulier et nous n'avons trouvé aucun article analysant ces organisations sous le prisme de l'intersectionnalité.

²³Voir notamment TILLY, Charles, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Revue d'histoire*, 1984, pp.89-108.

²⁴THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*, p.4.

²⁵I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *L'intersectionnalité: enjeux théoriques et politiques*, Utrecht, La Dispute, 2016, 288 p., p.7.

²⁶LÉPINARD, Éléonore, « Praxis de l'intersectionnalité : répertoires des pratiques féministes en France et au Canada », *L'Homme & la Société*, vol.198, n°4, 2015, pp.149-170.

²⁷PEÑAFIEL, Ricardo, « Récits et subjectivations politiques intersectionnelles transversales : l'exemple des actions collectives transgressives en Amérique latine », *Politique et sociétés*, vol.33, n°1, 2014, pp.15-39.

Chapitre 2 : contextualisation. Qui sont les femmes palestiniennes citoyennes d'Israël ?

Au sein du rapport soumis en juin 2016 au Comité CEDAW par le WGSPWCI, on peut lire que les FPCI subissent des discriminations en tant que membres de la minorité palestinienne en Israël ainsi qu'en tant que femmes. C'est pourquoi, pour mieux les comprendre, cette section reviendra sur ces deux dimensions de leur identité. Néanmoins, précisons tout de même que les FPCI ne constituent pas un « groupe monolithique »²⁸. En effet, ce groupe est caractérisé par une grande diversité de ces membres qui vivent « in a variety of cities, towns and villages throughout Israel, including the unrecognized villages, mixed cities, and Palestinian villages, and within secular and a variety of religious communities »²⁹. Cependant, ces recherches s'arrêteront à l'identité collective revendiquée par les différentes ONG de FPCI, afin de mieux comprendre les luttes menées par ces associations.

1. Des Palestiniens citoyens d'Israël

1.1. Différents vocables : une seule communauté ?

De manière générale, parler des « Palestiniens citoyens d'Israël » fait allusion aux « Palestiniens qui sont restés en Israël après la guerre de 1948 et sont devenus citoyens israéliens »³⁰. Néanmoins, différentes expressions sont employées au sein de la littérature pour désigner une même communauté au sein de l'État d'Israël. Dans son livre, Jacques Bendelac en recense une dizaine telles qu'« Arabes d'Israël », « Arabes israéliens », « Israéliens arabes », « Palestiniens d'Israël », « Arabes palestiniens », « Arabes » ou encore « non-Juifs » ou « membres de minorités »³¹. Jabareen les décrit aussi comme la « communauté autochtone d'Israël »³².

Selon l'auteur Ilan Greilsammer, le vocable « Arabes israéliens » fut à l'origine privilégié³³. En effet, comme le résume Bendelac, « la proclamation de l'État d'Israël en mai 1948 et la guerre d'indépendance qui a suivi ont conduit quelque 700 000 Arabes à trouver asile dans les camps de réfugiés disséminés en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans les pays

²⁸THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, *NGO Pre-Sessional Submission On Israel's Implementation of the United Nations Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women List of issues related to the Status of Palestinian Women Citizens of Israel Submitted to the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women*, juin 2016, 24 p., p.i.

²⁹THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*, p.4.

³⁰JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, « Arabes israéliens dans un état juif : Une citoyenneté de seconde zone », *Les Cahiers De l'Orient*, vol.95, n°3, 2009, p.48.

³¹BENDELAC, Jacques, *Les arabes d'Israël : Entre intégration et rupture*, Paris, Autrement, 2008, 194 p., p.6.

³²JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.48.

³³GREILSAMMER, Ilan, « Les arabes israéliens : Un défi pour la démocratie israélienne », *Les Temps Modernes*, vol.652-653, n°1, 2009, p.130.

environnants. En novembre 1948, seulement 156 000 Arabes sont restés dans les frontières du nouvel État juif. Ils deviendront les citoyens arabes d'Israël, c'est-à-dire une minorité nationale à l'intérieur d'un État à majorité juive »³⁴. C'est aussi ce même vocable qui est utilisé par l'État d'Israël lors de ses recensements de population par son Bureau Central des Statistiques. En effet, ce dernier distingue trois groupes principaux au sein de sa population : les Juifs, les Arabes et les autres³⁵.

Les derniers chiffres communiqués par le Bureau Central des Statistiques Israélien (BCSI) au sujet de la répartition de la population israélienne datent de 2017. Le Bureau recense 20.9% d'« Arabes » en Israël³⁶. Les personnes appartenant à ce groupe sont principalement réparties au sein de trois communautés en fonction de leur religion : les musulmans, les chrétiens et les druzes. D'après les dernières données accessibles sur le site du BCSI, la population musulmane représentait en 2017 environ 1.54 millions de personnes. Soit, près de 84 % de la population identifiée comme « arabe » par Israël. Les chrétiens approchaient les 170000 individus, soit proche des 9 % de ce groupe. Quant aux druzes, ils représentaient avec approximativement 140 000 individus, près de 7% de la population « arabe d'Israël »³⁷.

En outre, ces différentes communautés identifiées au sein de ce groupe de la population habitant Israël ne sont pas homogènes et concentrent des catégories de personnes diverses. En réalité, au sein des musulmans d'Israël, on retrouve aussi à côté d'une majorité de personnes de confession sunnites, des Bédouins, des « musulmans répartis dans une trentaine de tribus nomades au sud du pays »³⁸ et des Circassiens, « des musulmans sunnites [...] qui ne s'assimilent ni à la communauté musulmane ni à la société juive »³⁹. De même, la communauté des chrétiens d'Israël est répartie entre de nombreuses Églises occidentales et orientales, orthodoxes, catholiques, protestantes ou autres et compte également des non-Arabes, « notamment des immigrants d'Europe centrale et d'Éthiopie »⁴⁰.

Le qualificatif d'« Arabe », repris par de nombreux auteurs ainsi que par l'État d'Israël, n'englobe donc pas uniquement des individus issus de la culture arabe. Selon Greilsammer, le

³⁴BENDELAC, Jacques, *op.cit.*, p.25.

³⁵THE STATE OF ISRAEL, *Statistical Abstract of Israel 2018: population, by population group*, Central Bureau Of Statistics, 4 septembre 2018, 2 p., p.2.

³⁶THE STATE OF ISRAEL, *Israel in Figures: Selected Data from the Statistical Abstract of Israel 2018*, Central Bureau Of Statistics, 2019, 34 p., p.6.

³⁷THE STATE OF ISRAEL, *Statistical abstract of Israel 2018: population, by religion*, Central Bureau Of Statistics, 4 septembre 2018, 2 p., p.2.

³⁸BENDELAC, Jacques, *op.cit.*, p.12.

³⁹*Ibid.*

⁴⁰*Ibid.*, p.13.

choix de l'expression « Arabes d'Israël » n'est pas neutre. En effet, « d'un côté une partie de cette minorité (Les Druzes, principalement) n'est pas arabe »⁴¹, ils constituent selon Bendelac « une communauté à part sur le plan culturel, religieux et social »⁴². D'un autre côté, « cette expression fait abstraction de la façon dont cette minorité se considère elle-même : israélienne ou non »⁴³. De même, nous pourrions dire que le vocable « Palestiniens d'Israël » est lui aussi coloré de sens politique et social. En outre, l'usage de l'une ou l'autre expression renvoie à la question de l'identité complexe qui caractérise les membres de cette communauté qui selon Amara et Schnell, devrait être analysés sous le prisme d'un modèle multidimensionnel⁴⁴.

Dans ce mémoire, nous avons choisi d'utiliser principalement l'expression « Palestiniennes citoyennes d'Israël » pour désigner les femmes représentées par les organisations au centre de nos recherches. Cette décision ne relève pas d'une prise de position, mais s'inscrit dans la lignée de l'expression choisie par les associations membres du WGSPWCI, qui soumièrent en 2010 un document intitulé « The Status of Palestinian Women Citizens of Israel »⁴⁵ au Comité CEDAW. En effet, il nous a semblé le plus opportun de suivre l'appellation consentie, en dépit de leurs diversités, par ces associations concernées par la problématique de ce mémoire. N'ayant pas trouvé de document justifiant cette décision, nous avons interrogé trois directrices d'ONG de FPCI à ce sujet. Les réponses figurent dans un chapitre ultérieur.

Cette section a mis en lumière l'existence de multiples dimensions identitaires liées, par exemple, aux religions, courants religieux et cultures recensés au sein de ce groupe hétérogène que nous avons choisi ici de nommer « PCI ». En outre, selon Amara et Schnell, « Individuals may constitute their identities by categorising reference groups, feeling different degrees of identification with some of these reference groups »⁴⁶. Dès lors, bien que les paragraphes précédents se soient attardés un moment sur l'existence de ces différentes dimensions identitaires, rappelons que cette recherche adopte une vision agrégée, centrée sur les associations féministes de Palestiniennes citoyennes d'Israël, et non une approche individuelle de la problématique. C'est pourquoi dans ce travail figureront plus fréquemment les expressions

⁴¹GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.130.

⁴²BENDELAC, Jacques, *op.cit.*, p.13.

⁴³GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.130.

⁴⁴AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, « Identity Repertoires among Arabs in Israel », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 30, n°1, 2004, pp.175-193.

⁴⁵THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*

⁴⁶AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, *op.cit.*, p.181.

« groupes de référence » ou « identités collectives » qu' « identités individuelles », car ces dernières divergent d'un individu à l'autre.

En outre, nous avons aussi observé que le choix des mots pour définir ce groupe particulier de la population d'Israël varie en fonction des auteurs ou interlocuteurs ainsi qu'à travers le temps. De plus, il peut dissimuler une signification idéologique hautement politique. Par ailleurs, comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce mémoire, nous avons choisi le concept d'intersectionnalité pour analyser ces organisations. Bien que la section théorique se charge plus tard d'étayer cette approche, il est déjà possible d'affirmer que, comme l'on fait Caron, Damant et Flynn dans leur étude des réfugiées palestiniennes, cette approche implique de situer l'expérience des femmes au centre de cette recherche « dans leur contexte social, économique, politique et historique »⁴⁷. De plus, comme le précise Marteu, « the history of women's structures among the Palestinian minority in Israel is interconnected with the process of identity affirmation and the improvement of political participation in the Israeli system that has characterized Arab citizens since the mid-1970s »⁴⁸. Par conséquent, il nous paraît opportun pour comprendre les associations de femmes que nous étudions ici, de s'intéresser dans un premier temps à l'histoire des PCI.

1.2. Bref historique des Palestiniens citoyens d'Israël : de 1948 à nos jours, entre processus d'israélisation et de palestination

Cette section nous permettra de résumer les grandes périodes de l'histoire de cette communauté depuis 1948 à nos jours et d'en dégager les grandes tendances et évolutions qui en découlèrent en matière de groupes de référence des Palestiniens d'Israël. Notons que nous ne passerons que très brièvement en revue certains des événements marquants de l'histoire, sans que ce résumé ne puisse constituer une liste exhaustive des épisodes de cette période.

Comme l'ont écrit Bensimon et Errera, au 20^{ème} siècle, les marquages et clivages ethniques et culturels des communautés arabes d'Israël « connaissent des mutations »⁴⁹. De nombreux auteurs se sont penchés sur l'histoire des Palestiniens en Israël depuis la proclamation de l'État israélien. Rekhess décompose l'évolution de la minorité arabe israélienne de 1948 à nos jours en quatre stades. Premièrement, la période s'étalant de 1948 à 1967 qu'il nomme « accommodation » ; deuxièmement, les années 1967 à 1993 qu'il appelle

⁴⁷CARON, Roxane, DAMANT, Dominique, & FLYNN, Catherine, « Des récits de réfugiées palestiniennes à travers la grille de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol.30, n°1, 2017, p.185.

⁴⁸MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.187.

⁴⁹BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *Israéliens : Des juifs et des arabes*, Bruxelles, Complexe, 1989, 538 p., p.490.

« palestinization » ; troisièmement, les sept ans qui séparent 1993 au début du 21^{ème} siècle qu'il associe à l'expression « localization » ; et quatrièmement, les années 2000 à 2014 (année de parution de son article) qu'il nomme « reconstruction »⁵⁰. Amara et Schnell, quant à eux, ajoutent une période intermédiaire de six années entre 1967 et 1973⁵¹.

1948 – 1967 : de la Nakba à la guerre des Six Jours

La première période débuta en 1948, lors de la guerre d'indépendance d'Israël, ce que les Palestiniens de Palestine et Palestiniens d'Israël nomment la « Nakba »⁵². Comme le décrit Burg, entre 1947 et 1949, « the majority became a minority and an indigenous society became a stranger in its own country, as villages were destroyed, communities erased, and individuals displaced forever »⁵³. En effet, environ 90 pourcent des Palestiniens vivant sur le territoire du nouvel État d'Israël furent chassés sous la pression psychologique ou la menace militaire⁵⁴. Dans son livre, Kimmerling qualifie cette époque de « partial ethnic cleaning »⁵⁵. Un phénomène qui fut central, selon Masalha, pour la construction de l'histoire sociale et de l'identité collective de la société palestinienne actuelle⁵⁶. Selon Bensimon et Errera, la première adaptation psychologique que cette communauté dû entreprendre fut de « s'appréhender comme une minorité dans un pays dans lequel ils étaient, avant 1948, majoritaires »⁵⁷. Par ailleurs, « totalement coupés de la diaspora palestinienne »⁵⁸, ils furent soumis à un gouvernement militaire jusqu'en 1966⁵⁹. Dès lors, la majeure partie de leurs revendications se rapportaient au sujet des inégalités avec le peuple juif d'Israël⁶⁰. Cette période que Rekhess qualifie d'« accommodation » fut donc caractérisée par un élément palestinien extrêmement faible dans l'identité collective de cette communauté, en raison de la défaite des Palestiniens lors de la guerre de 1948, du « lack of political and cultural leadership, and the disconnection

⁵⁰REKHESS, Elie, « The Arab Minority in Israel: Reconsidering the '1948 Paradigm' », *Israel studies*, vol.19, n°2, 2014, p.188.

⁵¹AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, *op.cit.*, p.180.

⁵²NEVEL, Donna, « Facing the nakba ». *Radical Teacher: A Socialist, Feminist, and Anti-Racist Journal on the Theory and Practice of Teaching*, vol. 109, n°109, 2017, p.1.

⁵³BURG, Avraham, « The Way Forward: Full Citizenship for Israel's Palestinian Minority », *Journal of Palestine Studies*, vol. 44, n°4, 2015, p.52.

⁵⁴MASALHA, Nur, *The Palestine Nakba: Decolonising history, narrating the subaltern, reclaiming memory*, Londres, Zed Books, 2012, 296 p., pp.1-2.

⁵⁵KIMMERLING, Baruch, *Politicide: Ariel Sharon's War against the Palestinians*, Londres & New York, Verso, 2003, 240 p., pp.214-215.

⁵⁶MASALHA, Nur, *op. cit.*, p.1.

⁵⁷BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *op.cit.*, p.312.

⁵⁸GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.138.

⁵⁹REKHESS, Elie, *op.cit.*, p.188.

⁶⁰GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.138.

of contact with the remnants of the Palestinian people »⁶¹. Parallèlement à ce phénomène, certains auteurs parlent de processus d'israélisation pour cette part de la population, qui tente de s'adapter à son nouveau statut de minorité en Israël⁶².

1967 - 1973 : la rencontre entre Arabes israéliens et Palestiniens des Territoires

En 1967, la Guerre des Six Jours et l'annexion par Israël, notamment d'une partie des territoires palestiniens situés en Cisjordanie, à Jérusalem Est et à Gaza, provoquèrent les retrouvailles entre les Palestiniens de ces territoires et les Palestiniens d'Israël. Dans un premier temps, la rencontre ne fut pas facile. Les différences culturelles entre ces Palestiniens d'Israël de seconde génération qui avait vécu au rythme « d'une société moderne très avancée et très sophistiquée sur de nombreux plans »⁶³ et les Palestiniens des Territoires qui avaient entretenu une culture conservatrice étaient marquées. En outre, comme le souligne Burg, les PCI furent face à un dilemme : « How was it possible to remain a loyal Palestinian without giving up Israeli citizenship or being perceived as a traitor in the eyes of one side or the other ? »⁶⁴ Néanmoins, dans les années 1970, les idées nationalistes palestiniennes s'enracinèrent peu à peu « dans la conscience arabe israélienne »⁶⁵, ce que de nombreux auteurs, tels que Greilsammer, qualifient de « « palestinisation » des Arabes israéliens »⁶⁶.

1973 - 1993 : renforcement du processus de « palestinisation » des Arabes israéliens

L'affaiblissement de l'« arabisme » à la suite de la mort de Gamal Abdel Nasser en 1970 fait partie des éléments qui affaiblirent le sentiment « arabe » de cette communauté tandis que la première intifada, qui fut déclenchée dans les territoires occupés en 1987, renforça l'élément palestinien au sein de l'identité collective de ce groupe. En effet, « la révolte spontanée de la génération palestinienne née sous l'occupation israélienne »⁶⁷ et que l'ensemble des organisations politiques palestiniennes rejoignirent fut le « détonateur d'une nouvelle conscience politique »⁶⁸ des PCI. Alors que « la violence des affrontements entre les Palestiniens et l'armée israélienne [...] émeut l'opinion publique israélienne et internationale »⁶⁹, les PCI décident de manifester leur solidarité à l'égard des Palestiniens. De

⁶¹AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, *op.cit.*, p.180.

⁶²*Ibid.*

⁶³GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.138.

⁶⁴BURG, Avraham, *op.cit.*, p.52.

⁶⁵BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *op.cit.*, p.446.

⁶⁶GREILSAMMER, Ilan, *op.cit.*, p.139.

⁶⁷BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *op.cit.*, p.485.

⁶⁸*Ibid.*, p.487.

⁶⁹BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *op.cit.*, p.487.

plus en plus, « les Arabes israéliens s’appréhendent comme des ‘Palestiniens d’Israël’ ou encore des ‘Palestiniens israéliens’ réconciliant ainsi leur propre pays et leur peuple »⁷⁰. Un sentiment qui fut étayé par la proclamation de la création d’un État palestinien en 1988 par Yasser Arafat, alors Président de l’Organisation de libération de la Palestine (OLP)⁷¹.

1993 - 2000 : détermination de la lutte nationale des PCI

Les accords d’Oslo signés en 1993 entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin, le chef d’État israélien, ne firent aucune référence aux PCI. Dans ce contexte, auquel s’ajouta le fait qu’une montée de la droite au sein de la politique israélienne provoqua la création de nouvelles lois anti-arabes, certains intellectuels PCI commencèrent à se concentrer « on their own status within Israel and to direct their resources inward in a process that was named ‘the localization of the national struggle’ of the Arab citizens of Israel »⁷². Selon Rekhess, « This orientation included the following elements: reconceptualization of the status of Arabs in Israel as an indigenous national minority with collective rights; cultivation of the historical memory of the Nakba as a foundational event for the national essence, not only of the Palestinians in the dispersion, but also for the national awareness of Arabs living in Israel; and posing the demand to permit the return to their villages by Arab citizens of Israel who remained within the borders of the State of Israel after 1948 when their villages were destroyed (known as ‘internal refugees’ or ‘refugees in their homeland’) »⁷³. Des revendications de la société civile palestinienne israélienne que Shany Payes résuma dans son ouvrage comme des « growing demands for the protection of human rights and recognition of Palestinians in Israel as a national minority »⁷⁴.

2000 – aujourd’hui : des années post Seconde Intifada à la Loi sur l’État-nation du peuple juif de 2018

Depuis 2000, les processus séparant la communauté des PCI de celle des Juifs d’Israël se sont intensifiés. Le nouveau soulèvement des Palestiniens des territoires occupés en septembre 2000, connu sous le nom de Seconde Intifada, compta également des PCI parmi ses victimes lorsque 13 d’entre eux, qui manifestaient leur soutien aux Palestiniens, périrent en octobre de la même année, tués par des policiers israéliens. Cet événement survient à la suite de la visite d’Ariel Sharon, alors chef de l’opposition israélienne, sur le Mont du Temple de Jérusalem, appelé aussi Esplanade des Mosquées, peu après l’échec du Sommet de Camp David

⁷⁰BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *op.cit.*, p.488.

⁷¹AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, *op.cit.*, p.180.

⁷²REKHESS, Elie, *op.cit.*, p.189.

⁷³*Ibid.*

⁷⁴PAYES, Shany, *Palestinian NGOs in Israel: The politics of civil society*, Londres, Tauris Academic Studies, 2005, 352 p., p.47.

Il pour la paix. Ce lieu étant considéré comme saint par les musulmans comme par les Juifs, cet acte fut ressenti par les Palestiniens comme une provocation de la part d'Israël. Selon Burg, à partir de cette période, Israël connaît une diminution significative des espaces partagés entre ces deux communautés tandis que la ségrégation et les discriminations auxquelles les PCI doivent faire face s'accroissent et que les partenariats politiques entre Juifs et PCI se font rares⁷⁵. Rekhess définit cette période de « reconstruction of the national identity »⁷⁶ parmi les PCI qui pour la première fois, coopèrent dans la réalisation d'un programme national israélien unifié à travers la publication entre 2006 et 2007 des trois « Future Vision Documents ». Ces documents décrivent le « viewpoint of Arab intellectual and political elites in Israel regarding their future status and the desired nature of the State of Israel »⁷⁷. Néanmoins, alors que les PCI rassemblent leurs efforts et s'impliquent de manière croissante dans des projections d'avenir, la « Loi sur l'État-nation du peuple juif » adoptée en 2018 tend à les exclure un peu plus de la scène politique, comme de la vie sociale. En effet, Jabareen qualifie cette loi de dangereuse pour le statut et les droits des PCI⁷⁸. Israël ne disposant pas de Constitution, cette loi fondamentale a une valeur constitutionnelle. Au sein de celle-ci, l'accroissement des discriminations à l'égard des PCI peut être perçu au niveau symbolique (avec la définition d'Israël comme de l'État-nation du peuple juif), mais aussi à travers le statut légal des PCI. Notamment, en écrivant que les Juifs sont les seuls à disposer du droit à l'autodétermination et en faisant de l'hébreu, l'unique langue officielle du pays⁷⁹. À ce sujet, le Premier ministre Benjamin Netanyahu affirmait le dimanche 10 mars 2019 : « Israël n'est pas l'État de tous ses citoyens. [...] Israël est l'État-nation du peuple juif - et uniquement du peuple juif »⁸⁰.

En conclusion, ces différentes périodes de l'histoire reflètent une politisation croissante des PCI, qui s'identifient de plus en plus comme des Palestiniens. Cela engendre selon Marteu le développement d'organisations de PCI. Ainsi, il nomme la période qualifiée plus haut de palestinsation des « Arabes » d'Israël d' « establishment », puis d' « expansion and consolidation »⁸¹ des associations de PCI. Tandis que les années suivantes, qui correspondent à la détermination d'une lutte nationale des PCI, sont liées à une étape de « both success and

⁷⁵BURG, Avraham, *op.cit.*, p.49.

⁷⁶REKHESS, Elie, *op.cit.*, p.190.

⁷⁷*Ibid.*

⁷⁸JABAREEN, Youssef, « The Nation-State Law and Jewish Supremacy », *Palestine - Israel Journal of Politics, Economics, and Culture*, vol.23, n°4, 2018, p.16.

⁷⁹*Ibid.*, pp.16-17.

⁸⁰LE VIF, « Netanyahu affirme qu'Israël n'est 'pas l'Etat de tous ses citoyens' », 10 mars 2019, <https://www.levif.be/actualite/international/netanyahu-affirme-qu-israel-n-est-pas-l-etat-de-tous-ses-citoyens/article-normal-1103995.html>, (page consultée le 15 mars 2019).

⁸¹MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.189.

communalization »⁸² de ces organisations. En ce qui concerne le développement d'organisations de FPCI, le premier parti politique représentant les intérêts des PCI, le Parti communiste israélien, encourage dès les années 1980' l'activisme des femmes⁸³. Cela mena au début des années 1990' « to the creation of the two biggest Arab women's organizations in the country : Al-Tufula [...] and Women Against Violence »⁸⁴. En outre, les années 1990 furent caractérisées par le début d'un processus de séparation entre les organisations de femmes juives et arabes. Alors que jusqu'à présent certaines FPCI travaillaient pour des « left-oriented Jewish groups that struggle for peace and women's rights »⁸⁵, on observe de plus en plus un processus d'autonomisation des organisations de FPCI. Un constat qui s'intensifie avec la seconde Intifada à mesure que le choc entre les communautés d'Israël s'accroît. Dans ce contexte, en 1999 par exemple est créée l'organisation Kayan, par des femmes qui jusqu'alors travaillaient aux côtés de Juives⁸⁶.

1.3. Aperçu de la répartition géographique des PCI

Pour comprendre qui sont les FPCI et où se déroulent leurs luttes, il serait aussi important de pouvoir situer la minorité palestinienne sur le territoire israélien. Tout d'abord, on retrouve au nord du pays, 45 % d'entre eux en Galilée et 20 % dans la région dite du « Triangle », au sud-est de la ville d'Haïfa. On observe aussi 10 % de PCI au sud, dans la région désertique du Néguev, principalement des Bédouins. Ces trois zones sont des régions rurales. En effet, selon Bendelac, « c'est la ruralité qui semble encore caractériser les localités à majorité arabe [...] le résultat d'une politique foncière qui ne permet pas une juste répartition des terres entre Juifs et Arabes d'Israël »⁸⁷. Finalement, les 25 % restant vivent dans ce qui est appelé « villes mixtes », « où cohabitent Arabes et Juifs, disséminés à travers tout le pays, dont essentiellement Jérusalem »⁸⁸, mais également à Haïfa, Tel Aviv-Jaffa, Ramla, Lod, Acre, Nazareth-Illit, Maalot-Tarshiba et Névé-Shalom⁸⁹. Notons que dans ce type de villes, « les Arabes habitent dans des quartiers séparés des Juifs et les contacts entre les deux communautés sont réduits au minimum »⁹⁰. Cette répartition se reflète sur les organisations de FPCI dont les

⁸²MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.189.

⁸³*Ibid.*, p.190.

⁸⁴*Ibid.*, p.191.

⁸⁵*Ibid.*, p.202.

⁸⁶*Ibid.*, p.203.

⁸⁷BENDELAC, Jacques, *op.cit.*, p.125.

⁸⁸*Ibid.*

⁸⁹*Ibid.*, p.132.

⁹⁰BENDELAC, Jacques, *op.cit.*, p.132.

sièges sont le plus souvent « based in the north (Galilee and Haifa), with only a few developing in the Negev and in the Central Triangle over the past ten years »⁹¹.

1.4. Les PCI, victimes de discriminations multiniveaux

Apprendre à connaître les femmes PCI passe également par l'observation des discriminations vécues par les PCI, qui possèdent une position particulière : un statut « qui en fait des Israéliens par citoyenneté, mais des Arabes palestiniens par nationalité »⁹². Jabareen identifie deux types de discriminations auxquelles les PCI font face : « Une discrimination officielle dans le droit »⁹³ et « une discrimination socio-économique dans les faits »⁹⁴.

Le premier type de discrimination, qu'il qualifie également de « discrimination normative »⁹⁵, concerne les dispositions inscrites dans la loi « qui affirment explicitement l'inégalité entre Juifs et Arabes et l'institutionnalisent »⁹⁶. Il arrive que ces discriminations aient une dimension symbolique. Par exemple, « while Arabs were offered full citizenship, they were simultaneously excluded from the formal definition of Israel's national collective as the state of the Jewish people »⁹⁷. Des dispositions juridiques discriminantes qui se sont vues renforcées avec la Loi sur l'État-nation du peuple juif de 2018. Une loi qualifiée par Raphaël Porteilla de « loi d'apartheid en ce qu'elle 'constitutionnalise' la séparation entre Juifs et non-Juifs »⁹⁸. Pour citer un exemple supplémentaire aux deux décrits dans la section précédente, nous pourrions parler du fait que selon la loi israélienne « tout Juif de par le monde peut obtenir la citoyenneté israélienne, alors que les Palestiniens qui sont devenus des réfugiés après la fondation de l'État se voient refuser ce même droit »⁹⁹. Un droit revendiqué par bon nombre d'ONG de PCI sous le nom de « right of return »¹⁰⁰, qui concerne à la fois les réfugiés palestiniens vivant en dehors des frontières israéliennes et les déplacés internes, définis par l'Association Belgo-Palestinienne comme « les Palestiniens déplacés et dépossédés de leurs maisons et de leurs terres »¹⁰¹ qui vivent toujours au sein des frontières israéliennes.

⁹¹MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.190.

⁹²JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.47.

⁹³*Ibid.*, p.49.

⁹⁴*Ibid.*, p.51.

⁹⁵*Ibid.*

⁹⁶*Ibid.*, p.49.

⁹⁷REKHESS, Elie, *op.cit.*, p.188.

⁹⁸PORTEILLA, Raphaël, « Parler de la Palestine : quel cadre d'analyse en 2018 ? », *Recherches internationales*, n° 113, Janvier-mars 2019, p.9.

⁹⁹JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.50.

¹⁰⁰REKHESS, Elie, *op.cit.*, p.200.

¹⁰¹ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE, « Qui sont les réfugiés de l'intérieur ou les déplacés internes ? », 2009, <http://www.association-belgo-palestinienne.be/qui-sont-les-refugies-de-linterieur-ou-les-deplacés-internes/>, (page consultée le 31/05/2019).

En ce qui concerne les discriminations socio-économiques, « elles découlent des conditions de vie concrètes de la population arabe palestinienne et des discriminations juridiques auxquelles elle est confrontée »¹⁰². D'une part, on constate une inégalité de répartition des investissements publics. Un phénomène qui « a creusé un gigantesque fossé entre Juifs et Arabes dans presque tous les domaines : échelle des revenus, chômage, taux de pauvreté, développement des infrastructures, protection de l'environnement, logement, espérance de vie, mortalité infantile, échec scolaire, taux d'incarcération, etc. »¹⁰³ D'autre part, cette minorité fait face à une violence structurelle « which includes policing, racism, and discrimination »¹⁰⁴. Ils sont ainsi la proie « à l'expression de préjugés voire d'agressivité »¹⁰⁵.

Dans ce contexte, Oded Haklai désigne l'activisme au sein de la minorité des PCI comment s'inscrivant dans un phénomène d'« ethnic civil society activism », qu'il définit comme la « mobilization that seeks to empower an ethnic community and challenges the institutional order »¹⁰⁶. En effet, l'État israélien ne reconnaît aujourd'hui pas de statut à la minorité arabe sur son territoire et la situation difficile dans laquelle ils vivent est en réalité « rarement reconnue dans la vie publique israélienne ou dans les débats autour d'une future constitution de l'État d'Israël »¹⁰⁷. En outre, comme nous le verrons dans l'analyse de notre cas d'étude, bien que l'émergence des associations de PCI « was facilitated by changes in state structure and state-society relations, which have [...] opened up space for minority associational activism »¹⁰⁸, « the State discriminates against PNGOs in Israel in comparison with their Jewish counterparts »¹⁰⁹. Des propos écrits par Payes en 2005, mais qui nous furent confirmés par les trois directrices d'ONG de FPCI que nous avons interviewées en mai 2019.

2. Des femmes israéliennes

Comprendre les FPCI passe également par une compréhension de la situation générale (toutes ethnies et croyances confondues) des femmes en Israël. Cette section nous donnera un aperçu des inégalités auxquelles ces dernières doivent faire face.

¹⁰²JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.49.

¹⁰³*Ibid.*, p.51.

¹⁰⁴SA'AR, Amalia, & YAHIA-YOUNIS, Taghreed, « Masculinity in Crisis: The Case of Palestinians in Israel », *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol.35, n°3, 2008, p.305.

¹⁰⁵JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.51.

¹⁰⁶HAKLAI, Oded, « State Mutability and Ethnic Civil Society: The Palestinian Arab Minority in Israel », *Ethnic and Racial Studies*, vol.32, n°5, 2009, p.864.

¹⁰⁷JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, *op.cit.*, p.49.

¹⁰⁸HAKLAI, Oded, *op.cit.*, p.865.

¹⁰⁹PAYES, Shany, *op.cit.*, p.47.

Bien que la période des années 1990' et des Accords d'Oslo a vu un certain nombre de lois votées en faveur des femmes, « notamment pour l'égalité dans l'emploi et dans l'armée, et contre le harcèlement sexuel »¹¹⁰, « les inégalités entre hommes et femmes demeurent importantes en Israël »¹¹¹.

Premièrement, au niveau social, comme la députée israélienne Aida Touma-Suleiman le soulignait en février dernier, « with church¹¹² and state deeply intertwined in Israel, battles pertaining to women's rights here invariably involve the religious establishment »¹¹³. En effet, l'État a maintenu « la juridiction religieuse sur le droit de la famille »¹¹⁴. Différentes thématiques, telles que le mariage et le divorce, imposent aux femmes d'avoir recours à des tribunaux religieux majoritairement (voir exclusivement) constitués d'hommes. Un régime patriarcal, c'est-à-dire, « une organisation familiale donnant autorité exclusivement aux membres de sexe masculin »¹¹⁵, dont l'intensité varie en fonction du groupe religieux auquel appartient la femme. Par ailleurs, « l'écart global de rémunération pour un temps plein est de 22 %, faisant d'Israël le quatrième pays le plus inégalitaire de l'OCDE dans ce domaine »¹¹⁶. Aussi, Raim constate depuis 2003 un démantèlement de l'État social en Israël, qui consacre un budget important à la défense et à la colonisation tandis que « le budget social est réduit de façon draconienne »¹¹⁷. Une situation qui touche les femmes de trois façons. Pour commencer, « par la détérioration du système de garderies qui permettait aux mères de travailler, au moins à temps partiel [...]. Ensuite par la réduction des allocations familiales, notamment pour les mères célibataires, qui complétaient les salaires des temps partiels [...]. Enfin par la suppression d'emplois publics de qualité »¹¹⁸.

Deuxièmement, en novembre 2015, l'Israel Women's Network (IWN) pointait du doigt, lors de la 60^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, l'ampleur du phénomène de la violence à l'égard des femmes. Selon les porte-parole de ce réseau, il s'agirait du

¹¹⁰RAIM, Laura, « L'émancipation contrariée des Israéliennes », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/11/RAIM/58057>, (page consultée le 23 juin 2019).

¹¹¹*Ibid.*

¹¹²Le mot « church » est ici à comprendre au sens large, comme l'ensemble des institutions religieuses.

¹¹³MALTZ, Judy, « A Feminist and a Communist, this Arab Lawmaker is Fighting for Palestinians and Jewish Women », *Haaretz*, 12 février 2019, <https://www.haaretz.com/israel-news/elections/.premium-a-feminist-and-a-communist-this-arab-lawmaker-is-fighting-for-palestinians-and-jewish-women-1.6932283>, (page consultée le 1er mars 2019).

¹¹⁴RAIM, Laura, *op.cit.*

¹¹⁵LAKEHAL, Mokhtar (Dir.), *Dictionnaire de science politique*, 4ème ed., Paris, L'Harmattan, 2009, 432 p., p.297.

¹¹⁶*Ibid.*

¹¹⁷*Ibid.*

¹¹⁸LAKEHAL, Mokhtar (Dir.), *op.cit.*, p.297.

« principal problème auquel les femmes d’Israël et du monde entier se heurtent à l’heure actuelle »¹¹⁹. L’IWN se définit comme une « organisation de la société civile indépendante et apolitique qui œuvre en faveur [...] [d’] une société dans laquelle toutes les femmes [d’Israël], indépendamment de leur race, religion ou origine ethnique, jouissent des mêmes droits que les hommes et du statut qu’elles méritent en tant qu’êtres humains »¹²⁰. Dès lors, cette organisation mettait d’une part l’accent sur le problème de la violence domestique et des féminicides conjugaux en Israël, en portant l’attention sur l’amplification de ce phénomène, particulièrement lors des périodes « d’escalade » du conflit où « les cas de violence domestique augmentent de façon spectaculaire »¹²¹. Ce réseau estimait en 2015 à 200 000, « le nombre de femmes et filles victimes de violence domestique »¹²², toutes communautés confondues. Un chiffre selon les représentantes de IWN éloigné de la réalité « car un grand nombre de femmes ne dénoncent pas les violences qu’elles subissent »¹²³. D’autre part, le réseau accusait une « institutionnalisation des mauvais traitements à l’égard des femmes en Israël et [...] une mentalité qui permet au harcèlement sexuel de faire partie de la société israélienne »¹²⁴. En effet, selon l’IWN, « les personnes censées protéger les femmes israéliennes sont celles qui les maltraitent »¹²⁵. Un phénomène qui peut s’illustrer par des accusations de harcèlement sexuel à l’encontre de chefs de police du pays¹²⁶. L’organisation déclarait aussi :

La façon dont les femmes sont traitées dans les différents secteurs de la société (au travail, au sein du Gouvernement, dans les médias) montre clairement que les femmes sont considérées comme des êtres inférieurs. [...] L’inégalité de la représentation des femmes au sein du Gouvernement, leur absence à des postes de direction, leur hypersexualisation dans les médias sont autant de facteurs qui contribuent au climat sexiste général, aux mauvais traitements et à la violence, et qui ont mis un temps interminable à s’atténuer¹²⁷.

Nous l’avons vu, les luttes auxquelles les Israéliennes doivent faire face ne sont pas nécessairement centrées sur le conflit israélo-palestinien, mais relèvent de problématiques issues de leur vie quotidienne. Néanmoins, ce contexte conflictuel impacte directement et indirectement leur situation. Ainsi, nous avons notamment fait émerger différentes

¹¹⁹CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES, *Déclaration présentée par Israel Women’s Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*, 17 novembre 2015, 4 p., p.2.

¹²⁰*Ibid.*

¹²¹*Ibid.*

¹²²*Ibid.*

¹²³*Ibid.*

¹²⁴*Ibid.*, p.3.

¹²⁵*Ibid.*

¹²⁶*Ibid.*

¹²⁷CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES, *op.cit.*, p.3.

conséquences du conflit, qui touchent les femmes israéliennes. Par exemple, en ce qui concerne les priorités de l'État en matière d'investissement et l'intensification du phénomène de violence à l'égard des femmes en période d'escalade du conflit israélo-palestinien. Notons également que, comme le soulignent Arnd-Linder et Harel-Shalev « the experiences of women from various groups in this asymmetrical conflict [...] would be very different from one another »¹²⁸, les différents groupes de femmes en Israël « experienced the same intractable conflict (Palestinian – Israeli conflict) from a variety of social and geopolitical positions »¹²⁹.

Ce chapitre a mis en exergue les caractéristiques des FPCI, positionnées au croisement, à l'intersection de plusieurs sources d'inégalités. Un constat qu'il est possible d'un point de vue théorique de lier à une situation d'intersectionnalité. C'est pourquoi la première partie de la section suivante sera consacrée à ce concept.

¹²⁸ ARND-LINDER, Sarah, HAREL-SHALEV, Ayelet, & DAPHNA-TEKOA, Shir, *op.cit.*, p.77.

¹²⁹ *Ibid.*, p.82.

Chapitre 3 : cadre théorique

Alors que le chapitre précédent était nécessaire pour comprendre qui sont les FPCI, le concept d'intersectionnalité, permettra par la suite d'analyser les trois organisations de FPCI retenues afin de mieux percevoir l'influence de la position de ces femmes au croisement de plusieurs sources de discrimination, sur les luttes menées par les militantes issues de cette communauté. Pour avoir les outils nécessaires permettant de répondre à la seconde partie de la question de recherche de ce mémoire, qui s'attarde cette fois-ci sur les stratégies mises en place par les ONG de FPCI pour se faire entendre, une section sur les stratégies propres aux organisations portant des causes intersectionnelles sera développée. Enfin, une partie sera consacrée aux répertoires d'action collective, une matière qui permettra également d'analyser les moyens d'action des trois ONG de FPCI étudiées.

1. L'intersectionnalité

1.1. Genèse du concept

Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Selon Cho, Crenshaw et McCall, ce mot fait référence à un terme heuristique qui s'intéresse aux dynamiques découlant des différences et aux solidarités basées sur des similitudes « in the context of antidiscrimination and social movement politics »¹³⁰. En outre, comme l'écrivent Fassa, Lépinard et Escoda, il n'existe pas de consensus autour du terme « intersectionnalité » qui « fait débat des deux côtés de l'Atlantique »¹³¹. Néanmoins, l'hypothèse générale la plus communément admise concernant ce concept est que « les différentes oppressions sociales ne s'additionnent pas, mais s'entrecroisent, s'articulent, s'imbriquent de manière complexe et dynamique »¹³². L'intersectionnalité se distingue alors d'une situation de multiples discriminations se déroulant au même moment¹³³ et souligne l'expérience sociale spécifique vécue par un individu positionné à l'intersection d'au moins deux axes de domination »¹³⁴.

Par ailleurs, ce concept est né aux États-Unis et a été pour la première fois défini en 1989 par la féministe américaine Kimberlé Crenshaw, dans son article *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*. Ainsi, l'auteure y développe une critique du « Black

¹³⁰CHO, Sumi, CRENSHAW, Kimberlé Williams, & MCCALL, Leslie, « Toward a Field of Intersectionality Studies: Theory, Applications, and Praxis », *Signs*, vol.38, n°4, 2013, p.787.

¹³¹I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *op.cit.*, p.9.

¹³²*Ibid.*, p.13.

¹³³FRANKEN, Martha et al. (Eds.), *A book Series by ATHENA: Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, Stockholm & Utrecht : Centrum för genusstudier & Athena, 2009, 158 p., p.33.

¹³⁴LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.149.

féminisme » et de sa « tendency to treat race and gender as mutually exclusive categories of experience and analysis »¹³⁵. En d'autres mots, Crenshaw met en évidence l'importance d'adopter une approche multiaxiale des femmes noires américaines, contrairement aux « conceptions dominantes de la discrimination »¹³⁶ en vigueur dans les politiques publiques, pour éviter qu'elles, qui se situent à l'intersection de ces catégories, ne soient discriminées. Il souligne aussi la nécessité de repérer et de prendre en compte les points d'intersection du racisme et du patriarcat¹³⁷.

Dès lors, il est selon elle nécessaire au niveau politique et académique de repenser la manière dont les politiques antiracistes et la théorie féministe sont structurées, de manière à intégrer concrètement l'expérience de ces femmes situées à l'intersection de ces deux axes catégoriels : la race et le genre. En effet, selon elle : « The intersectional experience is greater than the sum of racism and sexism, any analysis that does not take intersectionality into account cannot sufficiently address the particular manner in which Black women are subordinated »¹³⁸.

Ce qui signifie que « les relations sociales sont imbriquées plutôt que superposées ou additionnées »¹³⁹ et que cette imbrication est la cause de l'apparition d'inégalités spécifiques touchant les individus positionnés à cette intersection.

Notons qu'alors que Crenshaw a qualifié l'intersectionnalité « d'outil analytique »¹⁴⁰, d'autres auteurs préfèrent l'associer à une théorie de la discrimination. C'est le cas de Collins qui base son étude des femmes noires américaines sur les différentes formes d'oppression. Par oppression, elle entend « any unjust situation where, systematically and over a long period of time, one group denies another group access to the resources of society »¹⁴¹. Cette auteure identifie différentes formes d'oppression telles que la race, la classe, le genre, la sexualité, la nation, l'âge et l'ethnie¹⁴² et souligne également d'autres marqueurs de différences dans une société tels que la religion ou la citoyenneté¹⁴³. Selon Collins, l'expérience d'un individu doit

¹³⁵CRENSHAW, Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol.1989, Iss.1, Art. 8, *sin dato*, p.139.

¹³⁶*Ibid.*, p. 140.

¹³⁷CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, « Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, vol.2, 2005, p.51.

¹³⁸*Ibid.*

¹³⁹LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.149.

¹⁴⁰CRENSHAW, Kimberlé, « Les voyages de l'intersectionnalité », p.48, dans I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *op.cit.*

¹⁴¹COLLINS, Patricia Hill (2000), *op.cit.*, p.4.

¹⁴²*Ibid.*

¹⁴³*Ibid.*, p.23.

être analysée au regard des oppressions variées auxquelles il doit faire face, car les différentes dimensions sont interdépendantes¹⁴⁴. En outre, ces oppressions précédemment énoncées sont situées dans des systèmes d'oppression tels que le racisme¹⁴⁵, le néocolonialisme¹⁴⁶, le capitalisme¹⁴⁷, le patriarcat¹⁴⁸ et l'hétérosexisme¹⁴⁹. Appliquées au groupe de femmes au centre de cette recherche et au regard du chapitre précédent, les deux formes d'oppression les plus communément identifiées par les différents auteurs et organisations de FPCI sont le racisme de la société et de l'État israélien à l'égard de la minorité palestinienne du pays ainsi que le patriarcat qui touche l'ensemble des femmes en Israël.

1.2. Intersectionnalité structurelle versus intersectionnalité politique

Crenshaw distingue l'intersectionnalité structurelle de l'intersectionnalité politique¹⁵⁰. D'une part, l'intersectionnalité structurelle concerne l'influence de la position intersectionnelle de femmes sur leur vécu et leur expérience. En analysant l'expérience vécue par les femmes noires américaines, elle souligne l'existence de trois principaux axes de différenciation : le genre, la race et la classe¹⁵¹ et met en évidence la fréquente association de la vie de ces femmes avec une situation économique précaire. Elle résume les liens existants entre ces trois axes en écrivant :

La race et le genre sont parmi les tout premiers facteurs responsables de cette distribution particulière des ressources sociales qui aboutit aux différences de classe observables. Et dès qu'elles [les femmes] se trouvent réunies dans une classe sociale défavorisée, les structures de race et de genre déterminent la manière singulière, par rapport aux autres groupes, dont les femmes de couleur vivent la pauvreté¹⁵².

Crenshaw fait ensuite émerger dans son exemple deux autres obstacles structurels : « le statut des femmes immigrées »¹⁵³ et « la barrière de la langue »¹⁵⁴, qui peuvent être dans certains contextes, la source de nouvelles discriminations. Dès lors, les expériences de ces femmes, caractérisées par une convergence des systèmes, « réclament des stratégies d'intervention tenant compte de leurs intersections »¹⁵⁵.

¹⁴⁴COLLINS, Patricia Hill (2000), *op.cit.*, p.4.

¹⁴⁵*Ibid.*, p.236.

¹⁴⁶*Ibid.*

¹⁴⁷*Ibid.*, p.52.

¹⁴⁸*Ibid.*

¹⁴⁹*Ibid.*, p.8.

¹⁵⁰CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, *op.cit.*

¹⁵¹*Ibid.*, p.56

¹⁵²*Ibid.*

¹⁵³*Ibid.*, p.57.

¹⁵⁴*Ibid.*, p.58.

¹⁵⁵CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, *op.cit.*, p.56.

D'autre part, l'intersectionnalité politique fait référence à la « marginalisation » des questions propres aux groupes intersectionnels dans les politiques publiques¹⁵⁶. Celle-ci peut être recherchée ou involontaire, alors souvent produite « par des stratégies rhétoriques et politiques qui ne remettent pas simultanément en cause les hiérarchies de race et de genre »¹⁵⁷. De plus, cette intersectionnalité « résulte de la combinaison de différents facteurs : l'existence de modes d'organisation mutuellement exclusifs, des conceptions de l'identité propices à l'exclusion et, souvent, les 'visées politiques contradictoires' des groupes sociaux subordonnés »¹⁵⁸.

Cette distinction sera utilisée pour répondre aux deux parties de la question de recherche de ce mémoire. Premièrement, la notion d'intersectionnalité structurelle permettra de comprendre l'influence de la position intersectionnelle des FPCI sur le combat de trois organisations de militantes issues de cette communauté. Deuxièmement, l'idée d'intersectionnalité politique aidera à mettre en lumière la marginalisation des causes portées par les organisations de FPCI sur la scène politique israélienne pour ensuite identifier des stratégies mises en place par ces associations pour la surmonter.

1.3. Processus de catégorisation

Nous avons vu que l'identification d'axes de différenciation était au centre de l'intersectionnalité. Néanmoins, « la longueur de la liste des catégories potentiellement pertinentes »¹⁵⁹ reste au cœur des questionnements de cette approche et constitue une difficulté méthodologique à part entière. Selon Townsend-Bell, il est utile de faire émerger en amont d'une analyse « quelles catégories ont été analytiquement décrites comme importantes »¹⁶⁰, mais aussi « quelles sont celles considérées comme pertinentes par les acteurs et actrices tant au niveau de l'État qu'au niveau des groupes mobilisés »¹⁶¹. Par ailleurs, certaines divisions sociales ou catégories issues d'un contexte historique spécifique tendent à avoir un poids plus important, au regard d'axes plus particuliers qui, selon Yuval-Davis « are crucial and necessitate struggle to render them visible »¹⁶².

¹⁵⁶CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, *op.cit.*, p.54.

¹⁵⁷*Ibid.*, p.63.

¹⁵⁸POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, « La politique de l'intersectionnalité dans le militantisme contre la violence conjugale en Hongrie et en Roumanie », p.193, dans I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *op.cit.*

¹⁵⁹TOWNSEND-BELL, Erica, « Qu'est-ce qui compte ? Définir la praxis intersectionnelle en Uruguay », p.137, dans I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *op.cit.*

¹⁶⁰*Ibid.*, p.134.

¹⁶¹*Ibid.*

¹⁶²YUVAL-DAVIS, Nira, « Intersectionality and Feminist Politics », *European journal of women's studies*, vol.13, n°3, 2006, p.203.

Les catégories analytiques les plus fréquemment reprises sont le genre, la classe et la race, telles qu'identifiées par Crenshaw¹⁶³ ainsi que la sexualité et le handicap, qui sont repris par différents auteurs comme Townsend-Bell¹⁶⁴, ou encore la nation¹⁶⁵. En outre, selon Crenshaw, « la catégorisation, ou la dénomination [...], ne se font pas de façon unilatérale. Les subordonnés peuvent y participer »¹⁶⁶.

Par ailleurs, chaque individu est défini par de multiples couches d'identité qui correspondent aux catégories identifiées et sont, selon Caron, Damant et Flynn, tantôt « imposées », tantôt « revendiquées »¹⁶⁷. De plus, toujours d'après ces auteurs, bien que chaque « matrice identitaire » soit originale et varie en fonction du contexte, il est possible dans certains cas de faire émerger des « tendances générales dominantes » où « plusieurs femmes construisent leurs discours au 'nous' et font référence à des réalités collectives »¹⁶⁸.

C'est cette approche collective des identités qui sera utilisée pour analyser les trois organisations de FPCI étudiées ici.

1.4. L'intersectionnalité ? Un concept à l'origine de nombreux débats

De nombreux débats gravitent autour de ce concept, « en particulier sur la meilleure façon de l'opérationnaliser et sur son potentiel heuristique »¹⁶⁹. En effet, il n'est pas possible avec ce champ de recherche, contrairement à celui de classe sociale par exemple, d'adopter une position définitivement tranchée. L'utilisation du concept d'intersectionnalité a toujours engendré des méthodologies variées, « développées dans des recherches diverses »¹⁷⁰. Deux des critiques principales formulées par les détracteurs de cette approche sont tout d'abord, que ses utilisateurs ont tendance à se focaliser sur les catégories et les identités, sans les envisager comme inhérentes aux rapports sociaux¹⁷¹. Ils accusent ces derniers d'adopter une vision statique, sans envisager les faits sous le prisme d'une « compréhension dynamique des rapports de pouvoirs »¹⁷² telle que celle proposée par le concept de consubstantialité, théorisé pour la première fois en France. À ce sujet, nous répondons que dans le cadre de l'approche agrégée

¹⁶³CRENSHAW, Kimberlé, *op.cit.*

¹⁶⁴TOWNSEND-BELL, Erica, *op.cit.*, p.136.

¹⁶⁵COLLINS, Patricia Hill, « Gender, Black Feminism, and Black Political Economy », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 568, n°1, 2000, p.41.

¹⁶⁶CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, *op.cit.*, p.76.

¹⁶⁷CARON, Roxane, DAMANT, Dominique, & FLYNN, Catherine, *op.cit.*, p.192.

¹⁶⁸*Ibid.*

¹⁶⁹I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds), *op.cit.*, p.10.

¹⁷⁰*Ibid.*, p.11.

¹⁷¹*Ibid.*, p.14.

¹⁷²GALERAND, Elsa, & KERGOAT, Danièle, « Consubstantialité vs intersectionnalité?: À propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.26, n°2, 2014, p.44.

adoptée dans cette étude, la prise en compte de l'identité collective revendiquée par ces organisations de FPCI et des différentes dimensions identitaires soulignées par celles-ci nous paraît tout à fait pertinente. En effet, cette recherche ne place pas arbitrairement les FPCI dans des cases identitaires, mais se base sur les sources d'oppression et les dimensions identitaires mises en avant par les ONG analysées elles-mêmes, pour qui il est nécessaire de se revendiquer d'une identité collective relativement large, afin de toucher l'ensemble des femmes du groupe qu'elles affirment représenter. Ceci sans pour autant réfuter l'influence des rapports sociaux dans la construction des identités individuelles complexes. Deuxièmement, l'approche intersectionnelle « focaliserait trop l'attention sur les femmes racisées, un sujet [...] trop spécifique pour permettre de penser sérieusement l'imbrication des rapports sociaux »¹⁷³. Or, dans notre cas, les FPCI appartiennent à une minorité discriminée à la fois dans la société israélienne, mais aussi par l'État lui-même qui se déclare un État pour les Juifs. Cette spécificité raciale ou plutôt, ethnique est donc fondamentale à la compréhension du combat de ces femmes, car elle régit à la fois leur vie politique, associative et sociale.

Néanmoins, ces différentes critiques n'ont pas empêché les nombreux défenseurs du concept de l'intersectionnalité de présenter « des contributions qui transposent l'outil d'analyse de l'intersectionnalité dans de très nombreux contextes, questions et groupes sociaux »¹⁷⁴ et c'est ce que nous avons choisi de faire dans ce mémoire, en appliquant ce concept aux organisations militantes représentant les FPCI.

En effet, « L'intersectionnalité est applicable à tous les êtres humains [...] mais [...] les moments durant lesquels certains de ses paramètres sont activés et pertinents et ceux durant lesquels ils ne le sont pas – sont contextuels »¹⁷⁵. C'est pourquoi « l'intersectionnalité est un dispositif structurel et dynamique »¹⁷⁶.

1.5. Quelle approche méthodologique adopter lorsque l'on choisit de faire appel au concept d'intersectionnalité ?

Nous avons vu qu'il n'existait pas d'acception tranchée sur la manière d'opérationnaliser l'intersectionnalité. Il en est de même pour l'approche méthodologique à adopter au regard de ce concept. Néanmoins, à titre indicatif, McCall répertorie trois types d'approches méthodologiques observés lors de ses recherches sur le sujet. Il les classifie en

¹⁷³I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds), *op.cit.*, pp.14-15.

¹⁷⁴CRENSHAW, Kimberlé, « Les voyages de l'intersectionnalité », p.46, dans I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *op.cit.*

¹⁷⁵*Ibid.*, p.46

¹⁷⁶*Ibid.*

fonction de la position du chercheur au regard de la « complexité catégorielle »¹⁷⁷. Il nomme la première approche « anticategorical complexity », la seconde « intracategorical complexity » et la dernière, « intercategorical complexity »¹⁷⁸.

La première approche renvoie à une déconstruction des « catégories analytiques » qui divisent la société. En effet, selon celle-ci la vie sociale est trop complexe et mouvante pour être simplifiée en catégories figées et arbitraires qui, en créant des différences entre les diverses catégories identifiées, vont en réalité produire des inégalités¹⁷⁹. Ensuite, l'approche intracatégorielle met en doute les catégories sociales existantes et interroge « the boundary-making and boundary-defining process itself »¹⁸⁰, à la manière de l'approche anticatégorielle, tout en reconnaissant « the stable and even durable relationships that social categories represent »¹⁸¹, comme le fait l'approche intercatégorielle. Enfin, l'approche intercatégorielle utilise de manière stratégique les différentes catégories sociales existantes. Elle constate l'occurrence d'inégalités entre les groupes sociaux, perçoit le sujet comme appartenant à de multiples groupes et adopte une méthode comparative¹⁸².

Par ailleurs, un exemple de méthodologie du concept d'intersectionnalité adapté à une étude d'organisations est celui de Lépinard. En effet, cet auteur identifie quatre répertoires de l'intersectionnalité utilisés « par les militantes quand elles abordent les questions des différences entre femmes, de l'intersectionnalité et des modalités d'inclusion d'autres différences que le genre dans la pratique »¹⁸³. Il s'agit premièrement de la reconnaissance intersectionnelle, qui se rattache aux organisations féministes percevant les « besoins et intérêts spécifiques »¹⁸⁴ propres au groupe intersectionnel de femmes qu'elles représentent. Deuxièmement, de l'universalisation du genre, où « la lutte pour les intérêts spécifiques d'un groupe intersectionnel peut être subsumée dans la lutte pour toutes les femmes »¹⁸⁵. Troisièmement, de la reconnaissance individuelle, qui considère que « toute femme doit définir elle-même ses propres intérêts »¹⁸⁶. Et enfin, quatrièmement, de la solidarité intersectionnelle,

¹⁷⁷McCALL, Leslie, « The Complexity of Intersectionality », *Signs*, vol. 30, n°3, 2005, p.1773.

¹⁷⁸*Ibid.*

¹⁷⁹*Ibid.*

¹⁸⁰*Ibid.*

¹⁸¹*Ibid.*, p.1774.

¹⁸²*Ibid.*

¹⁸³LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.159.

¹⁸⁴LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.159.

¹⁸⁵LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.160.

¹⁸⁶LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.160.

pour qui « les intérêts des groupes intersectionnels peuvent être traduits et inclus dans un agenda féministe représentant le courant principal »¹⁸⁷.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi de ne pas construire notre méthodologie autour de l'une ou l'autre de ces approches. Néanmoins, les notions de reconnaissance intersectionnelle et d'universalisation du genre identifiées par Lépinard seront empruntées et adaptées au sein de l'analyse. En outre, nous verrons dans la section suivante consacrée à ce que Popa et Krizsan nomment les « pratiques intersectionnelles mises en œuvre dans le militantisme »¹⁸⁸, que la distinction qu'opère McCall entre les approches intra et intercatégorielles peut également servir à analyser la nature d'une coalition d'organisations.

1.6. Stratégies propres aux organisations portant des causes intersectionnelles

Selon Caron, Damant et Flynn, l'image de victime associée aux femmes analysées sous le prisme de l'intersectionnalité peut également contribuer « à l'émergence et à l'hégémonie d'une autre représentation tout aussi dominante, soit celle d'une image de femmes résistantes »¹⁸⁹. En effet, certaines femmes occupant une position intersectionnelle vont choisir de s'engager pour défendre la cause du groupe auquel elles appartiennent. Un engagement qui selon Direnberger peut parfois être imbriqué entre deux espaces, entre affiliation à un parti politique et travail dans le secteur associatif. Dès lors, alors que l'intersectionnalité structurelle nous permet d'étudier l'expérience d'un individu ou groupe social en les percevant comme des victimes, une analyse sous le prisme de l'intersectionnalité politique est nécessaire pour comprendre comment des militants issus de groupes intersectionnels vont intégrer cette caractéristique dans leurs actions. Cette dernière approche a permis à différents auteurs, tels que Popa et Krizsan, d'examiner « l'influence des inégalités croisées sur les idées, les stratégies et les revendications des groupes militants »¹⁹⁰. C'est pourquoi, dans cette seconde partie, nous mettrons en évidence quelques auteurs qui s'attardent sur les stratégies mises en place par les groupes intersectionnels ou les mouvements et associations les représentant pour capter l'attention de la sphère politique.

A. Typologie, selon Verloo, des stratégies ayant pour but de surmonter l'intersectionnalité politique

Verloo s'intéresse aux stratégies que les mouvements féministes intersectionnels et les décideurs politiques à l'origine de politiques d'égalité des genres vont mettre en place pour surmonter ce que Crenshaw nomme l'intersectionnalité politique et pour essayer de contrer

¹⁸⁷LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.160.

¹⁸⁸POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, *op.cit.*, p.199.

¹⁸⁹CARON, Roxane, DAMANT, Dominique, & FLYNN, Catherine, *op.cit.*, p.185.

¹⁹⁰POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, *op.cit.*, p.192.

« the ongoing reproduction of inequalities »¹⁹¹. Il identifie quatre approches politiques permettant d'intégrer au mieux les concepts d'intersectionnalité structurelle et politique qu'il nomme les approches réactives, pragmatiques, substantielles et procédurales¹⁹².

La première stratégie, l'approche active, vise à diagnostiquer l'existence du problème (en l'occurrence ici, l'existence d'inégalités et de discriminations intersectionnelles) et son origine. Selon l'auteur, cette approche souligne « the degree to which strategies that are presented as addressing interfering inequalities are de facto counterproductive, leading to the stigmatization of the targeted group »¹⁹³. Cette stratégie peut, par exemple, être mise en pratique par des « movements and organizations that address the interference between inequalities »¹⁹⁴.

Les trois stratégies suivantes identifiées par l'auteur vont au-delà de l'établissement d'un diagnostic, comme c'est le cas de la première approche, en proposant des pistes concrètes à explorer pour démarginaliser le groupe positionné au croisement de plusieurs axes d'inégalités¹⁹⁵.

Dès lors, l'approche pragmatique, premièrement, suggère qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à de nouveaux instruments politiques complexes et qu'il suffit de faire appliquer les traités déjà existants, relatifs aux droits de l'homme, pour faire valoir des revendications intersectionnelles au niveau politique¹⁹⁶.

Ensuite, l'approche substantielle, qu'il nomme également structurelle, vise à adopter une approche dite du « *mainstreaming* » c'est-à-dire, une approche intégrée de l'égalité, visant à modifier les structures sociétales qui perpétuent ces différentes inégalités. Ce *mainstreaming* vise à systématiquement intégrer la thématique de l'égalité « into all systems and structures, into all policies, processes and procedures, into the organization and its culture, into ways of seeing and doing »¹⁹⁷. Dans le cadre de notre étude des ONG de FPCI, nous pouvons d'ores et déjà écarter cette stratégie, car elle s'applique à des acteurs politiques souhaitant intégrer

¹⁹¹VERLOO, Mieke, « Intersectional and Cross-Movement Politics and Policies: Reflections on Current Practices and Debates », *Signs*, vol.38, n°4, 2013, p.893.

¹⁹²*Ibid.*, p.894.

¹⁹³*Ibid.*, p.901.

¹⁹⁴*Ibid.*, p.902.

¹⁹⁵*Ibid.*

¹⁹⁶VERLOO, Mieke, *op.cit.*, pp.902-903.

¹⁹⁷REES, Teresa, « Reflections on the Uneven Development of Gender Mainstreaming in Europe », *International Feminist Journal of Politics*, vol.7, n°4, 2005, p.560.

l'intersectionnalité au sein de politiques publiques et non aux organisations de la société civile agissant en dehors de la sphère étatique.

Enfin, la dernière approche est animée par une volonté de renforcement et de renouvellement démocratique et s'attarde sur la manière dont le processus politique devrait être façonné et sur l'identification des acteurs de ce processus. Par exemple, elle postule l'intégration des groupes marginalisés au sein du processus décisionnel¹⁹⁸. Néanmoins, cette approche ne remet pas en question les luttes de pouvoir qui ont lieu en dehors de la sphère politique¹⁹⁹.

Dans le cadre des ONG de FPCI étudiées, nous verrons que seules les approches active et pragmatique sont utilisées en raison notamment du shrinking space auquel sont soumises les organisations de PCI. Un phénomène que nous expliquerons dans l'analyse.

A. *Formation de coalitions*

Selon Popa et Krizsan, « le corpus universitaire montre également que la constitution de coalitions avec d'autres groupes – notamment des groupes de personnes défavorisées – multiplie les possibilités offertes aux mouvements d'influencer véritablement la sphère politique »²⁰⁰. Dès lors, « on peut observer une tendance des projets féministes à s'inscrire dans des mouvements, coalitions ou réseaux interactionnels de plus grande envergure »²⁰¹. En outre, selon Lépinard, un autre courant de recherche sur l'intersectionnalité « s'intéresse aux conflits, aux négociations ou aux alliances stratégiques entre ces mouvements séparés en explorant plus précisément les relations entre les mouvements féministes majoritaires et minoritaires »²⁰². C'est pourquoi il est pertinent au regard de notre objet d'étude de consacrer un moment à l'étude de ce que Predelli et Halsaa nomment « strategic sisterhood »²⁰³. Puis, nous passerons brièvement en revue certaines des formes que peut revêtir une coalition d'organisations.

a) Sororité stratégique entre organisations de femmes à majorité et à minorité ethnique

Selon Predelli et Halsaa, « The women's movement has never been a unified movement [...] as women's interests have diverged and women have mobilised within different groups and organisations »²⁰⁴. C'est pourquoi ils mettent en évidence dans leur ouvrage la séparation

¹⁹⁸VERLOO, Mieke, *op.cit.*, p.905.

¹⁹⁹*Ibid.*

²⁰⁰POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, p.195.

²⁰¹*Ibid.*, p.189.

²⁰²LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.152.

²⁰³PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *Majority-Minority Relations in Contemporary Women's Movements: Strategic Sisterhood*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, 335 p.

²⁰⁴*Ibid.*, p.126.

existant dans un pays entre les « ethnic majority and minority women's organisations »²⁰⁵. Cette distinction pourrait s'illustrer dans le cas du sujet d'étude de cette recherche par les organisations de femmes juives représentant les femmes d'un groupe ethnique majoritaire en Israël, à l'inverse des organisations de FPCI, qui représentent les femmes d'un groupe ethnique minoritaire dans ce pays.

Néanmoins, bien qu'il soit difficile pour ces organisations de femmes de se rassembler sous le principe de « sisterhood universality », largement défendu dans les années 1970 par les féministes blanches et qui « privileged gender oppression above others »²⁰⁶ sans prendre en compte les besoins spécifiques des groupes intersectionnels, « there has also been considerable agreement on central political demands emerging from women's movement activism »²⁰⁷. Dès lors, ces organisations peuvent décider de s'allier, de se mobiliser autour d'une cause spécifique pour influencer la sphère politique et rendre leurs actions plus efficaces. C'est ce que Predelli et Halsaa nomment « strategic sisterhood »²⁰⁸. Ce type d'alliance demande de construire ce que Young nomme une « political identity »²⁰⁹, manifestant une lutte commune et des intérêts partagés. Ce travail commun peut prendre différentes formes, telles que des « formal and informal alliances, networks, coalitions and umbrella organisations »²¹⁰. Néanmoins, cette articulation d'intérêts crée souvent des déséquilibres « related to the recognition of voices, to participation, representation and power »²¹¹.

En outre, cette pratique ne constitue pas une généralité et de nombreuses organisations « ethniques minoritaires » de femmes choisissent plutôt de tendre vers une stratégie que Roth nomme « organizing one's own »²¹², c'est-à-dire de s'occuper de défendre soi-même ses propres causes.

b) Nature des coalitions : arènes intracatégorielles versus intercatégorielles - priorité unidimensionnelle versus orientation intersectionnelle

Cette tendance à former des coalitions peut, selon Popa et Krizsan, s'illustrer à travers deux types d'arènes différentes : les arènes « intracatégorielles » et les arènes « intercatégorielles »²¹³. Cette distinction est inspirée des différentes approches

²⁰⁵PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *op.cit.*, p.126.

²⁰⁶ROTH, Benita, *Separate Roads to Feminism: Black, Chicana, and White Feminist Movements in America's Second Wave*, New York, Cambridge University Press, 2004, 288 p., p.188.

²⁰⁷PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *op.cit.*, p.126.

²⁰⁸*Ibid.*, p.128.

²⁰⁹YOUNG, Iris Marion, *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University press, 2000, 320 p., p.88.

²¹⁰PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *op.cit.*, p.167.

²¹¹PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *op.cit.*, p.186.

²¹²ROTH, Benita, *op.cit.*, p.181.

²¹³POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, *op.cit.*, p.199.

méthodologiques reprises par McCall et expliquées plus haut. Au sein des premières, différents groupes de femmes luttant contre des inégalités communes décident de former une coalition. Tandis que dans les autres, « les groupes de femmes s’allient avec des associations luttant contre d’autres inégalités ou avec des organisations de défense des droits humains appartenant au courant dominant qui, au-delà du genre, déploient des arguments différents pour traiter des inégalités »²¹⁴.

Townsend-Bell, quant à lui, souligne qu’il est possible en examinant les thématiques prioritaires d’une coalition de les classer en deux catégories. Soit la coalition « adopte une perspective unidimensionnelle »²¹⁵, c’est-à-dire qu’elle se concentre sur un axe unique, tel que le genre, par exemple. Soit la coalition choisit de s’inscrire dans une « orientation intersectionnelle »²¹⁶, en militant explicitement pour des luttes appartenant à plusieurs dimensions, la race et le genre par exemple.

2. Les répertoires de l’action collective

2.1. Que sont les répertoires de l’action collective ?

Le concept de répertoire de l’action collective fut pour la première fois proposé par Charles Tilly²¹⁷. Ainsi, l’auteur esquisse une « analyse des transformations des formes d’action populaire »²¹⁸. Selon lui, « toute population a un répertoire limité d’actions collectives, c’est-à-dire de moyens d’agir en commun sur la base d’intérêts partagés. [...] Ces différents moyens d’action composent un répertoire, un peu au sens où on l’entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la commedia dell’arte ou du jazz qu’à celui d’un ensemble classique. On en connaît plus ou moins les règles qu’on adapte au but poursuivi »²¹⁹. En outre, « l’idée de répertoire présente un modèle où l’expérience accumulée d’acteurs s’entrecroise avec les stratégies d’autorités, en rendant un ensemble de moyens d’action limités plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que beaucoup d’autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts »²²⁰. En effet, « chaque représentation se joue entre deux parties au moins – l’initiateur et l’objet de l’action –, auxquelles s’en ajoute souvent une troisième [...], les agents de l’État, par exemple, [qui] passent une bonne partie de leur temps à contrôler, régler, faciliter

²¹⁴POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, *op.cit.*, p.199.

²¹⁵TOWNSEND-BELL, Erica, *op.cit.*, p.146.

²¹⁶*Ibid.*

²¹⁷TILLY, Charles, « Les origines du répertoire de l’action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Revue d’histoire*, 1984, 89-108.

²¹⁸TILLY, Charles, *op.cit.*, p.89.

²¹⁹TILLY, Charles, & DIACON, Eric, *La France conteste: De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p., p.541.

²²⁰TILLY, Charles, *op.cit.*, p.99.

et réprimer diverses sortes d'actions collectives »²²¹. Les organisations de FPCI représentant les femmes d'une minorité nationale discriminée par l'État, il est d'ores et déjà envisagé que les ressources politiques accessibles par ces ONG en soient réduites et impactent les moyens d'action collective privilégiés par celles-ci. Nous verrons aussi dans le paragraphe suivant que ces moyens d'action tendent à évoluer dans le temps et dans l'espace.

2.2. L'évolution des répertoires de l'action collective

Ainsi, Tilly pointe du doigt les transitions en Grande-Bretagne, puis dans d'autres pays européens, de l'« ancien » vers un nouveau répertoire d'action, qui ont eu lieu entre la seconde moitié du 19^{ème} siècle et le début de la Première Guerre mondiale²²². Selon lui, ces évolutions sont dues aux transformations « de l'organisation de l'économie et de l'État » qu'a connu cette période²²³.

Dès lors, dans son article l'auteur décrit le passage d'un « répertoire localisé et patronné »²²⁴ vers « une tendance à l'action nationale et autonome »²²⁵. En effet, en ce qui concerne « les actions du 'nouveau' répertoire, grèves, manifestations et rassemblements sont moins dépendants des pouvoirs existants et d'une portée plus vaste [que les moyens d'action de l'ancien répertoire], et c'est ce qui nous autorise à les définir comme relativement autonomes et nationales »²²⁶.

Par la suite, d'autres auteurs s'intéressant aux mouvements sociaux se saisissent du concept pour l'approfondir et l'adapter aux évolutions de l'époque. Neveu, par exemple, part du principe que « les classements de Tilly ne sont pas figés pour l'éternité »²²⁷ et émet l'idée de l'émergence d'un « répertoire de troisième génération, internationalisé, reposant sur l'expertise mêlant en réseaux mouvements sociaux, ONG internationales et experts »²²⁸. Selon lui, « l'internationalisation produit [...] des effets de diffusion : dossiers d'expertise, formations, argumentaires, techniques de protestation circulent entre pays »²²⁹. Dès lors, un « répertoire de troisième génération [...] se dessine. Il se déploie dans un espace supranational. [...] il donne une place clé à l'expertise »²³⁰. Il base sa réflexion sur l'émergence de ce que Touraine et

²²¹TILLY, Charles, & DIACON, *op.cit.*, pp.541-542.

²²²TILLY, Charles, *op.cit.*, p.99.

²²³*Ibid.*, p.95.

²²⁴*Ibid.*, p.97.

²²⁵*Ibid.*

²²⁶TILLY, Charles, & DIACON, *op.cit.*, p.547.

²²⁷NEVEU, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, 4^{ème} ed., Paris, La découverte, 2005, 128 p., p.22.

²²⁸*Ibid.*

²²⁹*Ibid.*, p.98.

²³⁰*Ibid.*

Melluci appellent les « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). Une notion qui émerge à partir de l'analyse des « mobilisations contestataires qui naissent à la fin des années soixante »²³¹. Les NMS empruntent de nouvelles formes de mobilisation et abordent des thématiques qui relèvent de revendications dites « post-matérialistes » parmi lesquelles on retrouve notamment « le féminisme, l'écologisme, le consumérisme »²³²,... Cohen et Rai ont également tenté de théoriser ce « troisième répertoire » et l'ont appelé « transnational et solidariste »²³³.

Selon Offerlé, « derrière la complaisance du mot-valise 'transnational', investi et chargé de profits sémantiques (dépassement du national, délégitimation des formes d'organisation dites archaïques, revendication du label de société civile), ces divers mouvements jouent sur plusieurs espaces et restent très présents dans les espaces nationaux »²³⁴.

Par ailleurs, plusieurs auteurs s'intéressant aux répertoires de l'action collective insistent notamment sur « la liaison forte entre ces mouvements et les espaces médiatiques »²³⁵.

Néanmoins, selon Offerlé, le répertoire 3 ne découle que d'une transformation du répertoire 2 défini par Tilly « dans la mesure où d'autres pièces s'y sont adjointes, par exemple sur le registre de la contre-expertise et de la négociation, ou sous le mot-valise de lobbying »²³⁶.

Par ailleurs, bien que des formes relativement nouvelles de mobilisation puissent apparaître, « un renouvellement des moyens d'action n'interdit pas une reprise éventuelle des moyens dépassés »²³⁷.

Le « répertoire d'action publique des groupes d'intérêts contemporains »²³⁸ présenté par Hassenteufel dans son ouvrage *Sociologie de l'action publique*²³⁹ représente bien la réappropriation des pratiques du mouvement ouvrier mises en avant par Tilly au sein de son deuxième répertoire de l'action collective, complétées par d'autres moyens issus des NMS. Les sept principaux modes d'action qui le composent sont classés par l'auteur au sein de deux dimensions. Premièrement, entre « modes d'action directs [...] [qui] visent à peser directement

²³¹NEVEU, Erik, *op.cit.*, p.60.

²³²*Ibid.*

²³³OFFERLÉ, Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe-XXIe siècles) », *Politix*, vol.1, 2008, p.195.

²³⁴*Ibid.*

²³⁵*Ibid.*, p.194.

²³⁶OFFERLÉ, Michel, *op.cit.*, p.197.

²³⁷TILLY, Charles, *op.cit.*, p.99.

²³⁸HASSENTEUFEL, Patrick,, *op.cit.*, p.214.

²³⁹*Ibid.*

sur les autorités publiques et s'inscrivent dans la cadre d'une interaction étroite avec des acteurs étatiques »²⁴⁰, et « modes d'action indirects [...] destinés prioritairement à une opinion publique élargie susceptible de peser sur les autorités publiques »²⁴¹. Deuxièmement, entre « stratégies d'influence et [...] stratégies de contestation »²⁴². Par ailleurs, l'auteur souligne que « le choix du mode d'action ne dépend pas seulement de la stratégie adoptée par une organisation collective [...] mais aussi des ressources dont il dispose »²⁴³. De plus, ce choix n'est pas exclusif. Souvent, les groupes choisissent de « combiner plusieurs modes d'action (dans la durée ou simultanément) »²⁴⁴. À partir des sept modes d'action mis en avant par Hassenteufel, nous avons réalisé le tableau suivant, qui illustre leur positionnement vis-à-vis des deux dimensions précédemment expliquées :

Figure 1. Le répertoire de l'action collective d'aujourd'hui

	Moyens d'action directes	Moyen d'action mixte	Moyens d'actions indirectes
Stratégie d'influence	Lobbying		Prise de position publique
	Négociation		
Stratégie de contestation	Action conflictuelle	Manifestation	Action symbolique
	Action juridique		

Dans la section suivante, nous détaillerons plus en profondeur quatre des modes d'action décrits par Hassenteufel mis en œuvre par les organisations de FPCI analysées ici. Il s'agit du lobbying, de l'action conflictuelle, de la manifestation et des prises de position publique. Nous avons choisi de mettre de côté la négociation, l'action juridique et les actions symboliques, car les données auxquelles nous avons eu accès ne nous ont pas permis de faire ressortir ces types d'usage. En effet, premièrement, Al-Tufula, Kayan et WAVO n'ont pas de contact avec le gouvernement et donc ne participent à aucune négociation avec les pouvoirs publics. Deuxièmement, nous n'avons pris connaissance d'aucune action juridique entreprise par l'une ou l'autre de ces organisations à l'encontre d'Israël. Enfin, les différentes campagnes communiquées sur les sites Internet de ces ONG et complétées par les témoignages recueillis

²⁴⁰HASSENTEUFEL, Patrick., *op.cit.*, p.214..

²⁴¹*Ibid.*

²⁴²*Ibid.*

²⁴³*Ibid.*

²⁴⁴*Ibid.*

auprès de leurs directrices respectives n'ont pas fait émerger d'action que nous pourrions qualifier de « symbolique », c'est-à-dire, de « mode d'action regroupant un nombre restreint de militants visant à produire des effets symboliques par la signification des actes accomplis et des cibles visées »²⁴⁵, comme des sit-in, die-in, grèves de la faim, ou désobéissances civiles.

2.3. Les modes d'action du répertoire d'action collective élaborés par Hassenteufel

A. *Le lobbying*

Selon Hassenteufel, « la notion de lobbying renvoie prioritairement à des contacts directs entre des représentants d'intérêts collectifs et des élus afin d'influencer la décision publique »²⁴⁶. De plus, ces différents contacts peuvent être « formalisés (dans le cadre d'auditions par des commissions parlementaires, d'entretiens avec des ministres ou de consultations officielles par l'administration), mais aussi informels (discussions téléphoniques, petits déjeuners, déjeuners ou dîners, réceptions mondaines, loisirs partagés...) »²⁴⁷. Enfin, bien que ce type de mode d'action repose principalement sur « des ressources politiques (accès direct aux élus et aux gouvernants) »²⁴⁸, les « ressources d'expertise » permettent aux utilisateurs de ce moyen d'action de légitimer leurs propos, tandis que les « ressources matérielles », telles que financières, « facilitent l'établissement de liens d'interdépendance avec des partis politiques, par le financement des campagnes électorales [...] ou par l'octroi de 'cadeaux' à des élus »²⁴⁹.

B. *L'action conflictuelle*

Ce type de moyen d'action s'illustre le plus souvent par la grève, à l'origine « dans le cadre d'une interaction conflictuelle entre des fonctionnaires ou des salariés du secteur public et de l'État »²⁵⁰. Néanmoins, cette pratique se retrouve désormais aussi parmi les professions libérales. De plus, « historiquement, d'autres modes d'action conflictuels sont venus s'ajouter à la grève parmi lesquels le boycott, le blocage des routes [...], la destruction de biens [...], les sabotages »²⁵¹. Ici, « la ressource principale est [...] la ressource militante qui détermine la capacité de mobilisation du groupe »²⁵².

²⁴⁵HASSETEUFEL, Patrick, *op.cit.*, p.217.

²⁴⁶*Ibid.*, p.214.

²⁴⁷HASSETEUFEL, Patrick, *op.cit.*, p.214.

²⁴⁸*Ibid.*

²⁴⁹*Ibid.*

²⁵⁰*Ibid.*, p.215.

²⁵¹*Ibid.*

²⁵²*Ibid.*

C. La manifestation

La manifestation peut constituer un mode d'action direct ou indirect. Direct, lorsqu'elle se déroule « dans le cadre d'un conflit avec une autorité publique [...] ou, plus largement, dans le cadre d'un mouvement de contestation d'une décision publique »²⁵³. Indirect, lorsqu'elle cherche à « s'adresser à l'opinion publique [...], donner une visibilité à un groupe et à ses revendications ainsi que de montrer la capacité de mobilisation d'une organisation »²⁵⁴. Ici, ce sont également les ressources militantes qui feront la différence, auxquelles nous pouvons aussi ajouter « les ressources politiques et les ressources matérielles »²⁵⁵. Par ailleurs, ce type de moyen d'action a tendance à s'appuyer sur les médias²⁵⁶.

D. Les prises de position publiques

Comme les manifestations, les prises de position publiques « visent l'opinion publique en s'appuyant [...] sur les médias »²⁵⁷. Par ailleurs, elles peuvent prendre des formes variées telles que des « entretiens dans les différents médias, conférences de presse, campagnes publicitaires, sites Internet [...] universités d'été, contre-sommets »²⁵⁸... D'après Hassenteufel, « ce type d'action repose principalement sur des ressources politiques (qui vont rendre les discours produits recevables par les médias) et, dans une moindre mesure, sur des ressources matérielles (permettant l'organisation d'événements médiatisés ou de campagnes médiatiques) »²⁵⁹.

2.4. Conclusion

Nous verrons dans la suite de ce mémoire que les organisations de FPCI que nous avons interrogées mettent en œuvre des initiatives qui s'inscrivent dans les quatre modes d'action explicités ci-dessus et développent parallèlement à leurs actions essentiellement nationales, un plaidoyer à l'international. Par ailleurs, ces moyens d'action sont également complétés par des activités permettant à la fois d'accroître leurs ressources (telles que l'expertise), mais aussi de combler les manquements de l'État pour améliorer la situation actuelle des femmes représentées par ces ONG par le biais de prestations de services ou d'activités de sensibilisation des populations locales. Cette tendance à agir directement au sein de la communauté peut être comparée aux recherches de Dagnino et Tatagiba sur le cas du Brésil où « la création de

²⁵³HASSENTEUFEL, Patrick, *op.cit.*, p.216.

²⁵⁴*Ibid.*, p.216.

²⁵⁵*Ibid.*

²⁵⁶*Ibid.*, p.217.

²⁵⁷HASSENTEUFEL, Patrick, *op.cit.*, p.217.

²⁵⁸*Ibid.*

²⁵⁹*Ibid.*

nouvelles institutions participatives »²⁶⁰ a entraîné une transformation des répertoires « qui privilégiaient, d'une part, la visibilité dans la sphère publique »²⁶¹, vers une inclusion de la « lutte 'au sein de l'État' parmi les composantes importantes de leur répertoire d'action »²⁶². Une tendance qui n'est pas observée en Israël, les directrices des ONG analysées parlant à l'inverse de l'occurrence du phénomène de « shrinking space » dans cet État, une notion sur laquelle nous reviendrons plus tard.

²⁶⁰DAGNINO, Evelina, & TATAGIBA, Luciana, « Mouvements sociaux et participation institutionnelle : Répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne », *Revue Internationale De Politique Comparée*, vol.17, n°2, 2010, p.168.

²⁶¹*Ibid.*

²⁶²*Ibid.*

Chapitre 4 : cadre analytique

1. Méthodologie

Cette section détaillera la méthodologie générale adoptée dans cette recherche, ainsi que les difficultés découlant de cette dernière et la manière avec laquelle elles furent surmontées. Le processus de sélection des trois organisations analysées dans ce mémoire sera également détaillé avant de donner une description des trois ONG retenues : Al-Tufula, Kayan et WAVO.

1.1. Méthodologie générale adoptée

Au regard des spécificités de l'objet d'étude, la démarche de recherches retenue est l'approche qualitative ainsi que la pratique abductive. Un outil qui selon Catellin « contrairement à l'opinion courante, n'oppose pas induction et déduction, mais les relie dans un processus de construction de connaissance »²⁶³. Cette stratégie abductive est pertinente au regard du sujet de cette étude, car d'une part, la singularité de la position des FPCI et la complexité du contexte israélien rendaient nécessaires les entretiens exploratoires auprès de différents types d'acteur pour mieux comprendre la situation vécue par ces femmes. De même, sans se rendre sur place, il n'était pas non plus envisageable d'employer la méthode inductive qui nécessitait un matériel de terrain trop important que pour être récolté à distance.

Dès lors, la première étape fut de rencontrer différentes personnes et de discuter avec celles-ci de manière informelle, longuement ou plus brièvement en fonction des opportunités qui se présentaient, dans une logique exploratoire. Afin de confronter les discours, la thématique de ce mémoire étant liée indirectement au conflit israélo-palestinien, source de nombreux débats, les personnes rencontrées étaient issues des secteurs associatifs féministes et politiques israéliens, palestiniens, ou belges ayant des affiliations avec ces derniers. Ces dialogues furent d'une grande aide pour recadrer les recherches autour de la problématique étudiée ici.

Tout d'abord, Anat Langer-Gal, directrice des programmes Moyen-Orient pour l'Arab Jewish Economic Empowerment Center - Negev Institute for Strategies of Peace and Development, en Israël et également, cofondatrice du mouvement de femmes Women Wage Peace. Ensuite, via les réseaux sociaux, une jeune activiste féministe palestinienne d'Israël nommée Maha Ighbaria, rédactrice de l'article « *I Am a Palestinian Woman in Israel. You Don't Get to Define My Labels* »²⁶⁴, publiée sur le site Internet du quotidien israélien *Haaretz*. Puis,

²⁶³CATELLIN, Sylvie, « L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire », *La Revue*, vol.2, 2004, p.180.

²⁶⁴IGHBARIA, M., « I Am a Palestinian Woman in Israel. You Don't Get to Define My Labels », *Haaretz*, 8 juillet 2018, <https://www.haaretz.com/opinion/i-am-a-palestinian-woman-in-israel-you-don-t-get-to-define-my-labels-1.6246707>, (page consultée le 03/02/2019).

Izzeldin Abuelaish, « médecin obstétricien palestinien né dans la bande de Gaza »²⁶⁵, également connu pour « ses convictions pacifistes pour le rapprochement d’Israël et de la Palestine »²⁶⁶, ainsi que Nadia Farkh, directrice de l’Association Belgo-palestinienne. Enfin, Simone Susskind, députée au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et sénatrice fédérale durant la dernière mandature politique, mais aussi militante féministe, à l’initiative de différentes rencontres entre des femmes palestiniennes et israéliennes.

Par ailleurs, étant donné le peu de littérature consacrée au sujet des organisations de FPCI, il fut décidé, en plus de se rapporter aux articles et ouvrages écrits sur cette thématique, de réaliser des entretiens semi-directifs d’environ une heure avec des directrices d’ONG de FPCI. Selon Quivy et Van Campenhoudt, ce type d’interview permet à l’interlocuteur d’exprimer « ses perceptions d’un événement ou d’une situation, ses interprétations ou ses expériences, tandis que, par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette expression, évite qu’elle s’éloigne des objectifs de la recherche et permet à son vis-à-vis d’accéder à un degré maximum de sincérité et de profondeur »²⁶⁷. La théorie relative à l’intersectionnalité et aux répertoires d’action collective fut parcourue pour construire un guide d’entretien. Étant donné le caractère abductif de ces recherches, le cadre théorique n’était pas définitivement figé. Un choix méthodologique qui nous permet de laisser la porte ouverte aux sujets qui n’auraient pas été prévus et de compléter uniquement à la suite des interviews la section théorique de ce mémoire. Notons que réaliser des entretiens à distance sur le sujet nous a immédiatement paru envisageable dans la mesure où de nombreuses ONG de FPCI possèdent une interface traduite en anglais sur leur site Internet (d’où la possibilité de trouver une personne parlant cette langue pour dialoguer) et qu’il n’y a qu’une heure de décalage horaire entre Israël et la Belgique.

1.2. Paysage associatif féministe israélien et sélection des organisations de FPCI à analyser

Cette section donnera un aperçu des différents types d’organisation de femmes que l’on retrouve en Israël. Elle expliquera par la suite les moyens mis en place pour sélectionner les trois ONG analysées dans cette étude.

La stratégie adoptée dans ce mémoire est une approche agrégée de la problématique, centrée uniquement sur la perspective des organisations de FPCI. C’est pourquoi, avant toute

²⁶⁵ ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE, « Rencontre avec le Docteur Izzeldin Abuelaish », *sin dato*, <http://www.association-belgo-palestinienne.be/%C3%A9v%C3%A8nement/rencontre-avec-le-docteur-izzeldin-abuelaish/>, (page consultée le 20/06/2019).

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ QUIVY, Raymond & VAN CAMPENHOUDT, Luc (2013). *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4ème ed., Paris: Dunod, 272 p., p.170.

chose, il a été nécessaire d'établir une cartographie des différentes associations féministes existant en Israël. Les diverses organisations dont nous avons pris connaissance ne constituent en aucun cas une liste exhaustive de l'ensemble des organisations de femmes présentes sur le territoire israélien. Néanmoins, étant donné leur grande diversité, nous pouvons admettre qu'elles nous donnent un aperçu pertinent de ce qui se fait dans ce secteur en Israël. Le site Internet du Dafnafund²⁶⁸, qui répertorie un grand nombre d'organisations féministes israéliennes, fut d'une aide précieuse pour établir une première liste d'associations. Nous l'avons ensuite complétée en y ajoutant d'autres associations, communiquées sur les sites de différentes coalitions en rapport avec le sujet de ce mémoire. Puis, nous avons classé ces différentes organisations en catégories, en empruntant certains des axes de différenciation les plus communément employés par les auteurs qui s'intéressent à l'intersectionnalité. De cette manière, il a été possible de constater qu'au sein des différentes associations féministes israéliennes, une première catégorisation s'effectue autour de l'axe « ethnie ». En effet, à partir des déclarations accessibles sur les sites internet de ces organisations, ou dans le cas où aucun site accessible en anglais n'était disponible, au sein du texte de présentation de celles-ci par des organismes de financement, nous avons fait émerger quatre premières catégories liées à la dimension ethnique de l'identité revendiquée par l'association (ou au contraire, au choix de l'association de ne pas prendre cette dimension en compte dans l'élaboration de ses activités). Il s'agit des :

- 1) Organisations centrées sur les femmes juives d'Israël.
- 2) Organisations centrées sur les femmes palestiniennes citoyennes d'Israël (ou arabes palestiniennes, en fonction de l'expression adoptée par l'association pour les désigner).
- 3) Organisations centrées sur les femmes issues de minorités ou de populations marginalisées en Israël (ce qui incluent les FPCI, mais pas uniquement).
- 4) Organisations « mixtes » promouvant le multiculturalisme et/ou mettant explicitement en avant une volonté de réunir les femmes juives et palestiniennes d'Israël.
- 5) Organisations « mixtes » ne distinguant pas les femmes israéliennes entre elles.

Étant donné que le sujet de ce mémoire est centré sur les organisations de FPCI, nous nous sommes ensuite concentrée sur la catégorie 2) et avons tenté de l'approfondir en

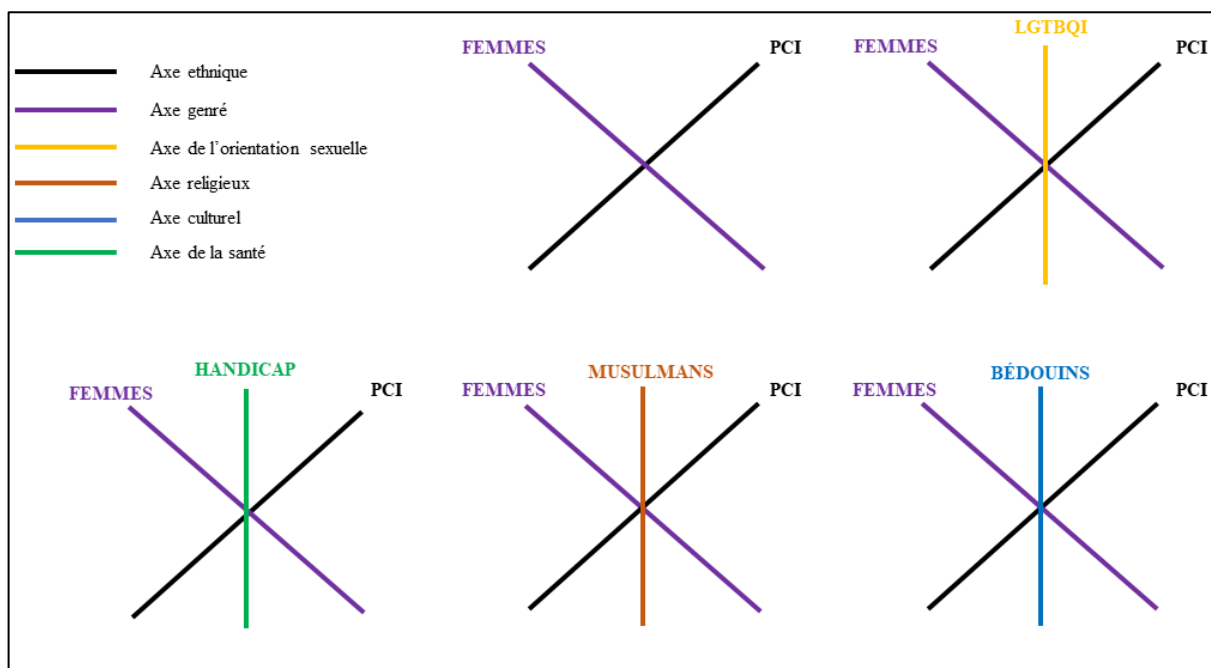
²⁶⁸DAFNAFUND, « Feminists Groups in Israel », *sin dato*, <http://www.dafnafund.org.il/en/info-center/feminist-groups-in-israel>, (page consultée le 15 avril 2019).

faisant émerger différentes sous-catégories identifiées au sein des présentations des organisations la composant. Ainsi, nous avons fait émerger la pertinence de quatre autres axes de différenciation parmi les organisations de FPCI. Il s'agit des axes de l'orientation sexuelle, religieux, culturel et de la santé. À partir de ces différents axes, cinq types principaux d'associations de FPCI sont ressortis :

- 1) Les organisations centrées sur les FPCI adoptant une vision générale.
- 2) Les organisations centrées sur les FPCI appartenant à la communauté LGBTQI.
- 3) Les organisations centrées sur les FPCI handicapées.
- 4) Les organisations centrées sur les FPCI musulmanes.
- 5) Les organisations centrées sur les FPCI bédouines.

Notons que bien que les Bédouins soient des musulmans, comme nous l'avons expliqué dans notre section « contextualisation » sur les PCI, l'axe religieux n'est pas pertinent dans le cas des associations de FPCI bédouines, car il n'est pas mis en avant par ces organisations. L'illustration ci-dessous reprend les différentes distinctions précédemment énoncées :

Figure 2. Axes de différenciation identifiés au sein des organisations de FPCI



Nous avons par la suite appliqué une série de filtres établis de manière arbitraire sur la liste des associations de FPCI. Ceci dans le but de n'avoir à la fin que des organisations qu'il soit possible d'interroger à distance en anglais et qui adoptent une vision générale des FPCI. Aussi, étant donné que nous souhaitons également nous pencher sur l'intersectionnalité politique existant à l'encontre de ces organisations et son influence sur les stratégies employées

par leurs militantes, les ONG à analyser devaient être dotées de structures relativement grandes nous permettant d'analyser un maximum d'aspects différents. Les filtres utilisés sont les suivants :

- 1) Organisations n'agissant pas qu'au niveau local, mais également au niveau national.
- 2) Organisations communiquant aussi en anglais sur le web (interface du site Internet et/ou publications sur les réseaux sociaux accessibles également en anglais).
- 3) Organisations dont la dernière activité sur le web date de maximum janvier 2019 (la liste ayant été élaborée en mars 2019).
- 4) Organisations adoptant une approche générale des FPCI, sans se concentrer sur un sous-groupe en particulier.

Trois organisations répondaient à ces conditions : *Kayan Feminist Organization*, *Al-Tufula* et *Women Against Violence Organization*. Nous avons alors choisi de réaliser des entretiens avec les trois directrices de ces organisations : Rafa Anabtawi, Nabila Espanioly et Naila Awad. Ces interviews eurent lieu les 20, 21 et 28 mai 2019.

1.3. Présentation des directrices d'ONG interviewées et de leurs organisations

Avant de présenter les trois directrices d'organisations de FPCI qui furent interviewées, rappelons que ces entretiens ne constituent aucunement le seul matériau utilisé dans l'analyse. Cette recherche se base également sur un grand nombre de données récoltables en ligne, sur des supports tels que les sites Internet de ces trois ONG, des rapports émis par des réseaux d'organisations de FPCI, ainsi que des ouvrages et articles scientifiques écrits sur le sujet.

A. Nabila Espanioly, Al-Tufula

Nabila Espanioly vit et est originaire de la ville de Nazareth. Elle est la fondatrice et actuelle directrice du Centre Al-Tufula, établi à Nazareth, une ville au nord du pays, où vivent de nombreux PCI. Ce centre est l'une des deux branches du *Nazareth Nurseries Institute* (NNI), qui se définit sur son site Internet comme « a non-profit voluntary women's organization. [...] established in 1984, by a group of Palestinian women citizens of Israel [...] to develop support systems for women and to empower women in the Palestinian society in Israel »²⁶⁹. Les différentes activités de l'organisation sont centrées sur deux catégories distinctes de la population des PCI: les femmes et la petite enfance. En effet, selon elle, ces deux domaines « are inter-related. By providing better early childhood care and development, we hope to foster

²⁶⁹AL-TUFULA, « Nazareth Nurseries Institute », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/2/Nazareth-Nurseries-Institute>, (page consultée le 20/06/2019).

improved development and education of these children »²⁷⁰. Après avoir terminé des études de psychologie en Allemagne, Nabila Espanioly rejoint la « *Nazareth Nursery* », une crèche accessible aux FPCI. Puis, en 1989, elle crée avec d'autres femmes une seconde branche, un centre d'appels pédagogique nommé « *Al-Tufula* ». Ce centre commença son travail en octroyant des formations professionnelles de « *caregivers* », avant de développer ces activités à destination des femmes et d'élargir son objectif, avec une volonté de renforcer « *their capacities as a woman and preparing themselves to go out for work* »²⁷¹.

B. Rafa Anabtawi, Kayan Feminist Organization

Rafa Anabtawi se définit comme une féministe palestinienne citoyenne d'Israël²⁷². Elle a fait des études dans le domaine du travail social et de l'organisation communautaire. Actuellement directrice de l'ONG Kayan depuis 2013, elle commença à travailler pour cette association en tant que « *community organizer* », puis directrice du « *Department of Community Work* »²⁷³. L'organisation, qui est basée à Haïfa (l'une des villes « mixtes » d'Israël, comme nous l'avons vu plus tôt), est active dans tout l'Israël et particulièrement au nord et en Galilée. Elle travaille avec toutes les femmes arabes et druzes²⁷⁴. De plus, on peut lire sur le site Internet officiel de l'ONG: « *Kayan was founded in 1998 by Arab feminist women with the goal of advancing the status of Arab women in Israel and protecting their rights* »²⁷⁵. Rafa Anabtawi définit l'association comme une « *grassroots organization* », qui adopte une « *bottom up approach for social change* »²⁷⁶. Dès lors, à partir de deux programmes, « *the Community Program and the Legal Program* »²⁷⁷, l'organisation « *invest in the field by empowering women to become transformative leaders on local and national levels, protecting and promoting the human and civil rights of Palestinian women in Israel, and breaking down the social and institutional barriers to gender equality* »²⁷⁸.

²⁷⁰AL-TUFULA, « *Nazareth Nurseries Institute* », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/2/Nazareth-Nurseries-Institute>, (page consultée le 20/06/2019).

²⁷¹ESPANIOLY, Nabila, directrice de l'ONG Al-Tufula, Skype, 20 mai 2018, p.5 de l'annexe.

²⁷²ANABTAWI, Rafa, directrice de l'ONG Kayan, Skype, 21 mai 2019, p.19 de l'annexe.

²⁷³*Ibid.*

²⁷⁴*Ibid.*

²⁷⁵KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « *What we do* », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 20/06/2019).

²⁷⁶ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.20 de l'annexe.

²⁷⁷KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « *What we do* », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 20/06/2019).

²⁷⁸*Ibid.*

C. Naila Awad, *Women Against Violence Organization (WAVO)*

Naila Awad s'identifie en tant que femme palestinienne qui vit en Israël et possède la citoyenneté israélienne²⁷⁹. Elle a d'abord fait des études dans le domaine du travail social et de la coordination de communauté, puis a obtenu un master en études de genre. Elle travaille pour WAVO depuis 1996, bien qu'elle ait commencé en tant que volontaire au centre de crise. Elle a ensuite coordonné le centre de crise et un groupe d'autonomisation des femmes, avant de devenir en 2007 la coordinatrice de projet de Women Against Violence Organization et il y a quatre ans, de remplacer Aida Touma-Suleiman comme Directrice de l'organisation²⁸⁰. La présentation de cette ONG n'est actuellement plus disponible en anglais sur leur site Internet officiel. Cependant, le texte que nous avons lu est repris sur la page web de la fondation Anna Lindh. On peut y lire que « The Association was founded to break the silence surrounding violence against women in Palestinian society while ensuring that the State of Israel take responsibility for ensuring that its Palestinian women citizens are protected from violence »²⁸¹. Dans ce but, cette association fonda « the first shelter and crisis center in the country for these women »²⁸² et élargit par la suite son activité « into all-around feminist advocacy organization, dedicated to improving the status of Palestinian women in Israel »²⁸³.

1.4. Cadre analytique

L'analyse de ce mémoire s'articule autour des deux sous-questions n'ayant pas encore été abordées et qui nous permettrons de répondre à notre question de recherche sur l'influence de la position des femmes palestiniennes citoyennes d'Israël, au croisement de plusieurs sources d'inégalité, sur les luttes et stratégies des militantes issues de cette communauté.

Premièrement, une question qui mettra en lumière l'intégration des spécificités des expériences vécues par les FPCI au sein des thématiques mises en exergue par les ONG les représentant : « quel est le combat des FPCI ? ». Dans cette section, il fut question de savoir si les luttes des trois organisations choisies sont construites à partir d'une situation d'intersectionnalité structurelle et comment ces ONG incluent (ou non) d'autres axes de différenciation que l'ethnie et le genre au sein de leurs programmes. Pour cela, le tableau suivant fut utilisé :

²⁷⁹AWAD, Naila, directrice de l'ONG Women Against Violence, Skype, 28 mai 2019, p.33 de l'annexe.

²⁸⁰*Ibid.*

²⁸¹ANNA LINDH FOUNDATION, « The Association Women Against Violence », *sin dato*, <https://www.annalindhfoundation.org/members/association-women-against-violence>, (page consultée le 20/06/2019).

²⁸²*Ibid.*

²⁸³*Ibid.*

Figure 3. Grille d'analyse des luttes d'Al-Tufula, WAVO et Kayan

	Al-Tufula	WAVO	Kayan
Sources d'oppression sociale identifiées :			
Modalités de perception d'une expérience sociale spécifique aux FPCI :			
Dimensions de l'identité collective mise en avant par l'ONG :			
Modalités de désignation des femmes représentées par l'ONG :			
Modalités d'inclusion d'autres différences que l'ethnie et le genre :			

Deuxièmement, une interrogation qui mènera à l'observation, ou non, de moyens, de stratégies propres aux organisations de FPCI pour se faire entendre, en dépit du climat politique israélien complexe peu propice aux revendications des militants issus de la minorité palestinienne : « comment les FPCI mènent-elles leur combat ? ». Cette section fut divisée en deux parties. La première aborde principalement les modes d'action relatifs à la défense de droits au niveau national et communautaire. Pour cela, quatre moyens soulignés par Hassenteufel et explicités dans notre cadre théorique furent repris : le lobbying, les prises de position publique, l'action conflictuelle et la manifestation. L'utilisation de ces différents moyens d'action par les ONG analysées fut illustrée au moyen d'exemples. La deuxième partie de cette section se focalise sur des stratégies d'adaptation du répertoire d'action de ces ONG à une situation d'intersectionnalité politique. Tout d'abord, les activités de ces organisations furent situées au regard de la typologie de stratégies élaborée par Verloo. Ensuite, après avoir constaté que les trois ONG analysées appartenaient à différentes coalitions, ces dernières furent classées par nature à partir du tableau suivant :

Figure 4. Grille d'analyse des coalitions

	DIMENSION DE LA COALITION		
	Nationale		Régionale
NATURE DE LA COALITION	Unidimensionnelle	Intersectionnelle	Unidimensionnelle
Intracatégorielle			
Intercatégorielle			

Enfin, les différentes stratégies de plaidoyer international menées par ces ONG dans un contexte d'intersectionnalité politique furent mises en évidence.

1.5. Potentielles difficultés à surmonter et principales limites

Une série d'obstacles identifiés seront ici listés, ainsi que des solutions employées pour y faire face, avant de mettre en évidence quelques limites que la méthodologie de cette recherche pose. Les principaux éléments sur lesquels il a fallu faire attention sont : (1) le risque de trouver de la documentation idéologiquement très orientée ; (2) La difficulté de rentrer en contact avec des personnes vivant sur place ; (3) La difficulté d'identification d'interlocuteurs pertinents et anglophones (et/ou francophones/hispanophones) et ; (4) La précision du profil des personnes à contacter pour les entretiens.

Premièrement, en raison des clivages idéologiques profonds qui divisent la société en Israël, il a été nécessaire de redoubler de vigilance lors du choix des sources et de la manière de les analyser, de comparer des articles aux provenances diverses. Un exemple parlant sur lequel nous sommes tombée est ce rapport élaboré par l'organisation pro-israélienne NGO Monitor qui dépeint de manière très orientée les organisations de femmes palestiniennes²⁸⁴.

Deuxièmement, il est parfois difficile d'obtenir une réponse à une demande d'interview en Belgique. Dans ce cas-ci, il s'agissait d'arriver à susciter l'intérêt, dans un pays loin de la Belgique et où les habitants ne parlaient pas notre langue. La technique adoptée fut de passer par des acteurs intermédiaires, plus facilement abordables pour arriver à joindre les directrices des ONG sélectionnées.

²⁸⁴NGO MONITOR, *The Exploitation of Palestinian Women's Rights NGOs*, Jérusalem, mars 2018, 17 p.

Troisièmement, ne parlant ni l'arabe ni l'hébreu, les deux langues les plus parlées en Israël, il fallut intégrer ce paramètre lors de la sélection des ONG à interviewer. De plus, bien que les directrices d'association avec qui nous avons réalisé nos entretiens parlent anglais, il fut nécessaire d'analyser avec prudence leurs propos, car, comme Josephine Pui-Hing Wong le précise dans son article lorsqu'elle met en évidence « some of the methodological issues about translation in cross-cultural qualitative research »²⁸⁵, « culture is inseparable from language and discourse [...] language is not simply a tool we use to communicate ideas within our socio-cultural world; it is implicated in discursive practices that actively construct our socio-cultural world through systems of representations and assigned meanings »²⁸⁶.

Enfin, quatrième, afin d'augmenter au maximum nos chances d'entrer en contact avec les directrices des ONG choisies, nous avons multiplié les contacts intermédiaires. Cela nous a permis d'obtenir des coordonnées personnelles et d'augmenter nos chances de susciter leur intérêt.

Finalement, la méthodologie employée dans cette recherche suscite quelques limites. Premièrement, le choix des trois ONG à analyser est basé sur une cartographie élaborée à distance et dans les limites des outils disponibles sur Internet. Il est donc possible que toutes n'y figurent pas. On peut néanmoins envisager que les plus importantes en termes de visibilité y soient présentes, étant donné le croisement des sources pour établir cette liste. En outre, en ce qui concerne la représentativité des trois organisations analysées, nous avons dès le départ pris le parti de nous pencher uniquement sur des ONG agissant également au niveau national afin d'avoir une matière plus dense à analyser, mais aussi car ces ONG communiquent également en anglais sur leurs sites Internet, contrairement à de nombreuses associations locales. Il en ressort la limite principale de ce mémoire, les résultats sont propres à Al-Tufula, Kayan et WAVO et ne peuvent être généralisés à l'ensemble des organisations de FPCI. De plus, pour ce qui est des données provenant exclusivement des entretiens et ne pouvant être récoltées en ligne, notons que les discours des directrices interrogées ont un certain poids dans l'interprétation des résultats, ce qui pourrait entraîner un biais. Les résultats doivent donc être reçus avec prudence. Néanmoins, sans se rendre sur place, il n'aurait pas été possible de réaliser un plus grand nombre d'entretiens avec différents membres des équipes travaillant dans ces organisations. Enfin, le fait d'écrire ce mémoire tout en restant en Belgique permet d'apporter

²⁸⁵WONG, Josephine Pui-Hing, & POON, Maurice Kwong-Lai, « Bringing Translation out of the Shadows: Translation as an Issue of Methodological Significance in Cross-Cultural Qualitative Research », *Journal of Transcultural Nursing*, vol.21, n°2, 2010, p.151.

²⁸⁶*Ibid.*, p.152.

un aperçu des tendances observées autour des ONG de FPCI, sans constituer une liste exhaustive des pratiques en vigueur. C'est un parti pris que nous avons fait de réaliser cette recherche à distance, pour des raisons purement logistiques et temporelles.

2. Quel est le combat des FPCI ?

Des luttes construites à partir d'une situation d'intersectionnalité structurelle ?

L'objectif de cette section est de comprendre le combat, les luttes de Al-Tufula, Kayan et Women Against Violence et de savoir si les causes défendues par ces ONG sont construites autour de thématiques intersectionnelles et donc influencées par la position des FPCI au croisement de plusieurs sources d'inégalités. Cette analyse se base sur des données récoltées sur les sites Internet et rapports de ces organisations, au sein des contributions de ces organisations à des documents publiés par le WGSPWCI, ainsi qu'auprès de leurs directrices et fait émerger les éléments relatifs aux sources d'oppression sociale identifiées et aux modalités de perception d'une expérience sociale spécifique aux FPCI par ces associations. De plus, afin de mieux comprendre les luttes de ces ONG, les identités collectives qu'elles revendiquent ont été comparées. Pour cela, les diverses dimensions identitaires apparaissant sur les sites Internet et documents officiels de ces ONG et évoquées par nos interlocutrices ont été rassemblées. Ces associations furent ensuite comparées sur la manière avec laquelle elles désignent les femmes qu'elles souhaitent représenter. Pour cette partie de l'analyse, il fut nécessaire d'accorder plus de poids aux discours prononcés par les trois directrices d'ONG, car aucun document écrit n'abordait ce sujet à notre connaissance. C'est pourquoi les résultats doivent être envisagés avec prudence. Enfin, une dernière partie de cette section observe les modalités d'inclusion d'autres différences que le genre et l'ethnie dans les programmes de ces ONG. En effet, la cartographie établie précédemment, des différents types d'ONG de FPCI, soulignait l'existence d'organisations de FPCI focalisées sur les intérêts spécifiques de sous-groupes de cette population, telles que les FPCI issues de la communauté bédouine ou LGTBQI par exemple. Dès lors, Al-Tufula, Kayan et WAVO reconnaissent-elles des intérêts et besoins propres à un ou plusieurs groupes particuliers de FPCI ? Nous tenterons de répondre à cette dernière question. Finalement, les résultats de cette première partie de l'analyse sont résumés dans le tableau ci-dessous. Nous expliquerons point par point les différents éléments synthétisés ici dans les sections suivantes.

Figure 5. Lutttes d’Al-Tufula, WAVO et Kayan, sous le prisme de l’intersectionnalité structurelle

	Al-Tufula	WAVO	Kayan
Sources d’oppression sociale identifiées :	Racisme à l’égard de la minorité nationale palestinienne		
	Patriarcat au sein de la société arabe/palestinienne		
	Patriarcat au sein de l’État d’Israël		
Modalités de perception d’une expérience sociale spécifique aux FPCI :	Reconnaissance intersectionnelle		
Dimensions de l’identité collective mise en avant par l’ONG :	Femmes		
	Féministes		
	Palestiniennes		
	Arabes		
	Citoyennes d’Israël		
	Membres de la minorité nationale		
Modalités de désignation des femmes représentées par l’ONG :	Identité collective uniforme avec expression unique	Identité collective hétérogène avec variation de l’expression	Identité collective uniforme avec variation de l’expression
Modalités d’inclusion d’autres différences que l’ethnie et le genre :	Reconnaissance intersectionnelle	Reconnaissance intersectionnelle	Universalisation du genre et de l’ethnie

2.1. Sources d’oppression sociale identifiées par Al-Tufula, Kayan et WAVO

Comme souligné dans l’introduction de ce mémoire, la littérature identifie trois sources principales d’oppression ou axes de dominations au cœur de l’expérience vécue par les FPCI représentées par les ONG que nous analysons ici. Il s’agit du racisme à l’encontre de la minorité palestinienne en Israël, du patriarcat au sein de la société palestinienne et du patriarcat au sein de l’État d’Israël. Dans les paragraphes suivants, nous démontrerons que ces différentes sources d’oppression identifiées par les auteurs scientifiques sont également celles mises en avant par Al-Tufula, Kayan et WAVO, bien qu’une nuance puisse être apportée au sujet de la reconnaissance de discriminations communes vécues par l’ensemble des femmes israéliennes.

En effet, selon Nabila Espanioly, les FPCI, représentées par son ONG Al-Tufula, sont soumises à trois types de discriminations : en tant que membres de la minorité nationale, en tant que femmes en Israël et en tant que femmes au sein d'une société palestinienne conservatrice²⁸⁷. C'est également la position défendue par WAVO, par la voix de Naila Awad qui situe la position des FPCI au croisement de trois cercles de discrimination, « as a woman in the [Arab] patriarchal society [...], as a woman in Israel [...] and as [...] women from the minority »²⁸⁸.

Des discours qui se distinguent de celui de Rafa Anabtawi par leur reconnaissance des discriminations qui visent également les femmes juives du pays, comme le précise Naila Awad, qui ajoute que les femmes en Israël « don't have the same budgets and opportunities as men »²⁸⁹. En effet, dans son intervention, Rafa Anabtawi, quant à elle, ne souligne pas la source d'oppression à laquelle les FPCI représentées par Kayan font face en tant que femmes en Israël. Selon elle, les FPCI ne font face qu'à une double discrimination. Une discrimination en tant que membres de la minorité arabe en Israël et une discrimination basée sur le genre, en tant que femmes vivant dans la société arabe patriarcale « that still don't treat women equally like men »²⁹⁰ et où elles doivent faire face à des problèmes tels que la violence domestique, le harcèlement sexuel, les féminicides et le manque de droit à la parole²⁹¹. Une première divergence idéologique qui apparaît également sur le site Internet de l'organisation, où à aucun moment, il n'est fait allusion aux femmes en Israël de manière générale, sans préciser qu'il s'agit de femmes arabes ou palestiniennes israéliennes. Nous verrons par la suite que cette différence s'illustrera au sein d'autres dimensions de l'analyse et notamment lors du choix des coalitions auxquelles cette organisation prend part. Par ailleurs, ces trois ONG nous ont donné des exemples pour illustrer les inégalités auxquelles elles font face vis-à-vis des différents axes de domination qui caractérisent leur position. Les paragraphes suivants donneront un échantillon d'exemples permettant d'illustrer les trois axes de domination identifiés.

Premièrement, en ce qui concerne les discriminations qu'elles connaissent en tant que membre de la minorité nationale, une recherche publiée par WAVO souligne :

Since Palestinian women are members of an oppressed minority, they are primarily harmed by the oppressive policies of the State and its fraudulent practices towards this minority. The majority of Arab villages and towns still suffer from the lack of appropriate places of employment, of public services such as organized public

²⁸⁷ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.7.

²⁸⁸AWAD, Naila, *op.cit.*, p.34 de l'annexe.

²⁸⁹*Ibid.*

²⁹⁰ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.3 de l'annexe.

²⁹¹*Ibid.*

*transportation from villages to neighbouring towns, and of pre-school centres which could provide safe educational environments for small children while their mothers are at work*²⁹².

Une citation qui peut être mise en parallèle avec les propos de Nabila Espanioly, qui insiste sur le fait que les PCI vivent dans des « segregated villages »²⁹³ comme Nazareth, où Al-Tufula mène principalement son action. Ou encore, avec ceux de Naila Awad qui déclare: « the government and the policies of Israel are very discriminative about the Palestinian minority in Israel »²⁹⁴. Une situation confirmée par Rafa Anabtawi pour qui « There are a lot of racist laws in Israel »²⁹⁵. Par ailleurs, Nabila Espanioly souligne l'existence d'un « gap between the services in the Jewish community and the services in the Arab Palestinian community »²⁹⁶. En effet, les régions peuplées par des PCI font face à un manque (voire une absence) d'investissement de la part de l'État et donc un manque d'infrastructures, qui se traduit par exemple, par une absence de zones industrielles dans ces endroits et donc un manque de possibilité de travail pour les PCI²⁹⁷. Ces témoignages peuvent être complétés par la section de notre contextualisation consacrée aux discriminations à l'égard des PCI.

En ce qui concerne les activités à proprement parler de ces ONG, une seule, Kayan, s'implique ouvertement dans des thématiques liées aux PCI de manière générale et organise des activités allant dans ce sens. L'association participa notamment à une campagne de sensibilisation « about the Nakba, displacement and contemporary State discrimination in land and housing »²⁹⁸. À ce sujet, Rafa Anabtawi déclarait: « We are a social feminist NGO, but it doesn't mean that we haven't political work, it's different. Political work, it could be raising awareness about the Nakba, about the Israeli-Palestinian conflict, about demolishing housing [...]. We do that because we think that there is no separation between our social issues and our political issues, as a minority in the Arab society»²⁹⁹.

Deuxièmement, pour ce qui est du patriarcat en Israël, la deuxième section du chapitre contextualisation de ce mémoire, consacrée aux femmes en Israël, offre déjà un aperçu du type de discriminations que les femmes connaissent en Israël, de manière générale. La thématique

²⁹²GANEM, Hunaida (2015), *Attitudes Towards the Status of Palestinian Women and their Rights in Israel*, Nazareth, Women Against Violence, 29 août 2005, 19 p., p.18.

²⁹³ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.6 de l'annexe.

²⁹⁴AWAD, Naila, *op.cit.*, p.34 de l'annexe.

²⁹⁵ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.20 de l'annexe.

²⁹⁶ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.7 de l'annexe.

²⁹⁷*Ibid.*

²⁹⁸KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Land, housing and the right of return », 2016, http://www.kayanfeminist.org/community-work/land_housing_right_of_return, (page consultée le 25/07/2019).

²⁹⁹ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, pp.29-30 de l'annexe.

la plus abordée par ces organisations au sujet du patriarcat en Israël concerne la violence à l'égard des femmes, dont nous parlions dans une précédente section. Une autre thématique, traitée cette fois plus particulièrement par Al-Tufula, est la présence de stéréotypes de genre dans des livres scolaires pour enfants. Des faits soulignés par Al-Tufula et l'association Sidreh, au sein d'un document soumis par le WGSPWCI au Comité CEDAW³⁰⁰.

En ce qui concerne la position de ces femmes au sein de la société patriarcale palestinienne (ou arabe, selon l'expression choisie par l'organisation), une recherche académique de Kayan souligne, par exemple, l'influence de celle-ci sur la participation faible des FPCI en politique :

*The chauvinism and traditionalism of the Arab society, which enshrine social customs and traditions and constitute an obstacle to the achievement of social justice and real equality between men and women, are the main factors influencing local politics and the structure of political parties and lists and their nomination methods. [...] [Also] women internalized the status given to them by society. Thus, when women go to vote they may not see other women as an option, and therefore they vote for men, thinking that women are not sufficiently qualified to reach political positions.*³⁰¹

D'autres publications, malheureusement en arabe et non traduites en anglais, traitent également de problématiques liées au mariage et au divorce dans une société où ces affaires sont gérées par des Cours religieuses³⁰².

Au terme de cette partie, notons que nous précisons « arabe » et « palestinienne » dans le tableau, car ces ONG ne semblent pas toutes avoir arrêté leur choix sur l'une de ces expressions. En effet, la complexité de choisir un vocable pour désigner les PCI avait déjà été évoquée dans notre partie « Différents vocables : une seule communauté ? » et se retrouve également dans le discours des acteurs.

2.2. Modalités de perception d'une expérience sociale spécifique aux FPCI par ces ONG

Comme cela fut déjà souligné dans le chapitre théorique, « The intersectional experience is greater than the sum of racism and sexism »³⁰³. Dès lors, après avoir fait émerger différents exemples de discriminations touchant les FPCI en tant que femmes (palestiniennes/arabes ou

³⁰⁰THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*, pp.16-18.

³⁰¹ANABTAWI, Rafa, *The Exclusion of Palestinian Women from Local Government Councils. Reality and Challenges Between State Oppression and Societal Oppression*, Haifa, Kayan - Feminist Organization, 2017, 67 p., p.26.

³⁰²KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Publications », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/publications>, (page consultée le 25/07/2019).

³⁰³CRENSHAW, Kimberlé, *op.cit.*, p.140.

israéliennes de manière générale) et en tant que membre de la minorité nationale en Israël, il nous paraît pertinent d'avancer que, parmi les éléments dénoncés par ces ONG, figurent également des situations propres aux FPCI, ce qui les poussent à militer au sein d'ONG propres, qui luttent pour leurs besoins spécifiques. Ceci, toujours dans le but de mieux comprendre les luttes de ces organisations et de savoir si la position des FPCI, au croisement de plusieurs sources d'inégalités, influence les causes portées par les militantes issues de cette communauté. Selon Nabila Espanioly, « this gap between Arab women [and Jewish women] and the challenges that Arab women are facing is connected to all spheres of life »³⁰⁴.

En ce qui concerne l'emploi, en tant que femmes en Israël, les FPCI connaissent des inégalités par rapport aux hommes en matière d'accès à l'emploi et de salaire. Comme souligné par WAVO et Kayan, ainsi qu'une troisième organisation de PCI nommé Al-Zahraa, qui reprennent des statistiques officielles de l'État, datant de 2014, « the number of Palestinian women citizens aged from 15 to 64 reached 498,000. The percentage of Palestinian women citizens participating in the labor market only reached 27.6%, compared to 65.5% among Jewish women from the same age group in the State »³⁰⁵. Toujours selon WAVO, Kayan et Al-Zahraa, ces résultats découlent et sont renforcés par la discrimination de l'État à l'égard des FPCI ainsi que le rôle accordé aux FPCI au sein de la société patriarcale arabe. Des causes décomposées et listées ci-après :

A fragile economic structure and the lack of governmental investments in Arab towns ; the great lack in public transportation ; the great lack in kindergartens and official youth clubs financed by the Ministry of Economy and the Ministry of Public Welfare which encourage women to work; Lack in funding education and developed professional training for Palestinian Arab women citizens; failing to find long-term plans to bring Palestinian Arab women into the labor market, especially unemployed academics³⁰⁶.

Une situation également soulignée par Nabila Espanioly qui explique qu'en tant que membre de la minorité palestinienne, les FPCI font face à un manque de développement des villes et villages qu'elles habitent, ce qui entraîne la nécessité de s'éloigner des zones d'habitat des PCI pour trouver du travail. Ajoutons à cela le fait que les FPCI, qui vivent dans une société patriarcale, ont la responsabilité de garder leurs enfants. En outre, l'absence d'investissement de l'État dans des infrastructures publiques à destination de cette communauté se traduit

³⁰⁴ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.8 de l'annexe.

³⁰⁵THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2016, *op.cit.*, p.10.

³⁰⁶*Ibid.*, p.11.

notamment par l'absence de crèches au sein des villages et villes habitées par les PCI, ce qui empêche les femmes qui auraient pu tout de même trouver un emploi de sortir de chez elles pour s'y rendre³⁰⁷. Un contexte aggravé, selon la directrice de Kayan Organization, par le manque de transports en commun dans la plupart des villages arabes du pays³⁰⁸. À ce sujet, selon Naila Awad, le gouvernement israélien accuse la société patriarcale arabe d'être responsable de l'emploi moindre des FPCI, ne les laissant pas sortir de chez elles. Cependant, selon cette dernière, cette affirmation ne se confirme pas dans les faits où de plus en plus de FPCI quittent leurs villages pour suivre des études supérieures à l'extérieur, dans les grandes villes du pays. Si 40 % des FPCI pourvues d'un diplôme universitaire restent sans emploi, c'est en raison du manque d'opportunités de travail accordé aux PCI³⁰⁹. Selon WAVO, Kayan et Al-Zahraa, « the percentage of their employment in governmental jobs [...] does not exceed 5.3% from the overall number of employed female employees, nor it reach 3.3% from the overall number of workers in governmental services »³¹⁰.

En outre, ces organisations dénoncent les inégalités auxquelles les FPCI font face concernant la police. En effet, dans un contexte social et étatique où les PCI sont touchés par la problématique du racisme, comme explicité plus tôt dans ce mémoire, « police were themselves part of the attacks, violence and homicide perpetrated against Palestinians »³¹¹. Cela entraîne un manque de confiance et de sentiment de sécurité des FPCI à l'égard de celle-ci. Les conséquences de cette problématique sont soulignées par WAVO, en collaboration avec deux autres organisations de PCI, dans un rapport du WGSPWCI. Elles y reprennent les chiffres datant d'un rapport de 2016 du Knesset Research and Information Center, qui « found that 79% of Palestinian women citizens of Israel expressed fears of being arrested or interrogated. [...] Thus, most battered women do not file complaints to the police when exposed to any form of violence in their families »³¹². Et parmi les plaintes tout de même déposées par des FPCI pour des violences, « 89% are closed without filing an indictment »³¹³. Rafa Anabtawi déclarait: « every year, around 12 women in the Arab society are killed. In most of the case, the woman had complained before about violence to the police, and the police [...] [had done] nothing »³¹⁴.

³⁰⁷ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, pp.7-8 de l'annexe.

³⁰⁸ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.23 de l'annexe.

³⁰⁹AWAD, Naila, *op.cit.*, p.34 de l'annexe.

³¹⁰THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2016, *op.cit.*, p.10.

³¹¹*Ibid.*, p.5.

³¹²*Ibid.*

³¹³*Ibid.*, p.4.

³¹⁴ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.24 de l'annexe.

Concernant les violences à l'égard des FPCI, WAVO, aidé de deux autres associations, mettait également en évidence au sein d'un rapport du WGSPWCI le manque de refuges pour femmes battues accessibles aux FPCI. On peut lire : « In Israel, there are 14 shelters for battered women. Of those, only two are for Arab women, and there is one more that receives both Arab and Jewish women, despite the fact that 44% of battered women in shelters are Palestinians»³¹⁵. Un problème que Naila Awad pointait aussi du doigt³¹⁶. Cet exemple se rattache aux situations énoncées dans le second paragraphe de cette section, car ici aussi, la cause principale de la discrimination vécue par ces femmes est un manque d'investissement de l'État en infrastructures publiques dans les zones où vivent les PCI. Comme le soulignait Rafa Anabtawi, « it's political, it's not women, but it affects the women »³¹⁷.

Aussi, un autre exemple relatif au domaine de la santé cette fois illustre les conséquences d'une politique nationale ne prenant pas en compte la situation particulière des FPCI. En effet, Nabila Espanioly souligne les différences au niveau des statistiques qui existent entre les FPCI et les femmes juives en Israël concernant l'âge moyen auquel les femmes risquent de contracter un cancer du sein. Cette moyenne se situe à 50 ans chez les femmes juives, contre 40, chez les FPCI. Un deuxième chiffre qui n'est pas pris en considération par l'État d'Israël qui fixe à 50 ans l'âge à partir duquel il est possible de passer gratuitement une mammographie, pour dépister cette maladie³¹⁸.

Enfin, un dernier exemple de l'expérience spécifique connue par les FPCI et repris au sein du plaidoyer de ces organisations est la représentation faible des FPCI dans des partis politiques palestiniens du pays. Cette thématique est mise en avant par WAVO, Kayan et Al-Zahraa dans leur contribution à un document de préparation du WGSPWCI, où elles soulignent cette observation au niveau local, comme national³¹⁹. Nous n'illustrerons pas ceci par les chiffres se rapportant aux dernières élections ayant eu lieu en avril dernier, car à la suite de la défaite du Premier-Ministre Netanyahu de parvenir à un accord, « les députés de la 21^e Knesset ont voté la dissolution de leur assemblée »³²⁰, ce qui entraînera « la convocation de nouvelles élections

³¹⁵THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2016, *op.cit.*, p.5.

³¹⁶AWAD, Naila, *op.cit.*, pp.34-35 de l'annexe.

³¹⁷ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.27 de l'annexe.

³¹⁸ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.8 de l'annexe.

³¹⁹THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2016, *op.cit.*, p.6.

³²⁰SMOLAR, Piotr, « Israël : Nétanyahou échoue à former une coalition, la Knesset dissoute », Le Monde, 29 mai 2019, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/29/benjamin-netanyahou-echoue-a-former-une-coalition-vers-de-nouvelles-elections-en-israel_5469332_3210.html, (page consultée le 30 juin 2019).

législatives le 17 septembre »³²¹. Néanmoins, en ce qui concerne la 20^{ème} législature de la Knesset (mars 2015 - avril 2019), alors que les PCI occupaient 13 sièges sur 120 et les femmes 29 sièges sur 120, deux d'entre eux seulement étaient occupés par des FPCI, Aida Touma-Suleiman et Haneen Zoabi³²². Cette thématique est intégrée par les trois ONG analysées qui incluent dans leurs programmes des activités visant à renforcer l' « empowerment » des FPCI, afin que celles-ci s'impliquent dans la vie publique.

2.3. Différentes couches d'identités mises en avant par ces ONG

Comme décrit dans la section précédente, l'ensemble des organisations que nous analysons ici ont conscience que les femmes qu'elles représentent vivent une expérience sociale spécifique, qui distingue leurs besoins à la fois de ceux des autres femmes en Israël et de ceux des hommes PCI. Pour approfondir l'analyse de ces ONG, cette partie fait émerger les différentes couches qui forment les identités collectives revendiquées par ces associations. À ce sujet, alors que le chapitre de contextualisation de ce mémoire sur les PCI et les femmes israéliennes a permis d'identifier les catégories « analytiquement décrites comme importantes »³²³, une étape primordiale selon Townsend-Bell, cette section sera utile pour souligner « quelles sont celles considérées comme pertinentes par les acteurs »³²⁴ de ces ONG, un processus tout aussi important d'après ce même auteur. Les sites Internet et rapports d'Al-Tufula, Kayan et WAVO, ainsi que les retranscriptions des différentes interviews réalisées auprès de leurs directrices ont permis de faire ressortir six éléments, couches identitaires, communes aux trois organisations analysées. Cela révèle une identité collective partagée. Ces dimensions identitaires sont le fait d'être des femmes, féministes, palestiniennes, arabes, citoyennes d'Israël et membres de la minorité nationale.

Pour commencer, l'ensemble des organisations affirment représenter des femmes, palestiniennes et citoyennes d'Israël. En effet, dans son dernier rapport datant de 2016, WAVO se définit comme « an NGO that for almost two decades has been at the forefront of the movement to champion the rights and status of Palestinian women citizens of Israel »³²⁵. Kayan, quant à elle, écrit sur son site Internet qu'elle agit pour défendre et promouvoir « the human and civil rights of Palestinian women in Israel »³²⁶. En outre, sa directrice, Rafa Anabtawi,

³²¹SMOLAR, Piotr, *op.cit.*

³²²THE KNESSET, « Knesset Members, 2019 », <https://main.knesset.gov.il/EN/Pages/default.aspx>, (page consultée le 30/06/2019).

³²³TOWNSEND-BELL, Erica, *op.cit.*, p.134.

³²⁴*Ibid.*

³²⁵THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, *Annual Report 2016, 2017*, 11 p., p.3.

³²⁶KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « What we do. Sustainable and lasting change from the grassroots », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 24/07/2019).

utilise à plusieurs reprises l'expression « citoyens d'Israël » pour décrire la position de ces femmes³²⁷. Enfin, le centre Al-Tufula met en évidence le fait qu'elle fut établie par un groupe de « Palestinian women citizens of Israel » et qu'elle travaille d'une part au développement de systèmes de soutien pour les femmes et d'autre part, à l'autonomisation des femmes « in the Palestinian society in Israel »³²⁸.

Deuxièmement, ces associations se rejoignent aussi sur leur revendication en tant que féministes. En effet, « deepening popular understanding of the feminist ideology »³²⁹ est le troisième objectif que WAVO souligne dans son rapport. Tandis que Kayan se définit comme une « grassroots feminist organization »³³⁰. C'est également l'idée mise en avant par Nabila Espanioly pour son association Al-Tufula qui à plusieurs reprises déclare : « we are feminists »³³¹.

Troisièmement, l'identité arabe des femmes représentées par ces ONG est aussi mise en avant. En ce qui concerne WAVO, on retrouve notamment des allusions à cette dimension identitaire au sein de la présentation de leur « Women's Representation Programme » qui cherche à améliorer la représentation des femmes dans les échelons politiques et entre autre, en essayant d'augmenter le nombre de femmes qui mènent les listes des « Arab political parties »³³². Ensuite, chez Kayan, l'identité arabe des FPCI est fréquemment rappelée. Notamment, à travers sa description de sa mission et de sa vision³³³. Enfin, Al-Tufula utilise l'expression « Arab community »³³⁴ pour décrire sa zone d'activité.

Finalement, l'appartenance des femmes représentées par ces trois ONG à la minorité nationale des PCI est aussi soulignée. Par exemple, WAVO met en évidence cette caractéristique des femmes qu'elle défend lorsqu'elle décrit sa campagne de médias sociaux «Erefha », qui a mis en valeur les profils de 13 « Palestinian women public figures from the Palestinian minority »³³⁵. En ce qui concerne Kayan et Al-Tufula, bien que le terme « minorité » ne soit pas employé à l'écrit sur leurs sites Internet (ou tout du moins, au sein de leurs interfaces

³²⁷ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, pp.17-31 de l'annexe.

³²⁸AL-TUFULA, « Nazareth Nurseries Institute », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/2/Nazareth-Nurseries-Institute>, (page consultée le 20/06/2019).

³²⁹THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, 2017, *op.cit.*, p.3.

³³⁰KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, *Annual Report 2018. Celebrating 20 years of Change, sin dato*, 15 p., p.4.

³³¹ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.13 de l'annexe.

³³²THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, 2017, *op.cit.*, p.6.

³³³KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, *sin dato, op.cit.*, p.4.

³³⁴AL-TUFULA, « Nazareth Nursery », 2016, <http://www.altufula.org/en/home>, consultée le 24/07/2019/, (page consultée le 24/07/2019).

³³⁵THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, 2017, *op.cit.*, p.6.

en anglais) ou rapports, des situations découlant de leur appartenance au groupe des PCI sont mises en avant et le terme « minorité » revient fréquemment dans les discours de Rafa Anabtawi et Nabila Espanioly, lorsqu'elles décrivent la situation vécue par les FPCI. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'inclure cette dimension identitaire pour l'ensemble des ONG analysées ici. Par ailleurs, rappelons que les multiples couches d'identité d'un individu (ou d'un groupe) peuvent être tantôt « imposées », tantôt « revendiquées »³³⁶. Ajouter cette nuance nous apparaît pertinent dans le cadre de cette dernière dimension identitaire, au regard de l'élément palestinien identifié plus haut, afin de ne pas confondre ces deux éléments. En effet, tandis que l'élément « palestinien » semble ouvertement revendiqué par ces associations, cette dernière caractéristique, qui associe les femmes représentées par ces ONG à la minorité nationale, pourrait quant à lui être qualifiée d'imposée.

2.4. Modalités de désignation des femmes représentées ces ONG

Les différentes couches de l'identité collective de ces ONG ne nous permettent pas de faire ressortir les nuances qui peuvent être perçues entre les organisations Al-Tufula, Kayan et WAVO quant à la manière avec laquelle celles-ci désignent les femmes que leur association représente. Pourtant, la lecture de leurs sites Internet dévoile une variété d'expressions employées pour décrire les FPCI, des expressions qui divergent parfois d'une ONG à l'autre. C'est pourquoi il a été décidé d'ajouter au tableau le titre « Modalités de désignation des femmes représentées par l'ONG ». Néanmoins, étant donné qu'aucun commentaire à ce sujet ne figure sur les sites Internet et rapports des organisations analysées ici, seuls les discours des directrices interrogées seront pris en compte. Un postulat méthodologique qui pourrait comporter des biais étant donné que le sujet de la dénomination des FPCI par ces organisations n'est pas arrivé naturellement dans les interventions des directrices interviewées, mais qu'il a été amené via des questions ciblant cette thématique. Cependant, au regard de la littérature sur les PCI qui souligne le caractère parfois hautement politique de l'emploi de l'une ou l'autre expression pour désigner cette minorité, il nous a semblé essentiel d'aborder le sujet et nous n'avons pas d'autre moyen de le faire. Il est donc important d'interpréter avec prudence les résultats de cette section. Les paragraphes suivants expliqueront la décision de définir les modalités de désignation des femmes représentées par Al-Tufula, d'« identité uniforme avec expression unique », par Kayan, d'« identité collective hétérogène avec variation de l'expression » et par WAVO, d'« identité collective uniforme avec variation de l'expression ».

³³⁶CARON, Roxane, DAMANT, Dominique, & FLYNN, Catherine, *op.cit.*, p.192.

Al-Tufula est la seule des trois organisations à n'employer dans ses rapports officiels et sur son site Internet (en tout cas, en ce qui concerne les données auxquelles nous avons eu accès) qu'une seule expression pour désigner les femmes qu'elle représente. Il s'agit du vocable « Palestiniennes citoyennes d'Israël ». Nous pourrions associer cette décision à l'idée de revendication d'une identité collective palestinienne qui englobe toutes les autres divisions telles que religieuses, par exemple. En effet, selon Nabila Espanioly, c'est l'État d'Israël qui divise la communauté des PCI. À ce sujet, elle déclare : « many times, they (the State) use 'Christians', 'Muslims' and 'Druze' and 'Bedouins'. They divide us into our beliefs and religious and not joined our collective identity as Palestinians »³³⁷. C'est pourquoi nous avons qualifié dans le tableau les modalités de désignation des femmes représentées par AL-Tufula d' « identité collective uniforme avec expression unique ».

Kayan Organization, quant à elle, contrairement à Al-Tufula n'a pas fixé d'expression unique pour désigner les femmes qu'elle représente. Sur son site Internet, on peut lire « Palestinian citizens of Israel », « Arab Palestinian women » ou encore, « Arab women ». Selon Rafa Anabtawi, les membres de son organisation se rendent compte que le choix du vocable employé pour désigner les femmes que leur association souhaite représenter est important. Néanmoins, ceux-ci n'ont pas encore décidé quelle expression utiliser. Il s'agirait d'une stratégie pour toucher un maximum de femmes issues de la minorité nationale, afin que l'identité collective revendiquée soit la plus inclusive possible, comme le montre cet extrait de l'intervention de Rafa Anabtawi : « at Kayan, we target all the groups [of the Palestinian citizens of Israel]. Whatever the religion and whatever how the country calls them »³³⁸. Cette décision découle de la perception de la complexité de l'identité, ou plutôt, des identités des PCI qui, comme nous l'avons vu dans la section leur étant consacrée, ne constituent pas un groupe homogène. Selon la directrice de Kayan Organization, par exemple « there are some groups that [...] see themselves as Arabs but not as Palestinians. [...] There is no agreement in the Arab society itself about what to use »³³⁹. Elle illustre cela par deux exemples concrets: « Some Druze, for example, know they are Arabs and they are Palestinians, but they don't see themselves as Palestinians. Some Bedouins [...] don't see themselves as Palestinians, they would prefer that we call them Arabs or just Bedouins »³⁴⁰. Dès lors, cette organisation préfère adapter l'expression utilisée en fonction du contexte : « it depends about what we are talking,

³³⁷ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.14 de l'annexe.

³³⁸ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.25 de l'annexe.

³³⁹*Ibid.*, p.24.

³⁴⁰*Ibid.*, p.25.

sometimes if it's important to show that we are talking about Palestinians, we say Arab Palestinians. Sometimes, people know that when we say Palestinian Israeli, we mean Arabs. [...] it's not something that we do with awareness »³⁴¹. Nous pourrions donc associer le choix de Kayan d'utiliser de multiples expressions pour désigner ces femmes, à l'idée d'une reconnaissance de l'hétérogénéité du groupe de femmes qu'elle représente avec une volonté de toutes les cibler, en variant l'expression utilisée pour les désigner. Nous résumerons cela dans le tableau par l'expression « identité collective hétérogène avec variation de l'expression ».

Enfin, tout comme Kayan, WAVO emploie différents vocables sur son site Internet, tels qu'« Arab women », « Palestinian women of Israel », « Palestinian women citizens of Israel », « Palestinian Arab in Israel ». Néanmoins, l'explication donnée par Naila Awad diffère de celle de Rafa Anabtawi, pour qui il s'agissait de vouloir cibler l'ensemble des femmes issues de la minorité nationale arabe/palestinienne. Naila Awad a plutôt justifié l'usage de multiples expressions en mettant en évidence les diverses facettes qui constituent l'identité collective revendiquée par WAVO : « I think that we use [...] Palestinian women citizens of Israel to speak about our identity as a Palestinian [...] we have that relation, as part of the Palestinian society, and we use sometimes 'Arab', 'Palestinian Arab', because we believe that we have the regional identity as Arab, [...] and not in the Middle East, and not in Asia »³⁴². Ainsi, dans le cas présent, le choix de WAVO de changer de vocable selon le contexte pourrait s'apparenter à une volonté de mettre en évidence les différentes couches composant l'identité collective des femmes qu'elle représente. De plus, en ce qui concerne les divisions qui sont parfois pointées du doigt au sein de la communauté des PCI, WAVO, par la voix de Naila Awad les englobe au sein des PCI. En ce qui concerne les Druzes, par exemple, elle déclare : « we believe that the Druze is an Arab and in the Palestinian minority »³⁴³. Des propos qui, comparés à ceux tenus par Rafa Anabtawi qui disait que les Druzes « are Arabs and [...] are Palestinians, but they don't see themselves as Palestinians »³⁴⁴, mettent en évidence le postulat tout comme Nabila Espanioly de l'existence d'une identité collective uniforme rassemblant les différentes communautés qui composent le groupe des PCI. Nous résumerons ceci dans le tableau par l'expression « identité collective uniforme avec variation de l'expression ».

³⁴¹ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, op.cit., p.25 de l'annexe.

³⁴²AWAD, Naila, op.cit., p.34 de l'annexe.

³⁴³Ibid., p.44.

³⁴⁴ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, op.cit., p.25 de l'annexe.

2.5. Modalités d'inclusion par ces ONG d'autres différences que l'ethnie et le genre

De l'observation préalable, lors de l'élaboration d'une cartographie du paysage associatif féministe en Israël, d'associations se concentrant sur des groupes particuliers de FPCI se positionnant au croisement d'un axe de domination supplémentaire au genre et à l'ethnie est né un nouveau questionnement. Les trois ONG que nous analysons ici prennent-elles en compte d'autres différences que le genre et l'ethnie dans l'élaboration de leurs programmes ? Certains groupes spécifiques de FPCI sont-ils ciblés par certaines de leurs activités ? La récolte de données disponibles sur les sites Internet respectifs de ces organisations et appuyées par les témoignages des directrices interrogées montre que c'est le cas de deux des trois ONG analysées ici : Al-Tufula et Kayan.

En effet, Al-Tufula répertorie parmi ses différents accomplissements, le succès de sensibiliser et d'initier de nouveaux programmes « with very marginalized group; Palestinian women with special needs »³⁴⁵. À ce sujet, son site Internet souligne tout d'abord la vulnérabilité particulière des jeunes FPCI, âgées de 17 à 21 ans, et décrit différents programmes mis en place « to support to these young women to change their present and future situation »³⁴⁶. L'ONG met également en évidence les besoins spécifiques des FPCI souffrant d'un handicap. Selon celle-ci, ces dernières n'ont accès qu'à très peu de services. « Socially isolated, embarrassed of their condition/or situation and with little family support, they experience a great deal of discrimination and this all leads to low self-esteem »³⁴⁷. C'est pourquoi des projets leur sont également destinés. Nabila Espanioly ajouta deux groupes identifiés par l'ONG comme étant les plus marginalisés de la communauté des FPCI et pour lesquels, Al-Tufula travaille autour de projets spécifiques. Il s'agit des femmes des villages non reconnus et des femmes précarisées³⁴⁸. Ensuite, bien que cette information n'ait pas encore été publiée en ligne, l'ONG Kayan quant à elle aurait pour projet de créer des programmes visant les femmes de la communauté bédouine. Rafa Anabtawi disait : « just in these days, we are applying a big application for a big donor in order to invest, and to increase our work in the Bedouins villages because we think that [...] we don't work enough in these places, even [if] there is a lot of need [...] the Bedouin community is very very patriarchal and strong »³⁴⁹. C'est pourquoi nous avons

³⁴⁵AL-TUFULA, « Achievements », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/22/Achievements>, (page consultée le 22/07/2019).

³⁴⁶AL-TUFULA, « Empowering Young Palestinian Women », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/15/Empowering-Young-Palestinian-Women>, (page consultée le 22/07/2019).

³⁴⁷AL-TUFULA, « Itaha-Women with disabilities », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/101/Itaha-Women-with-disabilities>, (page consultée le 22/07/2019).

³⁴⁸ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, pp.9-10 de l'annexe.

³⁴⁹ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.25 de l'annexe.

qualifié dans le tableau récapitulatif les modalités d'inclusion par ces ONG d'autres différences que l'ethnie et le genre de « reconnaissance intersectionnelle ». Ainsi, nous avons réemployé cette expression qui nous avait déjà servi à reconnaître que les trois ONG que nous analysons ici perçoivent les besoins spécifiques du groupe intersectionnel constitué par les FPCI, en lui donnant une dimension supplémentaire. Au sein des programmes mis en place par ces deux organisations à destination du groupe intersectionnel formé par les FPCI, figurent des programmes ciblant des catégories particulièrement vulnérables des FPCI, touchées par des axes de domination supplémentaires. Des sous-groupes intersectionnels situés au sein d'un même groupe intersectionnel.

Finalement, quant à WAVO, aucune information ne figurait en ligne sur la mise en place d'activités visant un groupe particulier des FPCI. C'est pourquoi Naila Awad fut interrogée à ce sujet. Elle souligna: « Our organization deals with all the issues of the Palestinian women citizens of Israel »³⁵⁰. Cette organisation semble plutôt englober les différentes communautés de FPCI qui pourraient exister dans une démarche inclusive, globale, au sein d'activités visant toutes les FPCI. La Directrice de WAVO illustre cela par deux exemples. Premièrement, en ce qui concerne les FPCI issues de la communauté LGTBQI, elle déclare : « We specifically don't deal with the LGTB, but in our vision, we say that every woman and every man have to have equality »³⁵¹. Deuxièmement, pour ce qui est des Bédouins, Naila Awad nous dit : « With the Bedouins, we believe that we speak about the Palestinian Arab women, so we don't deal with Bedouins or the Muslims or the Christians, we speak about the Palestinian women in Israel. This includes the Bedouins »³⁵². C'est la raison pour laquelle nous qualifierons ici les modalités d'inclusion d'autres différences que l'ethnie et le genre dans les programmes de WAVO d'universalisations du genre et de l'ethnie, en adaptant le répertoire intersectionnel « universalisation du genre », qui désigne, selon la définition de Lépinard, que nous avons adapté à notre cas d'étude, des organisations qui jugent que « la lutte pour les intérêts spécifiques d'un groupe intersectionnel peut être subsumée dans la lutte pour toutes les femmes »³⁵³ palestiniennes citoyennes d'Israël.

2.6. Conclusion

Au terme de cette partie de l'analyse, nous sommes en mesure de confirmer que les luttes et causes mises en avant par Al-Tufula, Kayan et Women Against Violence sont construites

³⁵⁰AWAD, Naila, *op.cit.*, p.43 de l'annexe.

³⁵¹*Ibid.*

³⁵²*Ibid.*, pp.43-44 de l'annexe.

³⁵³LÉPINARD, Éléonore, *op.cit.*, p.160.

autour de thématiques intersectionnelles et donc, sont influencées par la position des FPCI au croisement de plusieurs sources d'inégalités. Ces trois ONG mettent en place des activités et organisent des actions sur des thématiques communes aux PCI et aux femmes. Néanmoins, elles mettent en évidence dans leurs discours les besoins spécifiques des FPCI, ainsi que des situations auxquelles elles doivent faire face et qui leur sont propres.

3. Comment mènent-elles leur combat ?

Nous verrons dans cette section quels moyens d'action sont mis en œuvre par ces organisations afin de sensibiliser la communauté pour parvenir à un changement des mentalités et capter l'attention des politiques afin de faire évoluer la législation en leur faveur. Nous constaterons par la suite quelles stratégies sont adoptées pour se faire entendre en tant qu'ONG porteuse de causes intersectionnelles.

3.1. Les moyens d'action employés pour sensibiliser la communauté et capter l'attention des autorités

Selon Elisabeth Marteu, « three types of Arab women's organizations can be identified in Israel: those that provide local welfare and social services to needy people [...], those that coordinate activities for women's development and empowerment programs, and those that focus on advocacy and lobbying for social and political change. These three main types of actions can be combined even though they often correspond to different stages of development »³⁵⁴. Or, nous pouvons lire sur les rapports et sites Internet d'Al-Tufula, Kayan et WAVO qu'elles combinent toutes les trois des actions de plaidoyer et de lobbying, sur lesquelles nous reviendrons plus tard, ainsi que des programmes de développement et d'autonomisation des femmes³⁵⁵. En outre, Al-Tufula et WAVO ajoutent un volet « services » à leurs actions en proposant, comme nous l'avons déjà vu, des crèches destinées aux enfants de FPCI pour la première et des refuges pour les FPCI victimes de violences domestiques en ce qui concerne la seconde. Cependant, cette section constitue uniquement une transition donnant un aperçu des moyens d'action employés par les ONG analysées ici, avant de tenter dans la

³⁵⁴MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.193.

³⁵⁵AL-TUFULA, « Early Childhood », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/3/Early-Childhood>, (page consultée le 30/07/2019) et « Empowering Young Palestinian Women », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/15/Empowering-Young-Palestinian-Women>, (page consultée le 30/07/2019); KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « What we do. Sustainable and lasting change from the grassroots », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 24/07/2019) et ; Arab Women's Direct Participation In Politics », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/community-work/arab-women%E2%80%99s-direct-participation-politics>, (page consultée le 30/07/2019) ; THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, 2017, *op.cit.* <http://www.wavo.org/pics/170705093138WAV%20Annual%20Report%202016-%20final%20final.pdf>, consulté le 13/07/2019, p.3.

partie suivante de comprendre comment ces différents moyens d'action peuvent, dans certains cas, s'inscrire au sein d'une stratégie des ONG intersectionnelles visant à surmonter une situation d'intersectionnalité politique. C'est pourquoi nous n'aborderons pas les actions s'inscrivant dans une prestation de services sociaux ou de formations. Par ailleurs, selon nous, les actions que Neveu désigne comme « advocacy and lobbying for social and political change » de ces ONG peuvent s'inscrire dans quatre moyens d'action mis en avant par Hassenteufel : le lobbying, l'action conflictuelle, la manifestation et la prise de position publique.

De fait, et s'agissant premièrement du lobbying, les organisations de FPCI de la taille de celles que nous avons choisi d'étudier ici semblent avoir « [...] also developed strategies of lobbying in the Knesset and more precisely within the Committee on the Status of Women, where they present their demands and try to influence public policies »³⁵⁶. Cela nous fut confirmé par les trois directrices interrogées qui, en outre, ont évoqué des actions de lobbying autour de la problématique des FPCI en général ou de sujets plus précis, menées également auprès d'autres personnes détentrices de pouvoir ou d'institutions telles que la Haute Cour Israélienne, des représentants de Cours religieuses et des représentants politiques locaux³⁵⁷. Par ailleurs, notons qu'il est fréquent que ce type de moyen d'action soit employé en collaboration avec d'autres organisations, comme nous le verrons dans une prochaine section.

Ensuite, s'agissant de l'action conflictuelle, Nabila Espanioly et Naila Awad nous ont indiqué que Al-Tufula et WAVO étaient membres en 2018 de la coalition Red Flag, qui organisa début décembre, à la suite des meurtres de deux jeunes filles israéliennes considérés comme les 23 et 24^{ème} féminicides de l'année 2018 en Israël, une grande grève féministe nationale pour protester contre les violences à l'égard des femmes³⁵⁸. Néanmoins, les données dont nous disposons ne nous permettent pas de confirmer que Kayan fait elle aussi usage de ce type de moyen d'action, qu'Hassenteufel qualifie de « conflictuelle ».

Troisièmement, pour ce qui est des manifestations, les trois ONG analysées ici y ont recours. En ce qui concerne Al-Tufula et WAVO, nous pourrions par exemple illustrer cela par les manifestations organisées par la coalition Red Flag dont elles étaient membres durant les jours qui précédèrent la grève féministe précédemment énoncée. Kayan quant à elle

³⁵⁶MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.196.

³⁵⁷KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Legal Work », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/legal-work>, (page consultée le 30/07/2019).

³⁵⁸YARON, Lee et al., « Over 300 Israeli Institutions Back Strike Over Violence Against Women », Haaretz, 3 décembre 2018, <https://www.haaretz.com/israel-news/.premium-over-300-israeli-institutions-back-strike-over-violence-against-women-1.6704126>, (page consultée le 30/07/2019).

communiquent notamment sur son site Internet sa future participation à une marche pour revendiquer « the right of return »³⁵⁹.

Enfin, quatrième, Al-Tufula, Kayan et WAVO prennent toutes les trois des positions publiques via différents canaux médiatiques. Parmi les diverses formes de ce type d'action mises en avant par Hassenteufel, on retrouve notamment dans leur répertoire d'action l'organisation de conférences de presse telle que celle organisée en mai 2018 par Kayan, qui traitait d'une de leurs publications sur la participation politique des FPCI au niveau local³⁶⁰. Aussi, l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, principalement Facebook, privilégié par ces trois ONG. Troisième, l'apparition sur des chaînes de télévision. À ce sujet, Kayan communique sur son site Internet un grand nombre de liens renvoyant aux vidéos des interventions de ces acteurs à la télévision sur des sujets divers tels que le harcèlement, la participation politique des femmes et le droit de retour³⁶¹. Nabila Espanioly et Naila Awad nous ont également confirmé que des représentants de leurs associations intervenaient parfois à la télévision. Néanmoins, elles soulignèrent toutes les deux que cette visibilité à travers les canaux médiatiques traditionnels n'avait lieu qu'au sein de médias arabes. En effet, selon Naila Awad, les médias israéliens juifs ignorent les problématiques rencontrées par les FPCI car ils ne souhaitent pas traiter de cette thématique³⁶². Enfin, ces trois ONG organisent ou prennent part à des campagnes de sensibilisation. Pour citer des exemples, Kayan organisa en 2018 une campagne sur le harcèlement sexuel en ligne, sous le slogan « Don't sweep sexual harassment under the carpet »³⁶³, tandis que Al-Tufula et WAVO prennent par cette année à une campagne contre les armes au sein de la communauté des PCI³⁶⁴.

La section suivante tentera de faire émerger comment ces différents moyens d'action peuvent, dans certains cas, s'inscrire au sein d'une stratégie spécifique des ONG analysées représentant un groupe intersectionnel, pour surmonter une situation d'intersectionnalité politique. Cela permettra de répondre à la seconde partie de la question de recherche de ce mémoire, s'interrogeant sur l'influence de la position des FPCI à l'intersection de plusieurs

³⁵⁹KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Return March », *sin dato*, <http://www.kayanfeminist.org/events/return-march>, (page consultée le 30/07/2019).

³⁶⁰KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Press Conference For Women In Politics Research », 2018, <http://www.kayanfeminist.org/events/press-conference-women-politics-research>, (page consultée le 30/07/2019).

³⁶¹KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Media Coverage, 2016 », <http://www.kayanfeminist.org/media-coverage>, (page consultée le 30/07/2019).

³⁶²AWAD, Naila, *op.cit.*, p.42 de l'annexe.

³⁶³KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, *sin dato*, *op.cit.*, p.6.

³⁶⁴AWAD, Naila, *op.cit.*, p.42 de l'annexe, et ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.10 de l'annexe.

sources d'inégalité, sur les stratégies mises en place par les militantes issues de cette communauté.

3.2. Adaptation du répertoire d'action à une situation d'intersectionnalité politique ?

A. Les organisations de FPCI font-elles face à une situation d'intersectionnalité politique ?

Selon nous, il est pertinent de qualifier la situation dans laquelle se situent Al-Tufula, Kayan et WAVO d'intersectionnalité politique recherchée par l'État. Une intersectionnalité politique, car selon le WGSPWCI, l'État d'Israël ne reconnaît pas les FPCI en tant que « distinct protected sub-group »³⁶⁵. Une intersectionnalité politique recherchée par l'État car, alors que l'une des particularités des organisations de FPCI par rapport aux autres organisations féministes à travers le monde est qu'il n'y a pas, comme Daoud le souligne, de « discourse on women's problems independent of the national problem »³⁶⁶, différents auteurs et organisations rapportent des discriminations, des pressions et des menaces commises par l'État à l'égard des organisations de FPCI « that challenged state policies and put the political status of Palestinians in Israel on their agenda »³⁶⁷. Ce contexte fut également mis en avant par Naila Awad, qui mettait l'accent sur les obstacles grandissant et les traitements quotidiens que subissent les organisations de PCI et qui rendent leurs actions difficiles³⁶⁸.

Une situation qualifiée par certains de « shrinking space », c'est-à-dire de « rétrécissement de l'espace », définit par le Transnational Institute comme « une métaphore largement utilisée pour désigner une nouvelle série de restrictions à l'encontre des luttes politiques »³⁶⁹ des différents acteurs de la société civile. En effet, selon le think tank Al-Shabaka, l'environnement politique israélien actuel caractérisé par une montée de la droite est la cause d'un racisme grandissant à l'égard des PCI et d'un « continuously shrinking space for organizational development and activism for Palestinian civil society and other left-wing NGOs »³⁷⁰. Une situation également soulignée par Nabila Espaniolu³⁷¹. Ce contexte politique pourrait notamment s'illustrer à l'heure actuelle par la loi État-nation adoptée en 2018, évoquée dans le second. Selon ce même think tank, qui donne des exemples d'une situation déjà mise en évidence en 2009 par Daoud qui l'associait plus particulièrement aux organisations de

³⁶⁵THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*, p.4.

³⁶⁶DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.93.

³⁶⁷*Ibid.*, p.87.

³⁶⁸ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, pp.26-27 de l'annexe.

³⁶⁹TWOMEY, Hannah, 'Shrinking space' ou le 'Rétrécissement de l'espace' démocratique, Amsterdam, Transnational Institute, octobre 2017, 14 p., p.3.

³⁷⁰NASHIF, Nadim & NAAMNEH, Raya, *Palestinian Citizens in Israel: a Fast-Shrinking Civic Space*, Alshabaka, 13 janvier 2016, 5 p., p.4.

³⁷¹ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, pp.12-13 de l'annexe.

FPCI³⁷², ce phénomène impacte les organisations de PCI aux niveaux gouvernemental, local et académique³⁷³. Il se manifeste principalement par des limites imposées par l'État « on fundings, legal activism, access to beneficiaries, and freedom of speech »³⁷⁴.

Dès lors, les sections suivantes s'attarderont sur certaines des stratégies mises en place par les trois organisations au centre de ce mémoire, pour surmonter les obstacles liés à cette intersectionnalité politique et faire entendre les causes qui les animent.

B. Des approches « pragmatiques » et « actives » pour surmonter l'intersectionnalité politique

Au regard des stratégies identifiées par Verloo des mouvements féministes intersectionnels qui souhaitent surmonter une situation d'intersectionnalité politique, Al-Tufula, Kayan et WAVO s'inscrivent principalement dans une approche active, ainsi que pragmatique.

En effet, l'approche active vise à diagnostiquer l'existence du problème et son origine, à mettre en évidence les problématiques propres à un groupe d'individus occupant une position intersectionnelle³⁷⁵. C'est principalement à ce niveau que se situe le travail des trois ONG analysées ici, car au travers des différents moyens d'action précédemment énoncés, elles sensibilisent la population ainsi que les politiques à l'expérience spécifique vécue par les FPCI et aux besoins qui en découlent.

De plus, nous verrons dans la section consacrée au plaidoyer international des ONG analysées que l'approche pragmatique, qui suggère de faire appliquer les traités déjà existants relatifs aux droits de l'homme pour faire valoir des revendications intersectionnelles au niveau politique³⁷⁶, est utilisée au regard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En effet, bien qu'Israël ait ratifié cette convention en octobre 1991, « the provisions of the CEDAW are not formally incorporated into Israeli domestic law »³⁷⁷. Dès lors, Al-Tufula, Kayan et WAVO participent tous les 4 ou 5 ans à l'élaboration d'un rapport mettant en évidence les discriminations vécues par les FPCI qui vont à l'encontre de cette convention. Néanmoins, les effets de cette Convention ratifiée par Israël sont limités dans la mesure où l'État n'a ni signé ni ratifié le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1999, qui

³⁷²DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.87.

³⁷³NASHIF, Nadim & NAAMNEH, Raya, *op.cit.*, pp.1-2.

³⁷⁴*Ibid.*, p.4.

³⁷⁵*Ibid.*, p.902.

³⁷⁶VERLOO, Mieke, *op.cit.*, pp.902-903.

³⁷⁷ADALAH, « Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW) », *sin dato*, <https://www.adalah.org/en/content/view/7516>, (page consultée le 30/07/2019).

permet à des individus ou groupes d'individus de soumettre au Comité CEDAW des plaintes, et à ce dernier, d'enquêter sur des « situations of grave or systematic violations of women's rights »³⁷⁸.

C. La formation de coalitions

Comme expliqué dans le chapitre théorique, « la constitution de coalitions avec d'autres groupes – notamment des groupes de personnes défavorisées – multiplie les possibilités offertes aux mouvements d'influencer véritablement la sphère politique »³⁷⁹.

Les trois associations que nous analysons ici ont recours à cette stratégie. En effet, Al-Tufula et WAVO communiquent, l'une sur son site Internet³⁸⁰ et l'autre, dans son rapport le plus récent³⁸¹, la liste des coalitions auxquelles elles sont associées. En ce qui concerne Kayan, néanmoins, nous n'avons pas trouvé de liste précise des coalitions auxquelles elle prend part. C'est pourquoi nous avons basé notre analyse sur les propos tenus par Rafa Anabtawi. Les différentes coalitions identifiées sont répertoriées et classées dans le tableau ci-dessous en fonction de leur nature (les critères utilisés ont été définis au sein du chapitre théorique de cette recherche) et de la dimension de leurs activités. En outre, les coalitions écrites en bleu constituent selon nous ce que Predelli *et al* nomment des « strategic sisterhood »³⁸², car elles rassemblent des organisations de femmes juives, représentant les femmes d'un groupe ethnique majoritaire en Israël, et des organisations de FPCI, qui représentent les femmes d'un groupe ethnique minoritaire dans ce pays. Enfin, ce tableau ne peut constituer une liste exhaustive des coalitions auxquelles les ONG que nous analysons sont associées dans la mesure où cette liste est basée uniquement sur les données qu'il a été possible de récolter en anglais à distance, ainsi que, dans le cas de Kayan, sur les propos de sa directrice. De plus, nous n'y avons délibérément pas inclus le Political Participation of Women Network, renseigné sur le site Internet d'Al-Tufula en raison du manque d'information à son sujet, qui ne nous permettait pas de le classer. En outre, il ne reprend que des coalitions installées sur le moyen ou long terme, sans date précise de fin, et ne nous informe pas sur les coalitions actives au niveau local, pour lesquelles nous n'avons pas obtenu d'informations détaillées, bien que leur existence soit mentionnée par Al-

³⁷⁸ADALAH, *op.cit.*

³⁷⁹POPA, Raluca et KRIZSAN, Andrea, *op.cit.*, p.195.

³⁸⁰AL-TUFULA, « Networking women empowerment », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/102/Networking-women-empowerment>, (page consultée le 13/07/2019) et ; AL-TUFULA, « ECCD Networking », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/20/ECCD-Networking>, (page consultée le 13/07/2019).

³⁸¹THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, 2017, *op.cit.*, p.10.

³⁸²PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *op.cit.*

Tufula³⁸³, ni sur les coalitions ponctuelles, se déroulant dans le cadre d'un événement déterminé. Néanmoins, ce tableau permet de faire émerger les tendances existantes, ainsi que de comparer les stratégies adoptées par Al-Tufula, Kayan et WAVO.

Figure 6. Coalitions

NATURE DE LA COALITION	DIMENSION DE LA COALITION		
	Nationale		Régionale
	Unidimensionnelle	Intersectionnelle	Unidimensionnelle
Intracatégorielle	<p>Al-Tufula et WAVO:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coalition 1325 : Rassemble des ONG de femmes palestiniennes et juives autour de problématiques liées aux femmes, à la paix et à la sécurité. <p>WAVO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Women's Security Index : Rassemble 6 organisations féministes juives et palestiniennes qui travaillent à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des femmes en Israël. • Forum of Women's Shelter : Rassemble des refuges pour femmes en Israël. <p>Al-Tufula :</p>	<p>Al-Tufula, Kayan et WAVO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • The Working Group on the Status of Palestinian Women Citizens of Israel: Rassemble des organisations de FPCI aux expertises variées, qui rédigent un « shadow report » au Comité CEDAW, consacré à la situation des droits des FPCI. • The Working Group for Equality in Personal Status Issues: Rassemble 9 ONG qui travaillent à la suppression de la discrimination à l'égard des FPCI dans les domaines liés au statut personnel, tels que le mariage, par exemple. <p>WAVO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • The Committee Against the Killing of Women : Sensibilise la population à la problématique des féminicides 	<p>Al-Tufula</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aisha: Rassemble plus de 15 organisations féministes issues de différents pays arabes tels que le Maroc, l'Égypte et la Jordanie, qui coopèrent dans le but d'améliorer la situation des femmes arabes. <p>WAVO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SALMA: Rassemble 9 ONG de femmes arabes à travers la région MENA, qui travaillent sur la thématique des violences basées sur le genre. <p>Al-Tufula :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International Step By Step Association: Organisation néerlandaise qui rassemble des organisations et professionnels travaillant

³⁸³AL-TUFULA, « Networking women empowerment », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/102/Networking-women-empowerment>, (page consultée le 13/07/2019).

	<p>• Coalition of Early Childhood: Rassemble 26 organisations arabes et juives et professionnels d’Israël et qui travaillent dans le secteur de la petite enfance.</p>	<p>qui surviennent au sein de la minorité palestinienne d’Israël.</p> <p>Al-Tufula :</p> <p>• Arab Early Childhood Committee: Un sous-comité de la Coalition of Early Childhood, consacré à la situation des enfants PCI.</p>	<p>dans le secteur de la petite enfance.</p>
Intercatégorielle	<p>Al-Tufula et WAVO:</p> <p>• Mobadarah : Formée à la suite du conflit israélo-libanais de 2006, elle rassemble 12 organisations arabes d’Israël et fournit des services d’urgence à la communauté palestinienne d’Israël en période de conflit.</p>		<p>WAVO :</p> <p>• The Coalition for Sexuality and Bodily Rights in Muslim Societies: Rassemble des organisations, chercheurs et académiques au sein de la société musulmane qui travaillent à la promotion des droits sexuels, corporels et reproductifs en tant que droits de l’homme.</p> <p>Al-Tufula :</p> <p>• Arab Resource Collective: Rassemble des organisations arabes issues de différents pays avec pour objectif le développement d’une « resource culture in the Arab World, working for health, education, communication and community development»³⁸⁴.</p>

³⁸⁴AL-TUFULA, « ECCD Networking », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/20/ECCD-Networking>, (page consultée le 13/07/2019).

Ce tableau permet de faire émerger cinq types principaux de formes de coalitions auxquelles Al-Tufula, Kayan et WAVO prennent part. Tout d'abord, au niveau régional, des coalitions unidimensionnelles et intracatégorielles, focalisées sur des thématiques propres à l'ensemble des femmes en Israël, alliant des ONG féministes juives et de FPCI, des coalitions intersectionnelles et intracatégorielles centrées sur des problématiques touchant spécifiquement les FPCI, ainsi qu'une coalition unidimensionnelle et intercatégorielle, concentrée sur des luttes liées à la minorité palestinienne d'Israël. Ensuite, au niveau régional, des coalitions unidimensionnelles et intracatégorielles qui défendent dans différents pays des droits propres aux femmes arabes et des coalitions unidimensionnelles et intercatégorielles, travaillant sur les droits de l'homme ou encore, la culture et l'éducation par exemple, au sein de la société musulmane.

En ce qui concerne les coalitions centrées sur les FPCI, des coalitions intersectionnelles, deux obstacles identifiés par les auteurs académiques peuvent être mis en avant. Tout d'abord, Marteu écrit que « There are not necessarily close relationships between those organizations that respond also to different ideologies and political affiliations »³⁸⁵. Des divergences idéologiques qui seront soulignées dans les prochains paragraphes. Par ailleurs, d'autres obstacles liés aux rapports entre les ONG partageant leur thématique d'activités et à la tendance de plusieurs organisations de FPCI de s'investir aussi dans des programmes non liés à leur agenda féministe de base, sont appuyés par Daoud. Ainsi, elle écrit: « Competition, suspicion, lack of professionalism, and commitment to something other than a feminist agenda prevented feminist and women's groups from achieving a wider base. Their ability to succeed was hampered by the lack of coordination and partnership among them »³⁸⁶.

Deuxièmement, pour ce qui est de la coalition centrée sur les PCI, Aida Touma-Suleiman insiste sur la vulnérabilité qui caractérise ce groupe de la population israélienne et sur la nécessité, dans ce contexte, que ces derniers surmontent leurs différences et se rassemblent pour faire avancer la législation en leur faveur³⁸⁷. Un élément que nous avons déjà souligné, en citant Alshabaka. Néanmoins, à l'heure actuelle selon Marteu, « In Israel there exist Palestinian organizations but not a Palestinian movement. All the different social and political structures are unable or unwilling to constitute a collective political movement »³⁸⁸.

³⁸⁵MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.193.

³⁸⁶DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.90.

³⁸⁷MALTZ, Judy, *op.cit.*

³⁸⁸MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.199.

Troisièmement, au sujet des coalitions rassemblant des organisations de femmes juives et palestiniennes que nous avons qualifié plus haut de « strategic sisterhood », alors que les sites Internet et rapports de Al-Tufula et WAVO nous communiquent que ces ONG sont officiellement membres de la Coalition 1325, il semble au regard des discours de Nabila Espanioly et Naila Awad que ces deux organisations refusent dans les faits de prendre part aux activités de ce réseau en raison de différents idéologiques et politiques. Selon Nabila Espanioly : « We can't just look at issues related to Palestinian women in Israel without looking at the conflict and its impact, without looking at the occupation and its impact and very few Jewish women are ready to accept or to put the issue of the occupation on their agenda »³⁸⁹. De même, Naila Awad déclare : « When we speak about security and peace, we have to speak and to get against the occupation. And, as Jewish women, they refuse to deal with the occupation as the big issue »³⁹⁰. Des difficultés quant au travail commun d'associations de femmes juives et PCI expliquées par Marteu : « except for specific active and radical groups or for some special occasions – like demonstrations for peace and against the Israeli occupation – joint working groups collapsed. The continuation of the settlement process, the failure of the various meetings for peace, and finally the outbreak of the Second Intifada led to a more visible and expressed communalization of Israeli civil sphere »³⁹¹. Néanmoins, comme cette dernière auteure le précise, ces divergences d'opinions n'empêchent pas l'élaboration de coalitions sur des thématiques spécifiques, comme c'est le cas du Forum of Women's Shelter, par exemple, ni la mise sur pied d'actions ponctuelles alliant ces deux groupes de femmes israéliennes.

Dès lors, un exemple illustré par Nabila Espanioly est la coalition « Red Flag », formée de 75 organisations à travers le pays, qui organisèrent fin 2018 des manifestations pour dénoncer les féminicides, avant de lancer en décembre de la même année une grande grève nationale³⁹². D'autres exemples donnés, cette fois, par Naila Awad sont premièrement, le plaidoyer commun du Working Group for Equality in Personal Status Issues avec une organisation de femmes juives, qui mena en 2013 à l'augmentation de l'âge légal du mariage à 18 ans. Deuxièmement, la mise en place d'une coalition ponctuelle avec des organisations féministes juives, qui eut pour résultat des changements législatifs au niveau municipal favorisant la participation politique des femmes³⁹³. En effet, selon Naila Awad, il est nécessaire de s'allier avec des ONG

³⁸⁹ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.15 de l'annexe.

³⁹⁰AWAD, Naila, *op.cit.*, p.38 de l'annexe.

³⁹¹MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.202.

³⁹²ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.15 de l'annexe.

³⁹³AWAD, Naila, *op.cit.*, p.38 de l'annexe.

juives pour provoquer un changement au niveau étatique³⁹⁴. Par ailleurs, une rare coalition mixte traitant de sécurité et au sein de laquelle WAVO est active est le Women's Security Index. Celle-ci constitue une exception étant donné qu'elle est uniquement formée d'organisations palestiniennes et juives qui acceptent de parler de l'occupation³⁹⁵. Une limite néanmoins pointée du doigt par la directrice de WAVO quant à la possibilité de s'allier avec des organisations juives est qu'elle refuse toute relation avec des femmes juives des colonies israéliennes, car selon elles, celles-ci font elles-mêmes usage de violence à l'encontre des Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et à Gaza³⁹⁶. Finalement, l'ONG Kayan quant à elle ne fait à notre connaissance partie d'aucune initiative unissant des Juives et des FPCI.

Quatrièmement, en ce qui concerne les réseaux régionaux (dans notre cas, des réseaux principalement féministes arabes, ainsi qu'une coalition musulmane), Neveu pointe du doigt l'influence des structures de plaidoyer international, qui rassemble des organisations provenant de différents pays autour de thématiques communes, sur les structures des rapports et connexions entre les ONG. Néanmoins, selon cette dernière, « it is too early to talk about transnational movements, since there is a transnational symbolic cause but neither transnational structures nor coordinated programs of action »³⁹⁷. Nous approfondirons cette dimension internationale dans la section suivante.

En conclusion, Al-Tufula, Kayan et WAVO participent toutes les trois à des coalitions pouvant prendre différentes formes. Nous pouvons avancer que la stratégie visant à prendre part à différents réseaux est bel et bien influencée par la position intersectionnelle des militantes issues des ONG analysées ici. En effet, Al-Tufula, souligne l'importance de s'allier avec d'autres organisations pour combler le manque de ressources qui les caractérisent, en tant que groupe marginalisé³⁹⁸. Aussi, Nabila Espanioly souligne le fait que les organisations de FPCI doivent, en tant que membres d'un groupe discriminé au sein d'une minorité discriminée, s'allier, coordonner et rassembler leur pouvoir pour provoquer une synergie, plus puissante que la somme de leurs actions³⁹⁹. Dès lors, les diverses coalitions identifiées dans cette section peuvent s'illustrer par des activités diverses : entre discours commun lors d'un événement

³⁹⁴AWAD, Naila, *op.cit.*, p.38 de l'annexe.

³⁹⁵*Ibid.*

³⁹⁶*Ibid.*, p.39 de l'annexe.

³⁹⁷MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.202.

³⁹⁸AL-TUFULA, « Networking women empowerment », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/102/Networking-women-empowerment>, (page consultée le 13/07/2019).

³⁹⁹ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.15 de l'annexe.

ponctuel, alliance sur le long terme, ou encore, partage de ressources, par exemple⁴⁰⁰. Néanmoins, les différences idéologiques entre les ONG membres d'une coalition tendent parfois à réduire l'effectivité des actions ou tentatives d'actions communes. C'est particulièrement le cas des initiatives mixtes, unissant des femmes juives et palestiniennes d'Israël, où le caractère hautement politique de certaines questions traitées par ces dernières rend généralement impossible toute relation sur le long terme. À ce sujet, alors que WAVO et Al-Tufula participent de temps à autre à des actions ponctuelles mixtes, Kayan ne prend part, à notre connaissance, à aucune d'entre elles. Cette position peut être expliquée par ce que Marteu nomme « des frontières et une asymétrie [...] largement construites et cristallisées par le conflit israélo-palestinien »⁴⁰¹. Cette auteure ajoute: « les féministes israéliennes et palestiniennes ont donc du mal à dépasser les termes du conflit pour se retrouver autour d'une identité féministe source de dialogue et de compréhension mutuelle »⁴⁰².

D. Un plaidoyer international

Les trois ONG que nous analysons ici possèdent une interface traduite en anglais sur leurs sites Internet. De plus, Kayan et WAVO publient presque chaque année un rapport en anglais sur leurs activités. Selon Nabila Espanioly, obtenir une audience internationale des actions et du plaidoyer d'Al-Tufula est très important. Premièrement, car selon elle: « we are living in a global community, [...] in the globalization era and issues are related to each other »⁴⁰³. Ensuite, parce que son ONG a réalisé qu'elle n'avait aucune chance de faire changer les choses dans son pays sans que la scène internationale ne fasse pression sur le gouvernement israélien⁴⁰⁴. Selon Alshabaka, « Palestinians [Israeli] need the support of the international community and its media organizations in order to expose Israel's double-standards when it comes to upholding democratic values, and to hold Israel accountable through economic, cultural, and academic means of pressure »⁴⁰⁵. Dès lors, tout comme WAVO et Kayan, Al-Tufula, en tant que membre du WGSPWCI, contribue à la rédaction d'un « shadow report », un rapport alternatif à celui du gouvernement israélien, qui éclaire le Comité international du CEDAW sur la situation vécue par les FPCI. Le WGSPWCI rédige également des documents alternatifs répondant aux

⁴⁰⁰ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, pp.14-15 de l'annexe.

⁴⁰¹MARTEU, Élisabeth, « Féminismes israéliens et palestiniens : Questions postcoloniales », *Revue Tiers Monde*, vol.209, n°1, 2012, p.86.

⁴⁰²*Ibid.*, p.85.

⁴⁰³ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.10 de l'annexe.

⁴⁰⁴*Ibid.*, p.11 de l'annexe.

⁴⁰⁵NASHIF, Nadim & NAAMNEH, Raya, *op.cit.*, p.4.

questions de ce même comité sur la situation des FPCI⁴⁰⁶. Selon Naila Awad, faire du plaidoyer à l'international à une importance à partir du moment où cela mène à des actes contraignants à l'encontre d'Israël. Bien qu'Israël ne réagisse souvent pas aux interventions des ONG de FPCI à l'international, de temps à autre, celles-ci arrivent à amener un changement et c'est ce qui pousse WAVO à continuer dans ce sens. Par exemple, l'OCDE a contraint Israël d'augmenter le nombre de FPCI ayant un emploi sous peine de ne pas pouvoir être membre de cette organisation⁴⁰⁷. En ce qui concerne Kayan, elle est la seule ONG féministe palestinienne d'Israël à avoir le statut consultatif à l'ONU auprès du Conseil économique et social (ECOSOC), ce qui lui permet de représenter la cause des FPCI au sein de rapports et de conférences de l'ONU⁴⁰⁸. Toutefois, selon Rafa Anabtawi, Kayan pourrait vivre sans faire de plaidoyer international, mais celui-ci améliore les effets de leur travail⁴⁰⁹. Elle précise également que les contacts de Kayan au niveau international sont moindres en comparaison à son action locale et nationale⁴¹⁰. Par ailleurs, Nabila Espanioly ajoute que bien que la pression internationale, comme ce fut le cas de l'OCDE, puisse parfois contraindre l'État à agir en faveur des FPCI, celle-ci ne change pas le regard de l'État par rapport à cette communauté. Israël met donc en place des programmes sans se soucier que ceux-ci soient réellement adaptés à la situation vécue par les FPCI. En ce qui concerne les actions mises en œuvre pour améliorer leur employabilité, par exemple, Nabila Espanioly condamne l'absence d'investissements dans les infrastructures des zones où vivent les PCI et une concentration des efforts d'Israël sur le développement des « soft skills » des FPCI, qui ne permet pas à long terme de mettre fin au problème⁴¹¹.

En conclusion, l'intersectionnalité politique vécue par les organisations de FPCI les pousse à élargir leur plaidoyer au niveau international, bien que celui-ci ne remplace pas leur action locale et nationale. Cela entraîne parfois des pressions d'organisations internationales sur Israël, qui contraignent l'État à mener des actions en faveur des FPCI. Marteu souligne également une autre raison derrière le besoin d'audience internationale de ces organisations. Selon elle, ces associations n'ont pas accès aux mêmes ressources que les organisations juives, en raison des discriminations à l'égard de la minorité palestinienne et dépendent des donateurs, dont

⁴⁰⁶Voir notamment THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, 2010, *op.cit.*

⁴⁰⁷AWAD, Naila, *op.cit.*, p.43 de l'annexe.

⁴⁰⁸KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, *sin dato, op.cit.*, p.12.

⁴⁰⁹ANABTAWI, Rafa, 21 mai 2019, *op.cit.*, p.23 de l'annexe.

⁴¹⁰*Ibid.*, p.26 de l'annexe.

⁴¹¹ESPANIOLY, Nabila, *op.cit.*, p.8 de l'annexe.

beaucoup proviennent des États-Unis et d'Europe⁴¹². Des fonds, qui selon cette auteure, représentent un agenda politique. Dès lors, cet argent sert parfois à contrôler les associations arabes israéliennes en émettant des conditions à leurs donations. C'est selon elle le cas des organisations sionistes américaines, qui derrière un but prétendu de coexistence entre les PCI et les Juifs, exercent une pression sur ces ONG afin qu'elles modèrent leurs « political attitudes, especially their support for Palestinians and the Intifada in the Occupied Territories »⁴¹³. Selon cette auteure, un second problème lié cette fois-ci aux donateurs européens est que ces derniers séparent les problématiques vécues par les FPCI de leur contexte sociétal et refusent parfois de financer les organisations qui incluent des questions politiques dans leurs revendications, telles que la reconnaissance des villages non reconnus⁴¹⁴. Nous arrêtons la réflexion concernant l'influence des donateurs sur les programmes des organisations de FPCI car cela ne constitue pas le sujet central de ce mémoire. Néanmoins, il serait intéressant de s'y attarder dans une prochaine recherche.

E. Conclusion

L'intersectionnalité politique qui caractérise la situation des organisations de FPCI entraîne la mise en œuvre par leurs militants de stratégies visant à pallier le manque de ressources, principalement politiques et financières, découlant de ce phénomène. En ce qui concerne Al-Tufula, Kayan et WAVO, ces stratégies sont principalement l'adoption d'approches activistes et pragmatiques, la participation à des coalitions variées et l'élargissement progressif de leur plaidoyer au niveau international.

⁴¹²DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.87.

⁴¹³*Ibid.*, p.88.

⁴¹⁴*Ibid.*, pp.88-89.

Chapitre 5 : conclusion

Cette recherche avait pour but de répondre à la question suivante : « Comment la position des femmes palestiniennes citoyennes d'Israël, au croisement de plusieurs sources d'inégalité, influence-t-elle les luttes et stratégies des militantes issues de cette communauté ? » Afin d'y répondre, ce mémoire s'articula autour de trois sous-questions :

Premièrement, « qui sont les FPCI ? », une section qui permet de mieux situer l'expérience des FPCI, en tant que PCI, la principale minorité israélienne, caractérisée selon les auteurs par une hétérogénéité de ses membres et en tant que femmes en Israël, c'est-à-dire, soumises à une série de discriminations ainsi qu'à différentes formes de violence liées au genre.

Deuxièmement, « quel est le combat des FPCI ? », une interrogation qui, à partir de l'analyse de trois organisations, Al-Tufula, WAVO et Kayan, mis en lumière l'intégration des spécificités des expériences vécues par ces femmes au sein des thématiques abordées par les ONG les représentant. À ce sujet, il est possible de mettre en exergue quelques différences entre ces trois ONG. Premièrement, les modalités d'inclusion d'autres différences que l'ethnie et le genre diffèrent entre Al-Tufula, WAVO et Kayan. Les deux premières intègrent des programmes réservés aux jeunes FPCI, aux FPCI handicapées, précarisées ou encore, issues des villages non reconnus, pour la première, et bédouines pour la seconde. Alors que Kayan adopte une vision beaucoup plus universelle, qui englobe toutes ces problématiques particulières au sein de programmes plus généraux.

De plus, d'autres différences ayant trait aux idéologies de ces organisations furent constatées, des divergences que l'on pourrait qualifier de politiques. En effet, tout d'abord, les explications concernant la ou les expressions employées pour désigner les femmes qu'elles représentent diffèrent d'une ONG à l'autre. Notamment, entre reconnaissance de l'hétérogénéité de ce groupe et revendication d'une identité collective uniforme partagée par ses membres. Aussi, en ce qui concerne les sources d'oppression sociales identifiées par ces ONG, Kayan est la seule à ne pas reconnaître le patriarcat au sein de l'État d'Israël, c'est-à-dire partagé avec les femmes juives, comme l'une des sources d'inégalités caractérisant l'expérience des FPCI.

Troisièmement, « comment les FPCI mènent-elles leur combat ? », une interrogation qui mena à l'observation, pour chacune des ONG étudiées, de l'utilisation de programmes de développement et d'autonomisation des femmes et d'actions de plaidoyer, par le biais de lobbying, d'actions conflictuelles, de manifestations et de prises de position publique. Aussi,

pour deux d'entre elles, Al-Tufula et WAVO, de l'existence d'un volet « services », proposant des aides sociales aux populations locales. En outre, ces actions de plaidoyers peuvent s'inscrire dans différentes stratégies visant à surmonter une situation d'intersectionnalité politique.

Tout d'abord, une approche active, qui vise à diagnostiquer l'existence du problème et son origine et à mettre en évidence les problématiques propres à un groupe d'individus occupant une position intersectionnelle ou une approche pragmatique, qui suggère de faire appliquer les traités déjà existants, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Ces deux approches peuvent être mises en œuvre après que les associations se soient rassemblées au sein de coalitions aux formes variées, nationale ou régionale, portant une cause intersectionnelle ou non, afin de combler le manque de ressources qui les caractérisent, en tant que groupe marginalisé. À ce sujet, des divergences d'opinions entre les trois ONG analysées persistent autour de la possibilité ou non de prendre part à des initiatives mixtes, c'est-à-dire, unissant des femmes juives et palestiniennes d'Israël. En effet, tandis que le caractère hautement politique de certaines questions traitées par ces dernières rend généralement impossible toute relation sur le long terme, WAVO et Al-Tufula sont les seules à participer de temps à autre à des actions ponctuelles mixtes.

Les approches actives et pragmatiques au sein desquelles évoluent les quatre moyens d'action précédemment soulignés prennent aussi parfois une dimension internationale. En effet, l'intersectionnalité politique vécue par les organisations de FPCI les pousse parfois à élargir leur plaidoyer au niveau international, bien que celui-ci ne remplace pas leur action locale et nationale.

Dès lors, rappelons que l'hypothèse de départ était que les FPCI occupent une position intersectionnelle et font face à une expérience spécifique qui entraîne l'émergence de besoins spécifiques. Au sein des organisations de FPCI, cela s'illustrerait par des luttes qui se distinguent à la fois de celles des autres organisations de femmes en Israël et de celles des autres organisations de PCI, et par l'adoption de stratégies originales visant à faire entendre leurs revendications intersectionnelles.

Au terme de ce mémoire, nous sommes en mesure de confirmer que les luttes et causes mises en avant par Al-Tufula, Kayan et Women Against Violence sont construites autour de thématiques intersectionnelles et donc, sont influencées par la position des FPCI au croisement de plusieurs sources d'inégalités. En effet, bien que ces trois ONG mettent en place des activités

et organisent des actions sur des thématiques communes aux PCI et aux femmes, elles mettent en évidence dans leurs discours les besoins spécifiques des FPCI ainsi que des situations auxquelles elles doivent faire face et qui leur sont propres et organisent des actions se rapportant à ces dernières.

En ce qui concerne les stratégies adoptées par ces ONG, bien qu'il soit possible d'affirmer que les approches actives et pragmatiques, les coalitions, ainsi que le plaidoyer international construit par ces dernières aient pour but premier de surmonter une situation d'intersectionnalité politique voulue par Israël, nous ne pouvons pas affirmer que ces stratégies soient originales et propres aux ONG de FPCI. En effet, d'autres types d'organisation israélienne prennent part à des coalitions communes aux FPCI et rien ne prouve que d'autres organisations israéliennes ne fassent pas appel aux différentes stratégies énoncées ci-dessus. Néanmoins, il est possible d'affirmer que ces stratégies sont influencées par la position des femmes représentées par Al-Tufula, Kayan et WAVO, à l'intersection de plusieurs inégalités, car c'est bien l'intersectionnalité politique qui justifie leur choix. L'hypothèse de départ est donc partiellement confirmée.

Cette recherche permet également de souligner le caractère hautement politique des décisions relevant des organisations de FPCI, qui évoluent dans le contexte du conflit israélo-palestinien. En cela, principalement, l'étude de ce groupe de femmes se distingue de celle d'une autre communauté intersectionnelle. En effet, bien que la plus grande partie des luttes portées par ces ONG relève de problématiques liées à la vie quotidienne des FPCI, les questions politiques sont en réalité inhérentes aux débats émergents de ces thématiques. Dès lors, les choix stratégiques de ces ONG dépendent non seulement de l'intersectionnalité structurelle qui caractérise le vécu des femmes qu'elles représentent ainsi que leurs luttes, de la situation d'intersectionnalité politique vécue par les militantes issues de cette communauté, et de l'intégration plus ou moins forte de thématiques relevant du conflit dans leur agenda. En effet, « Arab women's organizations are located in this game of constraints and opportunities that bring into conflict feminism and nationalism, professionalism accountability and grassroots' legitimacy, identity solidarity and pragmatic needs, and resistance and protest »⁴¹⁵.

Par ailleurs, les résultats de notre analyse, divergeant parfois d'une organisation à l'autre, confirment que « There are not necessarily close relationships between those

⁴¹⁵MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.197

organizations that respond also to different ideologies and political affiliations »⁴¹⁶. Il n'existe donc pas une seule manière de faire, un plan à suivre, valable pour l'ensemble des organisations de FPCI, mais chacune est libre, en fonction de l'idéologie qu'elle porte, de faire ses propres choix.

Pour conclure, rappelons que les résultats de cette recherche s'appuient uniquement sur les cas d'Al-Tufula, Kayan et WAVO et ne peuvent être généralisés à l'ensemble des ONG de FPCI. De plus, les données utilisées ont été arrêtées à celles qui étaient disponibles en anglais, via la littérature et des sources Internet. Elles permettent dès lors d'apporter un aperçu des tendances observées, sans constituer une liste exhaustive des pratiques en vigueur. Aussi, certaines questions apparaissant dans cette recherche, telles que les modalités de désignation des femmes représentées par les organisations de FPCI, n'ont pas encore à notre connaissance été abordées dans la littérature et aucune explication à ce sujet ne figure en ligne. C'est pourquoi pour certaines parties, les témoignages des directrices interrogées prirent un poids plus important et qu'il est nécessaire de prendre les résultats découlant de ceux-ci avec précaution.

Enfin, dans un prochain travail, il serait intéressant de se pencher sur la question du mouvement islamique qui s'est immiscé au sein des mobilisations de différents groupes de FPCI. En outre, bien qu'elles ne soient souvent pas enregistrées, ces associations constituent selon différents auteurs, une part importante des groupes de FPCI⁴¹⁷.

⁴¹⁶MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.193.

⁴¹⁷MARTEU, Elisabeth (Ed.), 2009, *op.cit.*, p.204 et ; DAOUD, Suheir Abu Oksa, *op.cit.*, p.86.

Bibliographie :

Articles scientifiques :

- AMARA, Muhammad, & SCHNELL, Izhak, « Identity Repertoires among Arabs in Israel », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 30, n°1, 2004, pp. 175-193. doi:10.1080/1369183032000170222
- ARND-LINDER, Sarah, HAREL-SHALEV, Ayelet, & DAPHNA-TEKOA, Shir, « The Political is Personal - Everyday Lives of Women in Israel/Palestine », *Women's Studies International Forum*, vol. 69, 2018, pp. 76-84. doi:10.1016/j.wsif.2018.05.006
- BURG, Avraham, « The Way Forward: Full Citizenship for Israel's Palestinian Minority », *Journal of Palestine Studies*, vol. 44, n°4, 2015, pp. 48-56. doi:10.1525/jps.2015.44.4.48
- CARON, Roxane, DAMANT, Dominique, & FLYNN, Catherine, « Des récits de réfugiées palestiniennes à travers la grille de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol.30, n°1, 2017, pp. 183-199. doi: 10.7202/1040981ar
- CATELLIN, Sylvie, « L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire », *La Revue*, vol.2, 2004, pp. 179-185. doi: 10.4267/2042/9480
- CHO, Sumi, CRENSHAW, Kimberlé Williams, & McCALL, Leslie, « Toward a Field of Intersectionality Studies: Theory, Applications, and Praxis », *Signs*, vol.38, n°4, 2013, pp. 785-810. doi:10.1086/669608
- COLLINS, Patricia Hill, « Gender, Black feminism, and Black Political Economy », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 568, n°1, 2000, pp. 41-53. doi: 10.1177/0002716200568001005
- CRENSHAW, Kimberlé Williams, & BONIS, Oristelle, « Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, vol.2, 2005, pp. 51-82. doi: 10.3917/cdge.039.0051
- CRENSHAW, Kimberlé, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol.43, n°6, 1991, pp. 1241-1299. doi:10.2307/1229039
- CRENSHAW, Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist

Politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol.1989, Iss.1, Art. 8, *sin dato*. doi: 10.4324/9780429500480-5

- DAGNINO, Evelina, & TATAGIBA, Luciana, « Mouvements sociaux et participation institutionnelle : Répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne », *Revue Internationale De Politique Comparée*, vol.17, n°2, 2010, pp. 167-185. doi:10.3917/ripc.172.0167
- GALERAND, Elsa, & KERGOAT, Danièle, « Consubstantialité vs intersectionnalité?: À propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.26, n°2, 2014, pp. 44-61. doi: 10.7202/1029261ar
- GREILSAMMER, Ilan, « Les arabes israéliens : Un défi pour la démocratie israélienne », *Les Temps Modernes*, vol.652-653, n°1, 2009, pp.130-142. doi:10.3917/lm.652.0130
- HAKLAI, Oded, « State Mutability and Ethnic Civil Society: The Palestinian Arab Minority in Israel », *Ethnic and Racial Studies*, vol.32, n°5, 2009, 864-882. doi : 10.1080/01419870802270917
- JABAREEN, Youssef, & CARNAUD, Jacqueline, « Arabes israéliens dans un état juif : Une citoyenneté de seconde zone », *Les Cahiers De l'Orient*, vol.95, n°3, 2009, pp. 47-58. doi:10.3917/lcdlo.095.0047
- JABAREEN, Youssef, « The Nation-State Law and Jewish Supremacy », *Palestine - Israel Journal of Politics, Economics, and Culture*, vol.23, n°4, 2018, pp.16-22. doi: 10.1525/jps.2019.48.2.43
- LÉPINARD, Éléonore, « Praxis de l'intersectionnalité : répertoires des pratiques féministes en France et au Canada », *L'Homme & la Société*, vol.198, n°4, 2015, pp.149-170. doi:10.3917/lhs.198.0149
- MARTEU, Élisabeth, « Féminismes israéliens et palestiniens : Questions postcoloniales », *Revue Tiers Monde*, vol.209, n°1, 2012, pp.71-88. doi:10.3917/rm.209.0071
- McCALL, Leslie, « The Complexity of Intersectionality », *Signs*, vol. 30, n°3, 2005, pp. 1771-1800. doi:10.1086/426800
- NEVEL, Donna, « Facing the Nakba ». *Radical Teacher: A Socialist, Feminist, and Anti-Racist Journal on the Theory and Practice of Teaching*, vol. 109, n°109, 2017, pp.45-53. doi:10.5195/rt.2017.400
- OFFERLÉ, Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe-XXIe siècles) », *Politix*, vol.1, 2008, pp.181-202. doi: 10.3917/pox.081.0181

- PEÑAFIEL, Ricardo, « Récits et subjectivations politiques intersectionnelles transversales : l'exemple des actions collectives transgressives en Amérique latine », *Politique et sociétés*, vol.33, n°1, 2014, pp. 15-39. doi: 10.7202/1025585ar
- PORTEILLA, Raphaël, « Parler de la Palestine : quel cadre d'analyse en 2018 ? », *Recherches internationales*, n° 113, Janvier-mars 2019, pp.9-26.
- REES, Teresa, « Reflections on the Uneven Development of Gender Mainstreaming in Europe », *International Feminist Journal of Politics*, vol.7, n°4, 2005, pp. 555-574. doi:10.1080/14616740500284532
- REKHESS, Elie, « The Arab Minority in Israel: Reconsidering the '1948 Paradigm' », *Israel studies*, vol.19, n°2, 2014, pp.187-217. doi: 10.2979/israelstudies.19.2.187
- SA'AR, Amalia, & YAHIA-YOUNIS, Taghreed, « Masculinity in Crisis: The Case of Palestinians in Israel », *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol.35, n°3, 2008, pp.305-323. doi: 10.1080/13530190802525056
- TILLY, Charles, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Revue d'histoire*, 1984, pp. 89-108. doi: 10.3406/xxs.1984.1719
- VERLOO, Mieke, « Intersectional and Cross-Movement Politics and Policies: Reflections on Current Practices and Debates », *Signs*, vol.38, n°4, 2013, pp. 893-915. doi:10.1086/669572
- WONG, Josephine Pui-Hing, & POON, Maurice Kwong-Lai, « Bringing Translation out of the Shadows: Translation as an Issue of Methodological Significance in Cross-Cultural Qualitative Research », *Journal of Transcultural Nursing*, vol.21, n°2, 2010, pp. 151-158. doi: 10.1177/1043659609357637
- YUVAL-DAVIS, Nira, « Intersectionality and Feminist Politics », *European journal of women's studies*, vol.13, n°3, 2006, pp.193-209. doi: 10.1177/1350506806065752

Livres :

- BENDELAC, Jacques, *Les arabes d'Israël: Entre intégration et rupture*, Paris, Autrement, 2008, 194 p.
- BENSIMON, Doris, & ERRERA, Eglal, *Israéliens: Des juifs et des arabes*, Bruxelles, Complexe, 1989, 538 p.
- COLLINS, Patricia Hill, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, 2ème ed., New York & Londres, Routledge, 2000, 384 p.

- DAOUD, Suheir Abu Oksa, *Palestinian Women and Politics in Israel*, Gainesville, University Press of Florida, 2009, 224 p.
- FERREE, Myra Marx, & TRIPP, Aili Mari (Eds.), *Global Feminism: Transnational Women's Activism, Organizing, and Human Rights*, New York, NYU Press, 2006, 325 p.
- FRANKEN, Martha *et al.* (Eds.), *A Book Series by ATHENA: Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, Stockholm & Utrecht : Centrum för genusstudier & Athena, 2009, 158 p.
- HASSENTEUFEL, Patrick, *Sociologie politique: L'action publique*, 2ème ed., Paris, Armand Colin, 2011, 320 p.
- I ESCODA, Marta Roca, FASSA, Farinaz, & LÉPINARD, Éléonore (Eds.), *L'intersectionnalité: enjeux théoriques et politiques*, Utrecht, La Dispute, 2016, 288 p.
- KIMMERLING, Baruch, *Politicide: Ariel Sharon's War against the Palestinians*, Londres & New York, Verso, 2003, 240 p.
- LAKEHAL, Mokhtar (Dir.), *Dictionnaire de science politique*, 4^{ème} ed., Paris, L'Harmattan, 2009, 432 p.
- MARTEU, Elisabeth (Ed.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel: Mobilization around the Israeli-Palestinian Conflict*, New York, Palgrave Macmillan, 2009, 260 p.
- MASALHA, Nur, *The Palestine Nakba: Decolonising History, Narrating the Subaltern, Reclaiming Memory*, Londres, Zed Books, 2012, 296 p.
- NEVEU, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, 4^{ème} ed., Paris, La découverte, 2005, 128 p.
- PAYES, Shany, *Palestinian NGOs in Israel: The Politics of Civil Society*, Londres, Tauris Academic Studies, 2005, 352 p.
- PREDELLI, Line Nyhagen, *et al.*, *Majority-Minority Relations in Contemporary Women's Movements: Strategic Sisterhood*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, 335 p.
- QUIVY, Raymond & VAN CAMPENHOUDT, Luc (2013). *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} ed., Paris: Dunod, 272 p.

- ROTH, Benita, *Separate Roads to Feminism: Black, Chicana, and White Feminist Movements in America's Second Wave*, New York, Cambridge University Press, 2004, 288 p.
- TILLY, Charles, & DIACON, Eric, *La France conteste: De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.
- YOUNG, Iris Marion, *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University press, 2000, 320 p.

Pages web :

- ADALAH, « Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW) », *sin dato*, <https://www.adalah.org/en/content/view/7516>, (page consultée le 30/07/2019).
- AL-TUFULA, « ECCD Networking », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/20/ECCD-Networking>, (page consultée le 13/07/2019).
- AL-TUFULA, « Itaha-Women with disabilities », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/101/Itaha-Women-with-disabilities>, (page consultée le 22/07/2019).
- AL-TUFULA, « Networking women empowerment », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/102/Networking-women-empowerment>, (page consultée le 13/07/2019).
- AL-TUFULA, « Achievements », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/22/Achievements>, (page consultée le 22/07/2019).
- AL-TUFULA, « Early Childhood », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/3/Early-Childhood>, (page consultée le 30/07/2019).
- AL-TUFULA, « Empowering Young Palestinian Women », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/15/Empowering-Young-Palestinian-Women>, (page consultée le 22/07/2019).
- AL-TUFULA, « Nazareth Nurseries Institute », 2016, <http://www.altufula.org/en/category/2/Nazareth-Nurseries-Institute>, (page consultée le 20/06/2019).
- AL-TUFULA, « Nazareth Nursery », 2016, <http://www.altufula.org/en/home>, consultée le 24/07/2019/, (page consultée le 24/07/2019).

- ANNA LINDH FOUNDATION, « The Association Women Against Violence », *sin dato*, <https://www.annalindhfoundation.org/members/association-women-against-violence>, (page consultée le 20/06/2019).
- ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE, « Qui sont les réfugiés de l'intérieur ou les déplacés internes ? », 2009, <http://www.association-belgo-palestinienne.be/qui-sont-les-refugies-de-linterieur-ou-les-deplaces-internes/>, (page consultée le 31/05/2019).
- ASSOCIATION BELGO-PALESTINIENNE, « Rencontre avec le Docteur Izzeldin Abuelaish », *sin dato*, <http://www.association-belgo-palestinienne.be/%C3%A9v%C3%A8nement/rencontre-avec-le-docteur-izzeldin-abuelaish/>, (page consultée le 20/06/2019).
- DAFNAFUND, « Feminists Groups in Israel », *sin dato*, <http://www.dafnafund.org.il/en/info-center/feminist-groups-in-israel>, (page consultée le 15 avril 2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Land, housing and the right of return », 2016, http://www.kayanfeminist.org/community-work/land_housing_right_of_return, (page consultée le 25/07/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Legal Work », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/legal-work>, (page consultée le 30/07/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Press Conference For Women In Politics Research », 2018, <http://www.kayanfeminist.org/events/press-conference-women-politics-research>, (page consultée le 30/07/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Return March », *sin dato*, <http://www.kayanfeminist.org/events/return-march>, (page consultée le 30/07/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « What we do », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 20/06/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « Publications », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/publications>, (page consultée le 25/07/2019).
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, « What we do. Sustainable and lasting change from the grassroots », 2016, <http://www.kayanfeminist.org/about>, (page consultée le 24/07/2019).
- THE KNESSET, « Knesset Members, 2019 », <https://main.knesset.gov.il/EN/Pages/default.aspx>, (page consultée le 30/06/2019).

Documents publiés par des organisations, institutions nationales ou think tanks :

- ANABTAWI, Rafa, *The Exclusion of Palestinian Women from Local Government Councils. Reality and Challenges Between State Oppression and Societal Oppression*, Haifa, Kayan - Feminist Organization, 2017, ISBN: 978-9655726084, 67 p.
- NASHIF, Nadim & NAAMNEH, Raya, *Palestinian Citizens in Israel: a Fast-Shrinking Civic Space*, Alshabaka, 13 janvier 2016, https://al-shabaka.org/wp-content/uploads/2016/01/Nashif_Naamneh_Commentary_Eng_Jan2016.pdf, 5 p.
- THE STATE OF ISRAEL, *Israel in Figures: Selected Data from the Statistical Abstract of Israel 2018*, Central Bureau Of Statistics, 2019, https://www.cbs.gov.il/he/publications/DocLib/isr_in_n/isr_in_n18e.pdf, 34 p.
- THE STATE OF ISRAEL, *Statistical Abstract of Israel 2018: population, by population group*, Central Bureau Of Statistics, 4 septembre 2018, https://www.cbs.gov.il/he/publications/doclib/2018/2.%20shnatonpopulation/st02_01.pdf, 2 p.
- THE STATE OF ISRAEL, *Statistical abstract of Israel 2018: population, by religion*, Central Bureau Of Statistics, 4 septembre 2018, https://www.cbs.gov.il/he/publications/doclib/2018/2.%20shnatonpopulation/st02_02.pdf, 2 p.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES, *Déclaration présentée par Israel Women's Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*, 17 novembre 2015, E/CN.5/2016/NGO/51, 4 p.
- GANEM, Hunaida (2015), *Attitudes Towards the Status of Palestinian Women and their Rights in Israel*, Nazareth, Women Against Violence, 29 août 2005, [http://www.wavo.org/pics/140403110016Executive%20summary_Eng%20\(1\).pdf](http://www.wavo.org/pics/140403110016Executive%20summary_Eng%20(1).pdf), 19 p.
- KAYAN-FEMINIST ORGANIZATION, *Annual Report 2018. Celebrating 20 years of Change, sin dato*, http://www.kayanfeminist.org/sites/default/files/publications/Official%20Annual%20Report%202018_0.pdf, 15 p.

- NGO MONITOR, *The Exploitation of Palestinian Women's Rights NGOs*, Jérusalem, mars 2018, https://ngo-monitor.org/pdf/womens_report2018.pdf, 17 p.
- THE ASSOCIATION WOMEN AGAINST VIOLENCE, *Annual Report 2016, 2017*, <http://www.wavo.org/pics/170705093138WAV%20Annual%20Report%202016-%20final%20final.pdf>, 11 p.
- THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, *The Status of Palestinian Women Citizens of Israel: Submitted to the Committee on the Elimination of Discrimination against Women*, décembre 2010, https://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/docs/ngos/WomenCitizens_of_Israel_for_the_session_Israel_CEDAW48.pdf, 70 p.
- THE WORKING GROUP ON THE STATUS OF PALESTINIAN WOMEN CITIZENS OF ISRAEL, *NGO Pre-Sessional Submission On Israel's Implementation of the United Nations Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women List of issues related to the Status of Palestinian Women Citizens of Israel Submitted to the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women*, juin 2016, https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/ISR/INT_CEDAW_ICSI_ISR_24248_E.pdf, 24 p.
- TWOMEY, Hannah, *'Shrinking space' ou le 'Rétrécissement de l'espace' démocratique*, Amsterdam, Transnational Institute, octobre 2017 https://www.tni.org/files/publication-downloads/le_retrécissement_de_lespace_democratique.pdf, 14 p.

Articles de presse en ligne :

- IGHBARIA, M., « I Am a Palestinian Woman in Israel. You Don't Get to Define My Labels », Haaretz, 8 juillet 2018, <https://www.haaretz.com/opinion/i-am-a-palestinian-woman-in-israel-you-don-t-get-to-define-my-labels-1.6246707> , (page consultée le 03/02/2019).
- LE VIF, « Netanyahu affirme qu'Israël n'est 'pas l'Etat de tous ses citoyens' », 10 mars 2019, <https://www.levif.be/actualite/international/netanyahu-affirme-qu-israel-n-est-pas-l-etat-de-tous-ses-citoyens/article-normal-1103995.html>, (page consultée le 15 mars 2019).

- LOOS, Baudoin, « Proche-Orient: la 'nakba' palestinienne a aussi 70 ans », Le Soir, 14 mai 2018, https://plus.lesoir.be/156687/article/2018-05-14/proche-orient-la-nakba-palestinienne-aussi-70-ans#_ga=2.249832390.136572947.1561635053-1672280268.1553355140, (page consultée le 27/06/2019).
- MALTZ, Judy, « A Feminist and a Communist, this Arab Lawmaker is Fighting for Palestinians and Jewish women », Haaretz, 12 février 2019, <https://www.haaretz.com/israel-news/elections/.premium-a-feminist-and-a-communist-this-arab-lawmaker-is-fighting-for-palestinians-and-jewish-women-1.6932283>, (page consultée le 1^{er} mars 2019).
- RAIM, Laura, « L'émancipation contrariée des Israéliennes », Le Monde Diplomatique, novembre 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/11/RAIM/58057>, (page consultée le 23 juin 2019).
- SMOLAR, Piotr, « Israël : Nétanyahou échoue à former une coalition, la Knesset dissoute », Le Monde, 29 mai 2019, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/29/benyamin-netanyahou-echoue-a-former-une-coalition-vers-de-nouvelles-elections-en-israel_5469332_3210.html, (page consultée le 30 juin 2019).
- STEPHAN, Laure, « Le 'deal du siècle' sur le conflit israélo-palestinien suscite le malaise en Jordanie », Le Monde, 22 juin 2019, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/22/le-deal-du-siecle-sur-le-conflit-israelo-palestinien-suscite-le-malaise-en-jordanie_5480108_3210.html, (page consultée le 27 juin 2019).
- YARON, Lee *et al.*, « Over 300 Israeli Institutions Back Strike Over Violence Against Women », Haaretz, 3 décembre 2018, <https://www.haaretz.com/israel-news/.premium-over-300-israeli-institutions-back-strike-over-violence-against-women-1.6704126>, (page consultée le 30/07/2019).

Vidéo en ligne (journal) :

- ARTE, « La nation ou l'argent, le dilemme palestinien », 2019, <https://www.arte.tv/fr/videos/090879-000-A/la-nation-ou-l-argent-le-dilemme-palestinien/>, (Visionnée le 27/06/2019).

Entretiens⁴¹⁸ :

- ESPANIOLY, Nabila, directrice de l'ONG Al-Tufula, Skype, 20 mai 2018.
- ANABTAWI, Rafa, directrice de l'ONG Kayan, Skype, 21 mai 2019.
- AWAD, Naila, directrice de l'ONG Women Against Violence, Skype, 28 mai 2019.

⁴¹⁸ Les retranscriptions de ces entretiens sont disponibles en annexe.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique | www.uclouvain.be/espo